



**OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R76-2022-138

PUBLIÉ LE 20 SEPTEMBRE 2022

# Sommaire

## **DRAAF Occitanie / Service régional de l'agriculture et de l'agroalimentaire**

- R76-2022-09-13-00021 - Arrêté portant reconnaissance de CETA Api d'Occitanie en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au titre du projet Durabilité de l'apiculture et autonomie de l'abeille en milieu changeant (24 pages) Page 3
- R76-2022-09-13-00017 - Arrêté portant reconnaissance de AREOC en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au titre du projet GIEE Fourrages 82 \_ Adaptons nos systèmes de productions fourragers aux enjeux économiques et climatiques de demain (23 pages) Page 28
- R76-2022-09-13-00013 - Arrêté portant reconnaissance de CUMA La Grappe Occitane en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au titre du projet VVEM - Vignes Vertes en Méditerranée (24 pages) Page 52
- R76-2022-09-13-00018 - Arrêté portant reconnaissance de GVA Plateau Neste-Barousse en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au titre du projet GIEE PASTEL = Pratiques Agroécologiques et Solutions pour la Transition des systèmes d'Élevage (22 pages) Page 77
- R76-2022-09-13-00022 - Arrêté portant reconnaissance de SCA Vignerons de St Mont en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au titre du projet GIEE VIGNERONS DU SAINT MONT (22 pages) Page 100
- R76-2022-09-13-00011 - Arrêté portant reconnaissance de Sols vivants en Comminges en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au titre du projet Sols vivants en Comminges (18 pages) Page 123
- R76-2022-09-13-00020 - Arrêté portant reconnaissance de Groupe Gasconne des Pyrénées en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au titre du projet CAP GASCON : Comment pérenniser l'activité d'élevage Gasconne des Pyrénées sur le territoire face au changement climatique, aux contraintes du milieu, du marché et aux évolutions des attentes sociétales (20 pages) Page 142
- R76-2022-09-13-00016 - Arrêté portant reconnaissance de Opti prairies en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au titre du projet RESIST-PRAIRIES Renforcer l'autonomie et la résilience des exploitations par une meilleure utilisation et reconnaissance des prairies (27 pages) Page 163

DRAAF Occitanie

R76-2022-09-13-00021

Arrêté portant reconnaissance de CETA Api  
d'Occ en qualité de groupement d'intérêt  
économique et environnemental (GIEE) au titre  
du projet Durabilité de l'apiculture et  
autonomie de l'abeille en milieu changeant

le 13 septembre 2022

## Arrêté portant reconnaissance de **CETA Api d'Oc** en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Numéro de l'arrêté : **AGRI 2022 R76 323**

Le préfet de la région Occitanie,

Vu

- la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, notamment son article 3 ;
- le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 à L. 315-6, D. 315-1 à D. 315-9 et R. 313-45 à R. 313-46 ;
- le décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental ;
- le décret n°2015-467 du 23 avril 2015 relatif à la compétence et aux modalités d'intervention de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural sur les demandes de reconnaissance de groupements d'intérêt économique et environnemental ;
- l'appel à candidatures à la reconnaissance GIEE ouvert pour 2022 en région Occitanie ;
- l'avis de la présidente du conseil régional Occitanie consultée le 4 juillet 2022 ;
- l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural consultée le 4 juillet 2022 ;
- l'arrêté portant délégation de signature du préfet de la région Occitanie à Florent GUHL, Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie du 15 mars 2021;

Considérant la demande de reconnaissance GIEE déposée auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie par CETA Api d'Oc en date du 20 mai 2022-;

Sur proposition du Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie,

Arrête :

### **Article 1er –**

En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime,  
CETA Api d'Oc,  
dont le siège social est situé Lieu dit Pallières, 30140 Thoiras,  
est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental au titre du projet:  
**Durabilité de l'apiculture et autonomie de l'abeille en milieu changeant.**

Le GIEE a choisi ADA Occitanie pour son accompagnement, et ADA Occitanie comme organisme de développement.

Pour ce projet, la Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural a émis les recommandations suivantes :

S'agissant d'une 2ème reconnaissance de GIEE, il est nécessaire de monter un plan de capitalisation étoffé. Il sera utile de s'appuyer sur l'appel à projet capitalisation pour investir le multi-collectif autour de l'abeille en Occitanie.

La liste des adhérents de ce GIEE est la suivante :

PARAIN Hervé	Lieu-dit Pallières	30140	Thoiras	
BOURRETTE	Julien	Chemin du clos	34700	Olmet-et -Villecun
DUBREUIL	Fabien	La Planque de la Bastide	48330	Saint Etienne Vallée Française
GAEC Miel Surfin		Miellerie de Pont d'Hérault, Route du Prat	30570	Saint André de Majencoules
EARL Miellerie des Grands Causse		Le Bourg	12720	Veyreau
FAYOLLE Marie-Hélène	Lieu-dit Pallières	30140	Thoiras	
GAEC du Font d'Arques		Place Général Claparède	34150	Gignac
PASCAL Muriel	La Ferme du Crouzet	48400	Les bondons	
BOULAY Nadège	Lieu-dit Pallières	30140	Thoiras	
ARNOUX Nicolas	5, chemin du Château d'eau	30700	Sanilhac - Sagries	
Rucher du Cœur d'Hérault		2220 Avenue de Vendargues	34820	Teyran

Les actions prévues sont les suivantes :

Action 1 : Animation et activation des partenariats

Action 2 : Compilation et analyse des données produites par le groupe

Action 3 : Mise en œuvre du plan de sélection pour une abeille rustique

Action 4 : Développement d'indicateurs et d'outils de testage collaboratifs et diffusables, Diffusion de la génétique sélectionnée en Occitanie

Le détail des actions prévues et de leurs indicateurs de suivi et de résultat figure dans la copie de la demande de Reconnaissance annexée au présent arrêté.

#### **Article 2 –**

Cette reconnaissance est valable à compter de la date de publication du présent arrêté pour **6 ans**.

Pendant cette période, CETA Api d'Oc porte sans délai à la connaissance du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt toute modification de la personne morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1. Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de reconnaissance.

#### **Article 3 -**

CETA Api d'Oc est tenu de fournir à la DRAAF **un bilan intermédiaire des actions du GIEE à 3 ans et un bilan final au terme de la période de reconnaissance.**

Pour chaque action prévue lors de la demande de Reconnaissance, ce bilan devra renseigner les effets produits et les indicateurs.

**Article 4 –**

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Annexe: Copie de la demande de reconnaissance.

Fait à Toulouse,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur régional de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Forêt



Florent Guhl

[demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr)

# Appel à Projets GIEE 2022 pour la Reconnaissance des Groupements... > Dossier n° 8789882 (en instruction)

Déposé le :

20 mai 2022

## Identité du demandeur

Email :

anne-laure.guirao@adaoccitanie.org

Dénomination :

CETA API D'OC

SIRET :

82243013800013

Forme juridique :

Association déclarée

Libellé NAF :

Autres organisations fonctionnant par  
adhésion volontaire

Code NAF :

9499Z

Date de création :

7 mars 2016

Effectif mensuel (URSSAF) :

Effectif moyen annuel (URSSAF) :

Effectif de l'organisation (INSEE) :

Numéro de TVA intracommunautaire :

FR75822430138

**Adresse :** CETA API D'OC  
LD PALLIERE ET CASTELET  
30140 THOIRAS  
FRANCE

**Capital social :**

**Chiffre d'affaires :** ► Détails

→ [Autres informations sur l'organisme sur « annuaire-entreprises.data.gouv.fr »](#) (ex: fiche d'immatriculation RNCS)

## Formulaire

**J'ai pris connaissance de l'Appel à Projets, par conséquent je suis informé que je ne peux pas candidater à la fois pour être reconnu GIEE et Groupe 30000 :** Oui

**J'ai identifié que mon projet correspond à un souhait de Reconnaissance en tant que GIEE :** Oui

**Je suis informé que je peux revenir à tout moment sur mon dossier avec mes identifiants mais que je ne serai plus autorisé à modifier le dossier au delà de la date de fermeture de cette démarche :** Oui

**Je suis informé que mon collectif peut être accompagné par une structure de son choix mais que le dépôt de la candidature doit être réalisé par la personne morale porteuse qui sera reconnue GIEE :** Oui

**Je suis informé que l'adresse mail utilisée pour accéder à cette démarche sera l'adresse utilisée par l'administration pour les échanges relatifs à la candidature. :** Oui



## Structure porteuse candidate :

**Raison sociale de la structure candidate :** CETA Api d'Oc

**Type de structure candidate :** CETA

**Adresse postale de la structure :** Lieu dit Pallières, 30140 Thoiras

**Code postal :** 30 140

**Nom et prénom du représentant légal :** Parain Hervé

**Fonction au sein de la structure :** Président

**Courriel :** [herveparain@yahoo.fr](mailto:herveparain@yahoo.fr)

**Téléphone :** 06 09 93 66 80

**Copie du Pouvoir habilitant le signataire à engager la personne morale candidate :** Pièce justificative non fournie

**Copie de la pièce d'identité en cours de validité du représentant signataire de la demande :** [Carte identité Herve Parain.pdf](#)

**Cette candidature à la Reconnaissance est-elle issue de l'Emergence GIEE ? :** Non

**Compte-rendu de la phase d'émergence :** [emergence.docx](#)

## Responsable de suivi du projet :

**Nom et prénom :** Guirao Anne-Laure

**Fonction au sein de la structure :** Animatrice

**Courriel :** [anne-laure.guirao@adaoccitanie.org](mailto:anne-laure.guirao@adaoccitanie.org)

**Téléphone ::** 06 50 82 34 53

## Projet :

**Intitulé du projet ::** Durabilité de l'apiculture et autonomie de l'abeille en milieu changeant

**Chapeau résumé du projet ::** Dans un contexte de changement climatique, la sélection d'abeilles plus autonomes au vu de l'intervention de l'apiculteur est un levier pour la transition agroécologique. L'objectif du projet est de développer des outils collaboratifs adaptés pour le testage et de renforcer les échanges en réseau avec les autres groupes de sélection régionaux.

**Resumé du projet ::** Le changement climatique modifie la dynamique des miellées et augmente le recours aux intrants sur les exploitations. Dans ce contexte, la démarche de sélection est l'un des leviers pour une transition agroécologique de l'apiculture. Le GIEE souhaite mettre en œuvre un plan de sélection pour arriver à une abeille plus autonome au vu de l'intervention de l'apiculteur, et notamment moins dépendante du nourrissage. Les actions prévues sont : l'animation et l'activation de partenariats, le développement d'indicateurs et d'outils de testage collaboratifs et diffusables, la mise en œuvre du plan de sélection, la compilation et l'analyse des données produites par le groupe, la diffusion de la génétique en milieux variés d'Occitanie. Le projet sera performant économiquement car il permettra de diminuer les charges d'achat d'intrants et d'augmenter les produits liés à de meilleures récoltes. Sur le plan environnemental le recours aux intrants

polluants diminuera (sucre, gazole) et les colonies sélectionnées étant adaptée aux conditions locales de production, la biodiversité cultivée augmentera. Les conditions de travail des apiculteurs seront améliorées car un temps moindre sera passé à des travaux pénibles comme le nourrissage. Enfin, l'organisation de rencontres régulières entre les membres du groupe et les partenaires lutte contre l'isolement des apiculteurs en saison et participe aussi à l'enrichissement de leurs compétences.

La diffusion du matériel génétique sera réalisée via une offre de greffage à travers toute l'Occitanie. L'essaimage de la démarche sera assuré par l'organisation d'échanges en réseau avec les autres groupes de sélection régionaux existants et les apiculteurs souhaitant se fédérer pour former de futurs groupes.

### **Description des objectifs :**

Le changement climatique bouscule les acquis des apiculteurs, particulièrement dans les départements déjà sensibles à la sécheresse. Il oblige les exploitants à reconcevoir leur système de production pour s'adapter aux dynamiques de miellées qui changent. La sélection en apiculture a été orientée ces dernières années vers des abeilles peu résilientes face aux disettes (abeilles réalisant peu de réserves dans les corps des ruches, colonies très peuplées nécessitant de grandes quantités d'apports en nectar pour fonctionner) ce qui oblige aujourd'hui la majorité des apiculteurs à nourrir de manière importante durant les périodes de disette pour faire survivre leurs ruches.

L'objectif stratégique du projet est d'accentuer la rusticité des abeilles pour rendre les exploitations plus résilientes

dans un contexte de changement climatique. Sur le plan opérationnel, les apiculteurs du GIEE ont pour objectif de développer les échanges entre groupes de sélection régionaux et des outils spécifiques et collaboratifs pour évaluer et sélectionner leurs colonies sur les critères d'autonomie alimentaire, d'essaimage et sanitaire.

Une démarche de sélection collaborative implique un engagement fort car les résultats sont observables dans le meilleur des cas seulement à moyen terme sur les exploitations. L'intégration du travail de testage des reproducteurs sur les exploitations demande une reconception importante de son organisation du travail (pesée des récoltes, évaluation de la tendance à l'essaimage, remontée des données).

Des colonies plus rustiques amèneront à une reconception globale des systèmes de production puisqu'ils modifieront les circuits de transhumance utilisés, les réflexes de recours au nourrissage, les méthodes de gestion sanitaire, points pivots dans la conduite des exploitations apicoles aujourd'hui.

**Thématique principale :**

Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés)

**Autre thématique au coeur du projet (4 maximum) :****Autre thématique :**

- Mutualisation des outils de production
- Changement climatique
- Autonomie alimentaire des élevages

**Description de chaque action :**

**Nom de l'action :**

Animation et activation des partenariats

**Objectifs, contenu :**

L'action 1 correspond à l'animation et à l'activation des partenariats du GIEE. La personne en charge de cette action accompagne le collectif dans son organisation chaque saison mais aussi à l'échelle pluriannuelle. Elle est garante de la cohérence du groupe puisqu'elle organise les échanges et les rencontres entre les membres selon le calendrier prévu et au besoin. Elle est garante de la cohérence du projet (fil rouge), et pousse le groupe à préciser ses objectifs et ses moyens (critères de testage, méthodes d'évaluation, plan de sélection, partenariats à nouer, définition des résultats et information à diffuser, coordination entre les membres pour le travail à réaliser). L'animation mise en œuvre a également pour effet de tisser ou consolider les partenariats du GIEE, à savoir les groupements apicoles travaillant sur la sélection en région Occitanie (Groupe de sélection Ocapic (Tarn), Groupe de sélection Apyreines (Ariège)) et ailleurs en France (groupe de sélection Nouvelle Aquitaine, CETA Val de Saône), l'institut technique national (ITSAP-Institut de l'abeille), l'association de développement de l'apiculture régional (ADA Occitanie), les structures de l'enseignement agricole et les centres de recherche (INRAe). Ces partenariats ont pour but de nourrir le GIEE sur le plan technique (méthode d'évaluation du critère de sélection rusticité, méthode d'analyse) mais aussi social (partages d'expériences, modes d'organisation et d'animation d'un groupe de sélection). Les échanges permettent au groupe de repenser et affiner son projet. Enfin ces partenariats ont pour objectif

également de faciliter la capitalisation et la diffusion de méthodes vers des publics cibles en créant des ponts vers ces mêmes publics et entre partenaires. Pour cela, l'animateur s'appuiera sur les réseaux déjà constitués du GIEE CETA Api d'Oc et de l'ADA Occitanie. Il aura également une démarche de veille sur le sujet de la sélection et de l'élevage. Ce travail doit avoir un effet levier : éviter les écueils techniques et humains au groupe, pérenniser ses actions, dynamiser le travail.

### **Calendrier :**

Des bilans de saisons réunissant l'ensemble des membres sur une journée sont organisés au début de l'automne de chaque année. Ces premiers échanges suivant la saison de production permettent de partager les problématiques « à chaud », et de prédéfinir le programme de travail à venir. Une rencontre de deux journées réunissant l'ensemble des membres est organisée en Janvier ou Février pour définir le objectifs, le calendrier de travail et les dépenses à prévoir pour la saison de production à venir. Des sujets de travail de fond peuvent également être abordés durant cette rencontre (par exemple : modification de la méthode d'évaluation d'un critère de testage, ou bien création d'un nouveau partenariat). L'assemblée générale se réunit annuellement à la suite du séminaire, permettant de soumettre au vote le bilan de l'année et le programme d'action à venir.

**Indicateurs de résultat :**

- Existence d'un fil rouge conduisant le travail du GIEE - Nombre de réunions, visites - Nombre de personnes participant aux réunions et visites

**Nom de l'action :**

Compilation et analyse des données produites par le groupe

**Objectifs, contenu :**

L'objectif de cette seconde action est d'assurer la collecte et l'archivage des données d'évaluation des colonies, le suivi généalogique des lignées, et l'analyse de l'évaluation réalisée. Afin d'assurer une collecte de données homogènes, des critères d'évaluation spécifiques aux critères d'autonomie et adaptés au groupe seront créés.

**Calendrier :**

Les critères d'évaluation sont définis une première fois durant l'hiver 2022-2023 par le groupe et rediscutés si nécessaires à chaque inter-saison. Au mois de mars, deux visites collectives des colonies remarquables sont réalisées afin de décrire leurs caractéristiques. Les conclusions de ces échanges sont archivées et analysées. Durant la saison, une partie des apiculteurs du groupe testent sur leurs exploitation la descendance de certaines lignées ou nouveaux croisements. Les données issues de ces évaluations sont compilées et analysées pour être présentées au groupe à la fin de la saison apicole.

**Indicateurs de résultat :**

- Comptes-rendus de réunion - Nombre de colonies testées - Présentation des résultats annuels du testage des colonies

<b>Nom de l'action :</b>	Mise en œuvre du plan de sélection pour une abeille rustique
<b>Objectifs, contenu :</b>	Cette action consiste à la gestion du cheptel pour la mise en œuvre du plan de sélection du groupe. Cette action comprend la mise en place et le suivi du planning d'élevage et en pratique l'élevage de reines, l'élevage de mâles, l'insémination des reines, les traitements varroa, la mise en hivernage, la prévention de l'essaimage, la confection d'essaims.
<b>Calendrier :</b>	La gestion du cheptel est réalisée pendant la saison apicole (de mars à septembre). Tous les jeudis durant la saison, les membres du groupe se retrouvent sur le rucher collectif à raison de 2 personnes différentes chaque semaine. A cette occasion les tâches courantes de gestion du cheptel sont réalisées.
<b>Indicateurs de résultat :</b>	- Nombre de colonies présentes sur le rucher collectif. - Nombre de croisements réalisés - Nombre de session collectives de travail
<b>Nom de l'action :</b>	Développement d'indicateurs et d'outils de testage collaboratifs et diffusibles, Diffusion de la génétique sélectionnée en Occitanie
<b>Objectifs, contenu :</b>	L'objectif de cette action est la formalisation des résultats des actions précédentes : formalisation des critères de testage et du plan de sélection de manière à les diffuser à d'autres groupes d'apiculteurs. Les partenariats possibles pour accompagner à cette diffusion sont les CFPPA, l'INRAe, l'ITSAP-Institut de



l'abeille, l'ADA Occitanie. En parallèle, des échanges seront organisés avec les autres groupes de sélection pour partager les expériences. Enfin, la génétique issue du travail de sélection du projet sera diffusée largement en Occitanie par l'intermédiaire de l'offre génétique de l'ADA Occitanie accessible à tous les apiculteurs de la région.

**Calendrier :**

Hors saison apicole

**Indicateurs de résultat :**

- Liste d'indicateurs de testage diffusables
- Outil pour réaliser le testage de colonies collaboratif et diffusable
- Livret de présentation du groupe
- Nombre de souches diffusées

**Calendrier :****Date de début ::**

20 mai 2022

**Durée ::**

6 ans

**Justification d'une durée de 9 ans demandée ::****Perspectives de poursuite des actions du collectif au delà de la durée projet ::**

Nos 5 premières années de fonctionnement ont permis d'asseoir notre plan de sélection, d'obtenir des résultats stables et de qualité répondant pour partie aux attentes des apiculteurs adhérents. Une émulation est née en Région suite à notre action et résultats. Dans un second temps, objet de cette seconde période nous devons affiner les résultats de sélection vers la durabilité et l'autonomie ainsi que développer les outils de testage collaboratifs. Concernant les groupes de sélections nouvellement créés en Région il va falloir

engager un travail d'échange en réseau avec une animation commune.  
Le travail collectif du groupe a pour vocation de continuer à fonctionner à l'issue de la reconnaissance en tant que GIEE, de manière autonome financièrement.

## Groupe d'agriculteurs engagés dans le projet :

**Nombre d'exploitants agricoles engagés (nombre d'agriculteurs) ::** 12

**Nombre d'exploitations agricoles du projet (unités de production) ::** 11

**dont nombre d'exploitations d'établissement d'enseignement (EPLEFPA) ::** 0

**SAU des membres engagés dans le GIEE (ha) ::** 0

**SAU totale concernée par le projet ::** 0

**Plus-value de l'action collective ::** Le travail de sélection sur la descendance tel que réalisé par le GIEE nécessite d'évaluer un grand nombre de colonies filles des reproducteurs testés, et ce dans des environnements différents pour éviter les biais liés à des facteurs indépendants de la sélection génétique. Le regroupement de plusieurs exploitations pour réaliser ce travail est nécessaire de manière à avoir suffisamment de colonies évaluées et de diversités d'emplacements. Cela permet également de mutualiser les coûts liés à la sélection.  
de plus, l'organisation régulières de rencontres et notamment pendant la saison pour gérer le cheptel collectif permet de sortir les membres du GIEE de l'isolement qui est de mise avec le métier d'apiculteur durant la période des

miellées.

Enfin, la sélection est un travail dont le résultat s'observe à moyen et long terme, ce qui peut être décourageant étant donné l'investissement que cela nécessite. De plus, le GIEE a fait le choix de la réalisation du testage par ses membres, ce qui demande un suivi assidu et rigoureux des colonies. Le fait que ce travail soit porté par un groupe permet donner régulièrement un aspect concret et motivant à ce travail par les échanges, les rencontres et les visites de colonies réalisées collectivement.

**Principale orientation de production du groupe :** Apiculture

**Diagnostic agroécologique :** [Diagnostic agro-écologique.pdf](#)

**Saisie des agriculteurs engagés dans le GIEE :**

**Nom entreprise :** Hervé Parain

**Adresse :** Lieu dit Pallières 30140 Thoiras

**Numéro PACAGE :** 030002297

**Nom entreprise :** Marie-Hélène Fayolle

**Adresse :** Lieu dit Pallières 30140 Thoiras

**Numéro PACAGE :** 030155480

**Nom entreprise :** Nadège Boulay

**Adresse :** Lieu dit Pallières 30140 Thoiras

**Numéro PACAGE :** 30167479

**Nom entreprise :** Fabien Dubreuil

**Adresse :** La Planque de la Bastide 48330 Saint-Étienne-Vallée-Française  
Code INSEE : 48148

**Numéro PACAGE :** 48155988

**Nom entreprise :** GAEC Miel Surfin

**Adresse :** Le Prat, 30570 Saint André de Majencoules

**Numéro PACAGE :** 030168766

**Nom entreprise :** Julien Bourrette

**Adresse :** Chemin des Clos 34700 Olmet-et-Villecun  
Code INSEE : 34188

**Numéro PACAGE :** 34023109

**Nom entreprise :** EARL Miellerie des Grands Causses

**Adresse :** Le Bourg 12720 Veyreau  
Code INSEE : 12293

**Numéro PACAGE :** 30168766

**Nom entreprise :** Muriel Pascal

**Adresse :** Ferme du Crouzet 48400 les Bondons

**Numéro PACAGE :** 48155516

**Nom entreprise :** Rucher du Coeur d'Hérault

**Adresse :** 23 Avenue de la Gare 34230 Saint-Pargoire  
Code INSEE : 34281

**Numéro PACAGE :** 34025451

**Nom entreprise :** Nicolas Arnoux

**Adresse :** 5 Chemin du Château d'Eau 30700  
Sanilhac-Sagriès  
Code INSEE : 30308

**Numéro PACAGE :** 30163413

**Nom entreprise :** Jean-Jacques Noël

**Adresse :** Place Général Claparède 34150 Gignac  
Code INSEE : 34114

**Numéro PACAGE :** 34005426

**Saisie des sièges d'exploitation des  
agriculteurs engagés :**



### Sélections utilisateur

Un point situé à 44°3'15"N 3°56'27"E  
Hervé Parain

Un point situé à 44°3'15"N 3°56'26"E  
Marie-Hélène Fayolle

Un point situé à 44°3'15"N 3°56'22"E  
Nadège Boulay

Un point situé à 44°10'38"N 3°50'41"E  
Fabien Dubreuil

Un point situé à 44°11'7"N 3°17'37"E  
EARL Miellerie des Grands Causses

Un point situé à 43°57'46"N 4°25'39"E  
Nicolas Arnoux

Un point situé à 44°0'1"N 3°40'33"E  
GAEC Miel Surfin

Un point situé à 44°22'52"N 3°37'8"E  
Muriel Pascal

Un point situé à 43°31'34"N 3°31'7"E  
Rucher du Coeur d'Hérault

Un point situé à 43°34'31"N 3°21'47"E  
Gaec du Font d'Arques

Un point situé à 43°41'57"N 3°19'1"E  
Julien Bourrette

**Engagement des exploitants sous forme de liste :**

[annexe\\_liste\\_exploitants VF.xls](#)

## Territoire du projet :

**Nom du territoire principal auquel se rattache le projet ::**

Départements de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère

**Type de territoire ::**

Autres

**Caractéristiques générales du territoire en lien avec le projet :**

Les départements de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère se caractérisent par une agriculture diversifiée allant de la viticulture dominante dans le département de l'Hérault à des zones de polyculture-élevage en Lozère. Cette diversité de paysages agricoles correspond au terrain d'exploration des abeilles des membres du GIEE, transhumées de manière à aller profiter de la succession des floraisons des plantes mellifères. Les exploitants membres du GIEE réalisent des circuits de transhumance similaires, visitant des miellées ayant des dynamiques semblables (romarin-colza-bruyère blanche-acacia-sainfoin-chataigner-montagne-metcalfa-lavande). Ce territoire se caractérise par une sensibilité au changement climatique du fait de la succession d'épisodes de sécheresses. Cela vient modifier la dynamique des miellées et donc les repères des apiculteurs. A titre d'exemple, la miellée de bruyère Erica auparavant abondante en été dans le département de la Lozère s'est considérablement réduite aujourd'hui, obligeant les apiculteurs à chercher de nouvelles miellées pour

remplacer cette ressource. Ceci implique un accroissement des kilomètres effectués pour atteindre une nouvelle miellée augmentant les charges des exploitations. Par ailleurs, les apiculteurs de ce territoire sont dépendants de l'importation de reproducteurs sélectionnés en Europe de l'Est, ce qui pose un problème de biodiversité et d'adaptation aux caractéristiques de l'apiculture locale.

## Partenariat, autres membres :

**Le collectif est-il impliqué dans Ecophyto? :** Non

**Le collectif est-il impliqué dans l'enseignement? :** Non

### Partenariat :

**Partenaire :** ADA Occitanie

**Partenaire :** Lycée Agricole Vallée de l'Hérault (Gignac)

**Partenaire :** INRAe

**Partenaire :** ITSAP-Institut de l'abeille

**Partenaire :** FR Civam

**Partenaire :** Miellerie collective de Gignac (gérée par le Syndicat de l'Abeille Héraultaise)

### Membres non agriculteur : :



**Membre non agriculteur: :** NC

## Argumentaire à l'appui de la candidature :

**Argumentaire :** [argumentaire .pdf](#)

## Budget et plan de financement prévu des actions

**Plan de financement prévisionnel des actions pour toute la durée du GIEE :** [prévi 2022-2028.xlsx](#)

**Sollicitez-vous une aide à l'animation du GIEE via une candidature à l'AAP Animation GIEE en 2022 ? :** Oui

## Animation du collectif

**Nom de la structure choisie pour l'Animation: :** ADA Occitanie

**Type de structure choisie: :** Autres associations

**Nom et prénom de l'animateur :** Anne-Laure Guirao

**Courriel animateur :** [anne-laure.guirao@adaoccitanie.org](mailto:anne-laure.guirao@adaoccitanie.org)

**Annexe engagement organisme d'accompagnement signée : :** [Engagement ADA Occitanie.pdf](#)

## Capitalisation des résultats du collectif

**Nom de la structure choisie pour la capitalisation: :** ADA Occitanie

**Type de structure choisie pour la capitalisation :** Autres associations

**NouAnnexe engagement organisme de capitalisation: :** [Engagement ADA Occitanie.pdf](#)

## Image

**Photo(s) représentative(s) du groupe :** [image15.JPG](#)

## Autres pièces justificatives

<b>Copie du certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué. :</b>	<a href="#">SIRET.pdf</a>
<b>Copie des statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés : :</b>	<a href="#">statuts.pdf</a>
<b>Copie pour une association de la publication au JO ou le récépissé de déclaration à la préfecture : :</b>	<a href="#">JO CETA.pdf</a>
<b>Copie pour les sociétés de l'extrait K-bis ou l'inscription au registre ou répertoire concerné : :</b>	Pièce justificative non fournie
<b>Liste des membres de la personne morale : :</b>	<a href="#">liste des membres.pdf</a>
<b>Tout document démontrant que les exploitants agricoles engagés dans le projet détiennent la majorité des voix dans l'instance décisionnelle : :</b>	<a href="#">statuts.pdf</a>
<b>Copie du procès-verbal de la réunion de l'organe délibérant de la personne morale candidate approuvant le projet : :</b>	<a href="#">PV Signé.pdf</a>
<b>Tout autre élément que je souhaite transmettre à l'administration : :</b>	
<b>Toute autre pièce que je souhaite transmettre à l'administration : :</b>	<a href="#">Lettres_engagements_CETA.pdf</a>

## Engagements du demandeur :

<b>J'accepte les mentions légales : :</b>	Oui
<b>J'autorise : :</b>	Oui
<b>Je certifie : :</b>	Oui
<b>Je m'engage en cas de reconnaissance GIEE : :</b>	Oui

**Pièces post-instruction :**

Pièce justificative non fournie

DRAAF Occitanie

R76-2022-09-13-00017

Arrêté portant reconnaissance de AREOC en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au titre du projet GIEE Fourrages 82 \_ Adaptons nos systèmes de productions fourragers aux enjeux économiques et climatiques de demain

le 13 septembre 2022

## Arrêté portant reconnaissance de **AREOC** en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Numéro de l'arrêté : **AGRI 2022 R76 319**

Le préfet de la région Occitanie,

Vu

- la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, notamment son article 3 ;
- le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 à L. 315-6, D. 315-1 à D. 315-9 et R. 313-45 à R. 313-46 ;
- le décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental ;
- le décret n°2015-467 du 23 avril 2015 relatif à la compétence et aux modalités d'intervention de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural sur les demandes de reconnaissance de groupements d'intérêt économique et environnemental ;
- l'appel à candidatures à la reconnaissance GIEE ouvert pour 2022 en région Occitanie ;
- l'avis de la présidente du conseil régional Occitanie consultée le 4 juillet 2022 ;
- l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural consultée le 4 juillet 2022 ;
- l'arrêté portant délégation de signature du préfet de la région Occitanie à Florent GUHL, Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie du 15 mars 2021;

Considérant la demande de reconnaissance GIEE déposée auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie par AREOC en date du 27 avril 2022;

Sur proposition du Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie,

Arrête :

### **Article 1er –**

En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime, AREOC, dont le siège social est situé 440 AV MARCEL UNAL 82000 MONTAUBAN, est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental au titre du projet:  
**GIEE Fourrages 82 \_ Adaptons nos systèmes de productions fourragers aux enjeux économiques et climatiques de demain.**

Le GIEE a choisi la Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne pour son accompagnement, et la Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne comme organisme de développement.

Pour ce projet, la Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural a émis les recommandations suivantes :

Il conviendra d'apporter des précisions d'ordre économique et social, notamment sur la mesure de l'allègement de travail pour les éleveurs.

La liste des adhérents de ce GIEE est la suivante :

EARL DE BELLE CHASSE	690 chemin de belle chasse	82800	VAISSAC
EARL VIGUIE et FILS	Coudercous	82160	LACAPELLE LIVRON
EARL BEAUFILS	1200 la vaysede	82800	NEGREPELISSE
GAEC VENDOME	majac	82160	PARISOT
GAYNES BASTIEN	berdoulet	82500	FAUDOAS
GAEC de VEYRAC	1320 b rte de fabas	82370	LABASTIDE ST PIERRE
EARL GAUTHIER	gauthier	82140	ST ANTONIN
GAEC FERME DU BRIDOU	le bridou	82800	BIOULE
EARL de la Forge	rouby	82270	MONTPEZAT
EARL DU GRAND CHEMIN	mordagne	82160	ESPINAS
FRAUCIEL VALENTIN	labat	82160	ST PROJET
GAEC LES CHEVRES DE LACOSTE	lacoste haut	82110	CAZES MONDENARD
GAEC DSJ GAUTIER	280 route des teularios	82800	VAISSAC
MAZUC CHRISTOPHE	405 chemin du rouch	82800	VAISSAC
EARL CATUSSE CHRISTOPHE	2340 rte de saint barthelemy	82440	MIRABEL
CALMETTES CEDRIC	la boulle	82160	CAYLUS
RAIMONDO MICHEL	1rue numa boudet	82400	CASTELSAGRAT
GAEC DU PECH DE FELINE	le pech	82160	CAYLUS
EARL DES FRENES	300 route de quercy	82240	CAYRIECH
GAEC FERME DE SERIN	serin	82160	PARISOT
EARL DAJEAN	1290 chemin de vinche	82440	REALVILLE
GAEC DE L'ESPERANCE	brixol	82240	LAPENCHE
GAEC CESAM	les tournons	82160	PUYLARGARDE

Les actions prévues sont les suivantes :

Action 1: Autonomie fourragère

Action 2: Autonomie protéique

Le détail des actions prévues et de leurs indicateurs de suivi et de résultat figure dans la copie de la demande de Reconnaissance annexée au présent arrêté.

#### **Article 2 –**

Cette reconnaissance est valable à compter de la date de publication du présent arrêté pour **6 ans**.

Pendant cette période, AREOC porte sans délai à la connaissance du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt toute modification de la personne morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1. Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la

commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de reconnaissance.

**Article 3 -**

AREOC est tenu de fournir à la DRAAF **un bilan intermédiaire des actions du GIEE à 3 ans et un bilan final au terme de la période de reconnaissance.**

Pour chaque action prévue lors de la demande de Reconnaissance, ce bilan devra renseigner les effets produits et les indicateurs.

**Article 4 –**

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Annexe: Copie de la demande de reconnaissance.

Fait à Toulouse,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur régional de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Forêt



Florent Guhl

[demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr)

# Appel à Projets GIEE 2022 pour la Reconnaissance des Groupements... > Dossier n° 8333501 (en instruction)

Déposé le : 27 avril 2022

## Identité du demandeur

<b>Email :</b>	beatrice.ruelle@agri82.fr
<b>Dénomination :</b>	ASS AEROC 82
<b>SIRET :</b>	42479779300017
<b>Forme juridique :</b>	Association déclarée
<b>Libellé NAF :</b>	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
<b>Code NAF :</b>	9499Z
<b>Date de création :</b>	1 janvier 1989
<b>Effectif mensuel (URSSAF) :</b>	
<b>Effectif moyen annuel (URSSAF) :</b>	
<b>Effectif de l'organisation (INSEE) :</b>	Unités non employeuses (pas de salarié au cours de l'année de référence et pas d'effectif au 31/12).



**Numéro de TVA intracommunautaire :** FR19424797793

**Adresse :**  
ASS AEROC 82  
440 AV MARCEL UNAL  
82000 MONTAUBAN  
FRANCE

**Capital social :**

**Chiffre d'affaires :** ► Détails

→ [Autres informations sur l'organisme sur « annuaire-entreprises.data.gouv.fr »](https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr) (ex: fiche d'immatriculation RNCS)

## Formulaire

**J'ai pris connaissance de l'Appel à Projets, par conséquent je suis informé que je ne peux pas candidater à la fois pour être reconnu GIEE et Groupe 30000 :** Oui

**J'ai identifié que mon projet correspond à un souhait de Reconnaissance en tant que GIEE :** Oui

**Je suis informé que je peux revenir à tout moment sur mon dossier avec mes identifiants mais que je ne serai plus autorisé à modifier le dossier au delà de la date de fermeture de cette démarche :** Oui

**Je suis informé que mon collectif peut être accompagné par une structure de son choix mais que le dépôt de la candidature doit être réalisé par la personne morale porteuse qui sera reconnue GIEE :** Oui

**Je suis informé que l'adresse mail utilisée pour accéder à cette démarche sera l'adresse utilisée par l'administration pour les échanges relatifs à la** Oui

**candidature. :**

## Structure porteuse candidate :

<b>Raison sociale de la structure candidate :</b>	AREOC
<b>Type de structure candidate :</b>	Autres associations
<b>Adresse postale de la structure :</b>	130 Avenue Marcel Unal
<b>Code postal :</b>	82 017
<b>Nom et prénom du représentant légal :</b>	SAVIGNAC Paul
<b>Fonction au sein de la structure :</b>	Président
<b>Courriel :</b>	paul.savignac@gmail.com
<b>Téléphone :</b>	06 32 01 65 73
<b>Copie du Pouvoir habilitant le signataire à engager la personne morale candidate :</b>	Pièce justificative non fournie
<b>Copie de la pièce d'identité en cours de validité du représentant signataire de la demande :</b>	<a href="#">1.CI PAUL SAVIGNAC.pdf</a>
<b>Cette candidature à la Reconnaissance est-elle issue de l'Emergence GIEE ? :</b>	Oui de l'émergence 2021
<b>Compte-rendu de la phase d'émergence :</b>	<a href="#">1.COMPTE RENDU DE L'ERMERGENCE.pdf</a>
<b>Responsable de suivi du projet :</b>	
<b>Nom et prénom :</b>	RUBEAUX Céline
<b>Fonction au sein de la structure :</b>	Cheffe de service élevage

**Courriel ::** ingenierie@agri82.fr

**Téléphone ::** 06 08 41 32 28

## **Projet :**

**Intitulé du projet ::** GIEE Fourrages 82 \_ Adaptons nos systèmes de productions fourragers aux enjeux économiques et climatiques de demain

**Chapeau résumé du projet ::** Suite au travail mené dans le cadre de l'émergence, volonté du groupe d'éleveurs de continuer à réfléchir et à améliorer leurs pratiques sur l'autonomie fourragère. Plusieurs axes de travail ont été définis : autonomie fourragère, autonomie protéique, gestion des prairies à flore variée, adaptation des systèmes pour stocker plus de carbone et simplification du travail pour réduire la pénibilité et améliorer la sécurité.

**Resumé du projet ::**

Les motivations de départ :

- Augmenter l'autonomie fourragère, produire en quantité du fourrage de qualité,
- Augmenter l'autonomie protéique, réduire les intrants azotés par la production de fourrages spécifiques,
- Gestion des prairies à flore variée adaptée au contexte pédoclimatique, valoriser le potentiel des prairies naturelles par le sur semis et optimiser le pâturage,
- Quelle adaptation des systèmes actuels pour stocker plus de carbone,
- Simplification du travail pour réduire la pénibilité et améliorer la sécurité au travail

Les motivations de départ :

- Augmenter l'autonomie fourragère,

produire en quantité du fourrage de qualité,

- Augmenter l'autonomie protéique, réduire les intrants azotés par la production de fourrages spécifiques,
- Gestion des prairies à flore variée adaptée au contexte pédoclimatique, valoriser le potentiel des prairies naturelles par le sur semis et optimiser le pâturage,
- Quelle adaptation des systèmes actuels pour stocker plus de carbone,
- Simplification du travail pour réduire la pénibilité et améliorer la sécurité au travail

Les actions prévues comprennent :

- 2 journées collectives par an en février et novembre :
- restitution des travaux réalisés de chacun des éleveurs, des nouveautés,
- intervention d'un expert,
- visite, réflexion de groupe sur la problématique de l'exploitation, regarder ce qui a été fait concrètement et encourager à travailler de manière chiffrée et factuelle pour pouvoir améliorer et reproduire,
- Suivi individuel, 2 visites par an expérimentation et suivi.

La triple performance du projet :

- économique : limiter la dépendance aux intrants pour limiter les charges, faire des fourrages de qualité pour une meilleure valeur ajoutée sur l'atelier de production animale
- environnementale : inciter à réfléchir sur le stockage du carbone, produire une protéine locale pour moins dépendre des importations et limiter les transports, préconiser les haies donc maintien du paysage et de la ressource en eau, maintien de prairies naturelles de bonne qualité qui favorisent la biodiversité

- sociale : richesse des échanges grâce à la présence de plusieurs filières d'élevage et rencontre de nouvelles personnes de toutes les générations pour lutter contre l'isolement en milieu rural, réflexion sur l'amélioration des conditions de travail

Les résultats seront diffusés via la presse, le site internet de la Chambre d'agriculture, les réseaux sociaux et une news letter dédiée. Les partenaires relayeront également les résultats obtenus via leur support de communication.

### Description des objectifs : :

Le projet vise 5 objectifs décrits ci-dessous :

Autonomie fourragère,

- Adapter l'itinéraire cultural et bien maîtriser la récolte ; les dates semis et de récolte sont à revoir,
  - Adapter les rotations en fonction des caractéristiques pédoclimatiques pour gagner en rendement,
- Autonomie protéique,
- Introduire ou renforcer les productions de légumineuses,
  - Améliorer la qualité des fourrages protéiques, chercher le plus de matière azotée totale (MAT), changer les variétés en fonction des dates des récoltes pour améliorer la MAT,
  - Essayer de nouvelles cultures maya (maïs soja) ou soja fourrager ...
  - Adapter les rotations en fonction des caractéristiques pédoclimatiques pour gagner en rendement,
- Gestion des prairies à flore variée adaptée au contexte pédoclimatique,
- Adapter son semoir,
  - Adapter la flore des prairies par ajout de différentes variétés adaptées aux nouvelles conditions climatiques,
  - Chercher la pérennité des prairies avec

une production quel que soit les conditions climatiques même si elle doit être légèrement moins importante,

- Utiliser CapFlor pour déterminer les variétés les plus adaptées,
- Suivre les recommandations du GNIS et d'Arvalis

Comment adapter son système actuel pour stocker plus de carbone ?

- Adapter les rotations et les cultures
- Améliorer la couverture des sols en choisissant des rotations culturales adaptées, maintien des prairies, adapter la rotation des céréales, Simplification, pénibilité et sécurité au travail, Bien Etre de l'Eleveur (BEE)
- Adapter les pratiques de distribution de l'alimentation,
- Réflexion sur l'organisation de la gestion des pâturages,
- Le pâturage comme outil d'amélioration des conditions de travail.

**Thématique principale : :**

Autonomie alimentaire des élevages

**Autre thématique au coeur du projet (4 maximum) : :**

**Autre thématique :**

- Changements de systèmes
- diversification des assolements
- Changement climatique
- Conditions de travail
- Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences
- variétés)

**Description de chaque action :**

**Nom de l'action: :**

Autonomie fourragère

**Objectifs, contenu: :**

L'objectif c'est de produire en quantité du fourrage de qualité. Le contenu : • Deux visites d'exploitation individuelles

permettront de faire le bilan et d'accompagner chaque agriculteur sur le choix, la mise en place et la gestion des fourrages. • 1 rencontre collective sur le terrain par an et un Copil, seront organisés pour le partage de résultats et perspectives du groupe. • Pour évaluer l'augmentation de l'autonomie fourragère des élevages en quantité, les stocks seront comparés d'une année à l'autre, il en sera de même pour la part des fourrages produits sur l'exploitation dans les rations. Pour mesurer les améliorations de la qualité les analyses de fourrage seront comparées d'une année à l'autre • Pour un suivi complémentaire au cours des campagnes culturelles et pour répondre aux questions des uns et des autres, un groupe WhatsApp sera créé afin d'échanger facilement et rapidement entre les membres du groupe et l'animateur. • Pour faciliter l'accès aux connaissances et informations diverses un onglet dédié accessible par tout le monde sera mis en place sur le site internet, les informations seront relayées via la news letter.

### Calendrier :

Pour la campagne 2023 Pour la campagne 2024 Pour la campagne 2025 Pour la campagne 2026 Visite individuelle 1 en été 2022 1 au printemps 2023 1 en été 2023 1 au printemps 2024 1 en été 2024 1 au printemps 2025 1 en été 2025 1 au printemps 2026 Rencontre collective terrain Février 2022 Printemps 2023 Printemps 2024 Printemps 2025 Suivi chiffré de l'autonomie Chaque année Chaque année Chaque année Accompagnement collectif Tout au long du projet via le groupe WhatsApp et un espace de partage sur le site internet de la chambre d'agriculture COPIL

Novembre de chaque année

**Indicateurs de résultat :**

Evolution des stocks, comparaison de la part des fourrages produits sur l'exploitation dans les rations, comparaison des analyses de fourrage,

**Nom de l'action :**

Autonomie protéique

**Objectifs, contenu :**

L'objectif c'est de produire des fourrages apporteurs protéine. Le contenu : • Deux visites d'exploitation individuelles permettront de faire un diagnostic des rations pour mesurer la dépendance de l'exploitation aux correcteurs azotés et d'accompagner chaque agriculteur sur le choix, la mise en place et la gestion des fourrages. • 1 rencontre collective sur le terrain par an et un Copil, seront organisés pour le partage de résultats et perspectives du groupe. • Pour évaluer l'augmentation de l'autonomie protéique des élevages en quantité, les stocks seront comparés d'une année à l'autre, il en sera de même pour la part des fourrages protéiques produits sur l'exploitation dans les rations. Pour mesurer les améliorations de la qualité les analyses de fourrage seront comparées d'une année à l'autre • Pour un suivi complémentaire au cours des campagnes culturelles et pour répondre aux questions des uns et des autres, un groupe WhatsApp sera créé afin d'échanger facilement et rapidement entre les membres du groupe et l'animateur. • Pour faciliter l'accès aux connaissances et informations diverses un onglet dédié accessible par tout le monde sera mis en place sur le site internet de la Chambre d'agriculture, les informations seront relayées via la news letter



générique de la Chambre d'agriculture et via une news letter dédiée aux membres du groupe.

**Calendrier :**

Pour la campagne 2022 Pour la campagne 2023 Pour la campagne 2024 Visite individuelle 1 en été 1 au printemps 1 en été 1 au printemps 1 en été Rencontre collective terrain Printemps 2023 Printemps 2024 Suivi chiffré de l'autonomie Chaque année Chaque année Chaque année Accompagnement collectif Tout au long du projet via le groupe WhatsApp et un espace de partage sur le site internet de la chambre d'agriculture COPIL Novembre de chaque année

**Indicateurs de résultat :**

Evolution des stocks, comparaison de la part des fourrages protéiques produits sur l'exploitation dans les rations, comparaison et interprétation des analyses de fourrage,

**Calendrier :**

**Date de début ::**

01 juin 2022

**Durée ::**

6 ans

**Justification d'une durée de 9 ans demandée ::**

**Perspectives de poursuite des actions du collectif au delà de la durée projet ::**

Au-delà du projet, la Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne continuera à travailler sur l'autonomie fourragère et protéique des élevages pour répondre aux attentes des agriculteurs. Ceci lors de différentes actions : articles, rencontres techniques, formations où les agriculteurs du GIEE Fourrages 82 pourront partager leurs expériences

(pratiques remarquables, leviers mis en place, contraintes rencontrées ...). La Chambre d'agriculture 2 propose également des accompagnements individuels dans le cadre des appuis techniques des différentes filières d'élevage, où ces sujets peuvent être traités. Les relations entre agriculteurs qui se noueront dans le cadre du groupe pourront se poursuivre au-delà du projet, les outils de communication mis en place tel que le groupe WhatsApp facilitera ces échanges.

## Groupe d'agriculteurs engagés dans le projet :

**Nombre d'exploitants agricoles engagés (nombre d'agriculteurs) ::** 26

**Nombre d'exploitations agricoles du projet (unités de production) ::** 23

**dont nombre d'exploitations d'établissement d'enseignement (EPLEFPA) ::** 0

**SAU des membres engagés dans le GIEE (ha) ::** 2 472

**SAU totale concernée par le projet ::** 2 472

**Plus-value de l'action collective ::** En échangeant sur les différentes techniques mises en place par chaque membre du groupe cela permettra à chacun d'évoluer beaucoup plus rapidement. En effet, si lors d'une campagne culturelle, une pratique innovante est testée sur chaque exploitation, c'est alors 23 ans d'essais de gagnés à l'échelle individuelle et les couts engagés sont également limités. De plus une dynamique de groupe peut également rassurer et faciliter le changement de pratiques.

Cela pourra également faciliter la mutualisation des outils.

**Principale orientation de production du groupe :** Polyculture-élevage

**Diagnostic agroécologique :** [5.CR diag agro éco.pdf](#)

**Saisie des agriculteurs engagés dans le GIEE :**

**Nom entreprise :** EARL DE BELLE CHASSE

**Adresse :** 690 chemin de belle chasse 82800  
VAISSAC

**Numéro PACAGE :** 82017039

**Nom entreprise :** EARL DU GRAND CHEMIN

**Adresse :** mordagne 82160 ESPINAS

**Numéro PACAGE :** 82025904

**Nom entreprise :** FRAUCIEL VALENTIN

**Adresse :** labat 82160 ST PROJET

**Numéro PACAGE :** 82172050

**Nom entreprise :** GAEC LES CHEVRES DE LACOSTE

**Adresse :** lacoste haut 82110 CAZES MONDENARD

**Numéro PACAGE :** 82042265

**Nom entreprise :** GAEC DSJ GAUTIER  
**Adresse :** 280 route des teularios 82800 VAISSAC  
**Numéro PACAGE :** 82024871

**Nom entreprise :** MAZUC CHRISTOPHE  
**Adresse :** 405 chemin du rouch 82800 VAISSAC  
**Numéro PACAGE :** 82018801

**Nom entreprise :** CATUSSE CHRISTOPHE  
**Adresse :** 2340 rte de saint barthelemy 82440  
MIRABEL  
**Numéro PACAGE :** 82110097

**Nom entreprise :** CALMETTES CEDRIC  
**Adresse :** la boulle 82160 CAYLUS  
**Numéro PACAGE :** 82025601

**Nom entreprise :** RAIMONDO MICHEL  
**Adresse :** 1rue numa boudet 82400 CASTELSAGRAT  
**Numéro PACAGE :** 82014744

**Nom entreprise :** GAEC DU PECH DE FELINE

**Adresse :** le pech 82160 CAYLUS

**Numéro PACAGE :** 82026047

**Nom entreprise :** EARL DES FRENES

**Adresse :** 300 route de quercy 82240 CAYRIECH

**Numéro PACAGE :** 82013211

**Nom entreprise :** GAEC FERME DE SERIN

**Adresse :** serin 82160 PARISOT

**Numéro PACAGE :** 82022208

**Nom entreprise :** EARL DAJEAN

**Adresse :** 1290 chemin de vinche 82440 REALVILLE

**Numéro PACAGE :** 82018631

**Nom entreprise :** GAEC DE L'ESPERANCE

**Adresse :** brixiol 82240 LAPENCHE

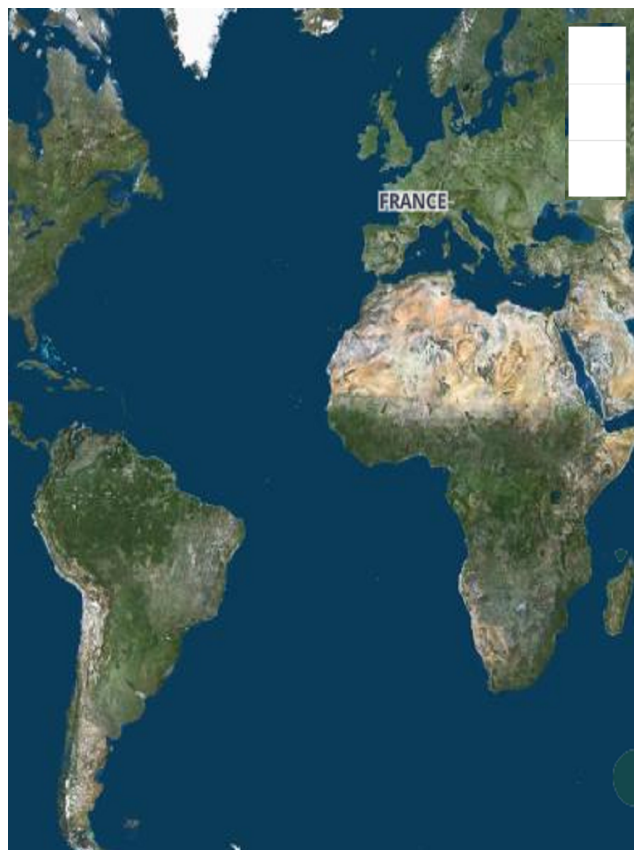
**Numéro PACAGE :** 82026152

**Nom entreprise :** GAEC CESAM

**Adresse :** les tournons 82160 PUYLARGARDE

**Numéro PACAGE :** 82026269

**Saisie des sièges d'exploitation des agriculteurs engagés :**



IGN / Géoportail/MNHN | Etalab - avril 2022 | © Etalab  
© OpenMapTiles © Contributeurs OpenStreetMap

### Sélections utilisateur

Un point situé à 44°1'52"N 1°32'18"E  
EARL DE BELLE CHASSE

Un point situé à 44°16'5"N 1°49'21"E  
EARL VIGUIE et FILS

Un point situé à 44°3'30"N 1°31'43"E  
EARL BEAUFILS

Un point situé à 44°16'7"N 1°50'46"E  
GAEC VENDOME

Un point situé à 43°49'28"N 0°57'32"E  
GAYNES BASTIEN

Un point situé à 43°54'22"N 1°21'33"E  
GAEC de VEYRAC

Un point situé à 44°9'7"N 1°45'20"E  
EARL GAUTHIER

Un point situé à 44°5'12"N 1°33'34"E  
GAEC FERME DU BRIDOU

Un point situé à 44°13'21"N 1°27'36"E  
EARL de la Forge

Un point situé à 44°11'34"N 1°47'20"E  
EARL DU GRAND CHEMIN

Un point situé à 44°19'0"N 1°49'7"E  
FRAUCIEL VALENTIN

Un point situé à 44°12'43"N 1°14'57"E  
GAEC LES CHEVRES DE LACOSTE

Un point situé à 44°1'52"N 1°33'58"E  
GAEC DSJ GAUTIER

Un point situé à 44°3'4"N 1°35'38"E  
MAZUC CHRISTOPHE

Un point situé à 44°9'12"N 1°23'0"E  
CATUSSE CHRISTOPHE

Un point situé à 44°13'38"N 1°50'32"E  
CALMETTES CEDRIC

Un point situé à 44°11'3"N 0°56'56"E  
RAIMONDO MICHEL

Un point situé à 44°15'16"N 1°43'15"E  
GAEC DU PECH DE FELINE

Un point situé à 44°13'28"N 1°35'51"E  
EARL DES FRENES

Un point situé à 44°16'37"N 1°52'2"E  
GAEC FERME DE SERIN

Un point situé à 44°7'0"N 1°30'16"E  
EARL DAJEAN

Un point situé à 44°13'49"N 1°33'57"E  
GAEC DE L'ESPERANCE

Un point situé à 44°17'46"N 1°50'20"E  
GAEC CESAM

**Engagement des exploitants sous forme de liste :**

[Annexe\\_liste\\_exploitants GIEE FOURRAGES 2022.xls](#)

## Territoire du projet :

**Nom du territoire principal auquel se rattache le projet :**

Tarn et Garonne

**Type de territoire :**

Département

**Caractéristiques générales du territoire en lien avec le projet :**

Les exploitations engagées dans le projet se situent sur l'ensemble du département du Tarn et Garonne et à l'image du Tarn et Garonne, elles représentent des typologies différentes. En effet, les exploitations du Tarn et Garonne sont très diversifiées à la fois au niveau des productions et des modes de commercialisation. La production agricole est majoritairement orientée vers les grandes cultures (55% de la SAU) et les cultures fruitières (8% de la SAU) avec une zone d'élevage au nord-est. Le département présente une très grande diversité de paysage et plusieurs terroirs : vallées et terrasses autour des grandes rivières (Tarn, Aveyron et Garonne), coteaux argilo-calcaires au nord et au sud, causses à l'est. De par sa position naturelle, entre deux bassins versants, l'accès aux ressources en eau permet de consolider le potentiel et de développer des productions à forte valeur ajoutée (cultures spécialisées, semences, fruits et légumes ...).



## Partenariat, autres membres :

**Le collectif est-il impliqué dans Ecophyto? :** Non

**Le collectif est-il impliqué dans l'enseignement? :** Non

**Partenariat: :**

**Partenaire: :** CUMA

**Partenaire: :** INRAE

**Partenaire: :** MSA

**Membres non agriculteur : :**

## Argumentaire à l'appui de la candidature :

**Argumentaire :** 8.Argumentaire GIEE Fourrages 82.pdf

## Budget et plan de financement prévu des actions

**Plan de financement prévisionnel des actions pour toute la durée du GIEE :** 9.Plan de financement.pdf

**Sollicitez-vous une aide à l'animation du GIEE via une candidature à l'AAP Animation GIEE en 2022 ? :** Oui

## Animation du collectif

**Nom de la structure choisie pour l'Animation: :** Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne

**Type de structure choisie: :** Chambre d'agriculture

**Nom et prénom de l'animateur :** DURAND Corentin

<b>Courriel animateur :</b>	corentin.durand@agri82.fr
<b>Annexe engagement organisme d'accompagnement signée :</b>	10.Engagement organisme accompagnement.pdf
<b>Capitalisation des résultats du collectif</b>	
<b>Nom de la structure choisie pour la capitalisation :</b>	Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne
<b>Type de structure choisie pour la capitalisation :</b>	Chambre d'agriculture
<b>NouAnnexe engagement organisme de capitalisation :</b>	11.Engagement capitalisation.pdf
<b>Image</b>	
<b>Photo(s) représentative(s) du groupe :</b>	12.Photo du groupe.pdf
<b>Autres pièces justificatives</b>	
<b>Copie du certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué. :</b>	13.AVIS INSEE AREOC.pdf
<b>Copie des statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés :</b>	13.STATUTS AREOC.pdf
<b>Copie pour une association de la publication au JO ou le récépissé de déclaration à la préfecture : :</b>	13.RECEPISSE PREFECTURE AREOC.pdf
<b>Copie pour les sociétés de l'extrait K-bis ou l'inscription au registre ou répertoire concerné : :</b>	Pièce justificative non fournie
<b>Liste des membres de la personne morale : :</b>	13.Liste membres AREOC.pdf
<b>Tout document démontrant que les exploitants agricoles engagés dans le projet détiennent la majorité des voix dans l'instance décisionnelle : :</b>	13.Liste membres CA AREOC.pdf
<b>Copie du procès-verbal de la réunion de l'organe délibérant de la personne</b>	13.PV AREOC.pdf

**morale candidate approuvant le projet ::**

**Tout autre élément que je souhaite transmettre à l'administration ::**

**Toute autre pièce que je souhaite transmettre à l'administration ::** Pièce justificative non fournie

**Engagements du demandeur :**

**J'accepte les mentions légales ::** Oui

**J'autorise ::** Oui

**Je certifie ::** Oui

**Je m'engage en cas de reconnaissance GIEE ::** Oui

**Pièces post-instruction :** Pièce justificative non fournie

DRAAF Occitanie

R76-2022-09-13-00013

Arrêté portant reconnaissance de CUMA La Grappe Occitane en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au titre du projet VVEM - Vignes Vertes en Méditerranée

le 13 septembre 2022

## Arrêté portant reconnaissance de **CUMA LA GRAPPE OCCITANE** en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Numéro de l'arrêté : **AGRI 2022 R76 315**

Le préfet de la région Occitanie,

Vu

- la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, notamment son article 3 ;
  - le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 à L. 315-6, D. 315-1 à D. 315-9 et R. 313-45 à R. 313-46 ;
  - le décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental ;
  - le décret n°2015-467 du 23 avril 2015 relatif à la compétence et aux modalités d'intervention de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural sur les demandes de reconnaissance de groupements d'intérêt économique et environnemental ;
  - l'appel à candidatures à la reconnaissance GIEE ouvert pour 2022 en région Occitanie ;
  - l'avis de la présidente du conseil régional Occitanie consultée le 4 juillet 2022 ;
  - l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural consultée le 4 juillet 2022 ;
  - l'arrêté portant délégation de signature du préfet de la région Occitanie à Florent GUHL, Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie du 15 mars 2021;
- Considérant la demande de reconnaissance GIEE déposée auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie par CUMA LA GRAPPE OCCITANE en date du 27 avril 2022;

Sur proposition du Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie,

Arrête :

### **Article 1er –**

En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime,  
CUMA LA GRAPPE OCCITANE,  
dont le siège social est situé 6 B RTE DE SAINT PRIVAT 34310 QUARANTE,  
est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental au titre du projet:  
**VVEM - Vignes Vertes en Méditerranée.**

Le GIEE a choisi la Fédération départementale des CUMA de l'Hérault pour son accompagnement, et la Fédération départementale des CUMA de l'Hérault comme organisme de développement.

Pour ce projet, la Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural a émis les recommandations suivantes :

Dans le cadre de l'action de capitalisation, il serait intéressant que le GIEE décrive l'ensemble des projets existants sur le territoire et leurs liens entre eux. Il pourrait utilement se positionner sur l'AAP capitalisation pour permettre le changement d'échelle par apport aux seules productions du collectif.

La liste des adhérents de ce GIEE est la suivante :

ORTIZ Sébastien	6 bis route de Saint Privat	34310	QUARANTE
REIXACH Frédéric	16B rue des Anciens Lavoirs	34310	MONTOULIERS
SALINAS Maire-Pierre	41 traverse des Magnas, Hameau de la Manière	34620	PUISSERGUIER
EARL LISMAT	22 avenue du stade	34370	CREISSAN
GARCIA François	18 avenue du 1er mai	34310	QUARANTE
SCEA DE GUERY	Domaine de Guery	34310	CAPESTANG
GAEC Serge Cedric	5 rue Emile Dufaur	34310	QUARANTE
EARL VILLA DELORT	5 rue mairan	34620	PUISSERGUIER

Les actions prévues sont les suivantes :

Action 1 : Perfectionner la gestion des couverts végétaux

Action 2 : Améliorer le fonctionnement du sol

Action 3 : Chercher une solution à l'autonomie en intrants (semences de couverts végétaux et engrais organiques)

Le détail des actions prévues et de leurs indicateurs de suivi et de résultat figure dans la copie de la demande de Reconnaissance annexée au présent arrêté.

#### Article 2 –

Cette reconnaissance est valable à compter de la date de publication du présent arrêté pour **3 ans**.

Pendant cette période, CUMA LA GRAPPE OCCITANE porte sans délai à la connaissance du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt toute modification de la personne morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1. Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de reconnaissance.

#### Article 3 -

CUMA LA GRAPPE OCCITANE est tenu de fournir à la DRAAF **un bilan final au terme de la période de reconnaissance**.

Pour chaque action prévue lors de la demande de Reconnaissance, ce bilan devra renseigner les effets produits et les indicateurs.

#### Article 4 –

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Annexe: Copie de la demande de reconnaissance.

Fait à Toulouse,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur régional de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Forêt

  
Florent Guhl

# Appel à Projets GIEE 2022 pour la Reconnaissance des Groupements... > Dossier n° 7832368 (en instruction)

**Déposé le :**

27 avril 2022

## Identité du demandeur

**Email :**

gregoire.wattel@cuma.fr

**Dénomination :**

CUMA LA GRAPPE OCCITANE

**SIRET :**

31843649000029

**Forme juridique :**Coopérative d'utilisation de matériel  
agricole en commun (CUMA)**Libellé NAF :**

Activités de soutien aux cultures

**Code NAF :**

0161Z

**Date de création :**

1 janvier 1980

**Effectif mensuel (URSSAF) :****Effectif moyen annuel (URSSAF) :****Effectif de l'organisation (INSEE) :**Unités non employeuses (pas de salarié au  
cours de l'année de référence et pas  
d'effectif au 31/12).

**Numéro de TVA intracommunautaire :** FR35318436490

**Adresse :**  
CUMA LA GRAPPE OCCITANE  
CHEZ M. SEBASTIEN ORTIZ  
6 B RTE DE SAINT PRIVAT  
34310 QUARANTE  
FRANCE

**Capital social :** 28 030 €

**Chiffre d'affaires :** ► Détails

→ [Autres informations sur l'organisme sur « annuaire-entreprises.data.gouv.fr »](#) (ex: fiche d'immatriculation RNCS)

## Formulaire

**J'ai pris connaissance de l'Appel à Projets, par conséquent je suis informé que je ne peux pas candidater à la fois pour être reconnu GIEE et Groupe 30000 :**

**J'ai identifié que mon projet correspond à un souhait de Reconnaissance en tant que GIEE :** Oui

**Je suis informé que je peux revenir à tout moment sur mon dossier avec mes identifiants mais que je ne serai plus autorisé à modifier le dossier au delà de la date de fermeture de cette démarche :** Oui



**Je suis informé que mon collectif** Oui  
**peut être accompagné par une**  
**structure de son choix mais que**  
**le dépôt de la candidature doit**  
**être réalisé par la personne**  
**morale porteuse qui sera**  
**reconnue GIEE :**

**Je suis informé que l'adresse mail** Oui  
**utilisée pour accéder à cette**  
**démarche sera l'adresse utilisée**  
**par l'administration pour les**  
**échanges relatifs à la**  
**candidature. :**

### **Structure porteuse candidate :**

**Raison sociale de la structure** CUMA La Grappe Occitane  
**candidate: :**

**Type de structure candidate :** CUMA ou Fédération de CUMA

**Adresse postale de la structure: :** 6 B RTE DE SAINT PRIVAT, Quarante

**Code postal :** 34 310

**Nom et prénom du représentant** ORTIZ Sébastien  
**légal: :**

**Fonction au sein de la structure : :** Président

**Courriel : :** seb.ortiz@yahoo.fr

**Téléphone : :** 04 67 89 69 02

**Copie du Pouvoir habilitant le** Pièce justificative non fournie  
**signataire à engager la personne**  
**morale candidate : :**

**Copie de la pièce d'identité en** [CI-Président-CUMA-La-Grappe-Occitane.pdf](#)  
**cours de validité du représentant**  
**signataire de la demande: :**

**Cette candidature à la Reconnaissance est-elle issue de l'Émergence GIEE ? :** Oui de l'émergence 2021

**Compte-rendu de la phase d'émergence :** [Compte rendu – Phase d'émergence – GIEE vignes vertes.pdf](#)

## Responsable de suivi du projet :

**Nom et prénom ::** SALS Sylvain

**Fonction au sein de la structure ::** Directeur

**Courriel ::** [cuma.herault@free.fr](mailto:cuma.herault@free.fr)

**Téléphone ::** 06 08 80 06 75

## Projet :

**Intitulé du projet ::** VVEM - Vignes Vertes en Méditerranée

**Chapeau résumé du projet ::** Le dérèglement climatique est très marqué en milieu méditerranéen, entraînant la baisse de la pluviométrie et des épisodes de canicule. Ceci impacte négativement les vignes et la vie des sols en viticulture. Face à ces problématiques, un groupe de viticulteurs s'est réuni pour trouver des solutions.

**Resumé du projet ::** L'Hérault rencontre les limites d'une agriculture intensive et subit les évolutions d'un climat méditerranéen de plus en plus contrasté. Faisant face à ces problématiques, et constatant la perte de fertilité des sols et d'efficacité de leur système, un groupe de viticulteurs s'est penché sur de nouvelles pratiques agroécologiques. L'expérience d'enherbement des vignes a débuté par l'acquisition d'un semoir viticole en CUMA et la participation à des formations en agroécologie. Faisant le bilan des nouvelles pratiques mises en œuvre, le groupe exprime le besoin d'un suivi

technique nécessaire pour valider et consolider les connaissances acquises. Cela, dans le cadre d'une expérimentation de terrain structurée.

Pour mener à bien ce projet, les viticulteurs ont décidé de s'organiser sous la forme d'un GIEE qui leur permettra d'approfondir leurs connaissances. Trois axes d'expérimentation au champ seront privilégiés :

- perfectionner la gestion des couverts végétaux,
- améliorer le fonctionnement du sol,
- autonomie sur les semences et engrais organiques.

Ce projet vise la triple performance :

- environnementale : augmenter le taux de matière organique, améliorer la santé et la vie biologique des sols,
- économique : rendre le système agro-viticole plus résilient et préserver les sols pour leur permettre d'assurer leurs fonctions - - environnementales et productives sur le long terme,
- sociale : aider l'acceptation sociale de la viticulture sur le territoire et les échanges d'expériences au sein du groupe ou avec d'autres collectifs de viticulteurs.

### **Description des objectifs :**

Le groupe de viticulteurs à l'initiative de ce GIEE, s'est formé en parallèle de l'achat d'un semoir viticole de couverts végétaux, au sein de la CUMA La Grappe Occitane, sur le secteur de Quarante dans l'Hérault. Ce groupe a réuni sept viticulteurs d'orientations différentes : trois structures sont en conventionnel certifiées Haute Valeur Environnementale et quatre en agriculture biologique. Six sont apporteurs en caves coopératives (les caves de Quarante, des Vignerons d'Argeliers et des Vignerons du Pays d'Ensérune), le dernier vend son raisin sur pied.

Durant l'année d'émergence, le groupe s'est étoffé. Il compte désormais 8 viticulteurs. Le nouveau membre du groupe est un viticulteur de Puisserguier, membre de la CUMA. Il cultive 20

hectares de vignes, dont il commercialise le vin en partie en vente directe. Comme le reste du groupe, il pratique d'ores et déjà l'enherbement de la vigne mais souhaite améliorer ses pratiques et la vie des sols de son exploitation.

La phase d'émergence a aussi permis de préciser le questionnement des viticulteurs, au travers des diagnostics de durabilité des exploitations, d'actions de formation sur l'activité microbiologique et les leviers mobilisables pour régénérer cette activité microbiologique, et d'une visite d'expérience auprès du GIEE "Couvreurs de Vignes" dans les Pyrénées-Orientales. Ce GIEE travaille sur la mise en place de couverts végétaux en inter-rang de vigne et sur le lien avec la réserve hydrique des sols en contexte méditerranéen. De plus, ils ont observé l'intérêt de ces couverts sur la vie des sols.

Le bilan de l'année écoulée a ainsi permis de définir et de structurer les axes principaux du projet et les essais à mettre en place. Ils sont de trois ordres :

- perfectionner la conduite des couverts végétaux : choix des espèces selon l'état et la qualité des sols, itinéraires techniques, conduite avec ou sans irrigation, techniques d'implantation et de destruction selon le type de couvert;
- améliorer le fonctionnement du sol : gestion de la matière organique, recherche d'une meilleure structure physico-chimique;
- identifier des solutions visant l'amélioration de l'autonomie du système de culture : production de semences de couverts végétaux, recherche de sources d'approvisionnement locales en matières organiques.

Le projet du groupe est d'amener chaque exploitation à la modification de ses pratiques culturales afin d'améliorer la vie des sols et la santé des plantes, et plus globalement, de rendre les systèmes viticoles plus résilients face aux évolutions climatiques actuelles. Les actions menées conduisent à une reconception profonde

du système de culture de ces exploitations viticoles issues d'un système de production intensif.

Les modifications des systèmes viticoles et l'appropriation des nouvelles pratiques vont s'opérer à l'échelle de l'exploitation. Néanmoins, ces agriculteurs avancent ensemble : le groupe est un levier. Il offre un cadre plus sécurisant pour l'expérimentation et l'adoption de nouvelles pratiques : échanges d'expériences entre pairs, cadre méthodologique et ressources humaines pour la coordination et le suivi du projet soutenus par le GIEE, investissement mutualisé au travers de la CUMA dans le matériel spécifique qui serait à acquérir.

Les objectifs du groupe sont multiples :

- identifier les itinéraires techniques les plus performants pour le développement des couverts végétaux et l'adoption des bonnes pratiques agricoles par les viticulteurs,
- expérimenter les différents types d'apports de matières organiques et minérales et vérifier leur intérêt sur le rendement et la santé des végétaux et du sol ;
- explorer des solutions visant l'amélioration de l'autonomie du système de culture notamment en matière de production de semences de couverts végétaux ;
- créer du lien, favoriser les échanges et les synergies entre viticulteurs et groupes de viticulteurs pour consolider les connaissances et l'adoption des nouvelles pratiques.

**Thématique principale :** Conservation des sols

**Autre thématique au coeur du projet (4 maximum) :**

- Autre thématique :**
- Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences)
  - variétés)
  - Gestion quantitative et qualitative de l'eau
  - Changement climatique

- Couverts végétaux

**Description de chaque action :**

**Nom de l'action :** Perfectionner la gestion des couverts végétaux

**Objectifs, contenu :** L'objectif de cette action est d'identifier les itinéraires techniques les mieux adaptés à la culture des couverts végétaux et aux différentes caractéristiques des parcelles, ainsi que l'appropriation des bonnes pratiques par les membres du groupe. Actuellement, chacun rencontre des réussites et des échecs dans la conduite des couverts. L'intérêt est de comparer les différentes pratiques et d'identifier, en fonction des contextes pédoclimatiques, celles qui sont les mieux appropriées pour le développement des couverts et les moins impactantes pour le rendement de la vigne. A ces fins sont prévus : Caractérisation initiale des parcelles, en se basant sur les analyses de sols réalisées dans le cadre de la phase d'émergence, et validation des choix de couverts en fonction des parcelles. Suivi des itinéraires techniques mis en œuvre : modalités de mise en œuvre des interventions et leurs dates, de l'implantation jusqu'à la destruction du couvert, relevé de la pluviométrie, événements survenus durant la culture, avec ou sans irrigation, mesure de rendement de la vigne... Suivi, recueil et exploitation des données relevées chez les viticulteurs par un technicien de la chambre d'agriculture de l'Hérault (et ou un stagiaire) . Réunions bout de champ de bilan et d'échange sur les pratiques entre les viticulteurs (une après semis, une avant destruction). Après 3 ans de suivi et bilan : Élaboration d'un document de synthèse : mise en avant des observations les plus significatives et des bonnes pratiques, identification des itinéraires les mieux adaptés en fonction des contextes pédoclimatiques  
Présentation et diffusion des résultats à l'occasion de différents événements : journées techniques

et journées de démonstration, réunions de Cuma et de Fédérations de Cuma, ... destinées aux agriculteurs et aux techniciens, diffusion des références aux partenaires techniques (chambres d'agriculture, Draaf...), mise en ligne du document téléchargeable, etc.

**Calendrier :**

Les suivis et les échanges entre les membres du groupe auront lieu à deux périodes de la campagne : après les vendanges et les semis de couverts en début d'automne (septembre), pour échanger sur les rendements de la vigne et l'observation des levées des couverts ; en fin d'hiver (mars), pour analyser les développements des couverts. Un document de synthèse de l'action et des fiches techniques du ou des itinéraires les mieux adaptés seront élaborés à l'été 2025.

**Indicateurs de résultat :**

Nombre de rencontres réalisées / nombre de rencontres prévues  
Nombre de jours passés à l'action / nombre prévu  
Nombre d'agriculteurs ayant adopté la solution / nombre prévu  
Document de synthèse du travail de suivi  
Fiche technique présentant les différents itinéraires techniques

**Nom de l'action :**

Améliorer le fonctionnement du sol

**Objectifs, contenu :**

L'objectif de cette action est d'améliorer la vie biologique et le fonctionnement des sols pour rendre les systèmes de culture plus résilients face aux évolutions climatiques actuelles. A ces fins, le groupe souhaite augmenter les taux de matière organique des sols par l'apport de matières organiques diverses (fientes, fumier, Bois Raméal Fragmenté, marc de raisin, déchets verts...).

Activer la vie biologique et microbiologique des sols en testant différentes pratiques agronomiques est aussi l'un des objectifs. Enfin, il s'agira d'améliorer la structure physico-chimique

des sols, notamment par la diminution du travail du sol et leur couverture hivernale. Pour cela ils prévoient : la caractérisation initiale des parcelles en se basant sur les analyses de sols réalisées dans le cadre de la phase d'émergence, le suivi de l'impact sur le rendement de la vigne de l'apport d'engrais organique ou minéral, la mise en place d'essais pour évaluer l'intérêt de différentes espèces de couverts végétaux sur la vie biologique des sols et leur impact sur le rendement de la vigne, en implantation inter-rang et sous le rang, de tester différents types de destruction mécanique ou biologique (préparation à base de microorganismes) des couverts végétaux. L'analyses biologiques des sols permettant de mettre en avant l'évolution de la vie du sol et de ses caractéristiques physico-chimique suite aux essais réalisés, la production d'un support de communication (fiche technique) traitant l'intérêt agronomique et économique sur le long terme de ces pratiques, l'organisation d'une journée portes-ouvertes sur une/des exploitations du groupe : retour d'expérience et partage des connaissances, l'appui technique par les partenaires : chambre d'agriculture de l'Hérault (conseiller et ou stagiaire) pour la conduite et l'analyse des essais en lien avec Stéphane Aissaoui, agronome et formateur indépendant.

**Calendrier :**

Le suivi des essais aura lieu principalement lors de phase végétative de la vigne, soit entre les mois de mars et de septembre : février-mars : épandage des engrais organiques et minéraux, Fin mars-avril : destruction des couverts végétaux. Le document technique sera élaboré à l'issue des 3 années de suivi, durant l'été 2025.



<b>Indicateurs de résultat :</b>	Diffusion d'un document technique mettant en avant l'évolution des indicateurs agronomiques des sols (matière organique, vie microbologique, pH...) Compte-rendu des résultats des essais.
<b>Nom de l'action :</b>	Chercher une solution à l'autonomie en intrants (semences de couverts végétaux et engrais organiques)
<b>Objectifs, contenu :</b>	<p>Cette action a pour objectif de rechercher les voies et moyens de rendre les systèmes de culture plus autonomes. Le premier enjeu est l'auto-gestion de leurs semences de couverts végétaux. Le second est la réduction des achats de d'engrais organique, tout en respectant des apports en quantités suffisantes et en favorisant des sources d'approvisionnement local. Pour cela le groupe prévoit : l'implantation de cultures utilisées dans les couverts végétaux sur des parcelles non-viticoles (par exemple seigle et féverole) sous forme de micro-parcelles, la prise en main des itinéraires techniques, la gestion de la culture (semis, entretien, récolte) :</p> <p>identification d'un céréaliier local, l'identification du/des matériels de récolte de graines de couverts entre les vignes, la prospection des sources locales d'approvisionnement de matière organique : élevages, distillerie, déchetterie, la formation à la valorisation des matières organiques : technique de compostage, d'épandage et autre, l'évaluation technique et financière du projet avec l'appui de la Fédération des CUMA de l'Hérault, une visite d'expérience d'un viticulteur autonome en production de semences de couverts végétaux et ou d'engrais organiques.</p>
<b>Calendrier :</b>	Les tests auront lieu durant le GIEE, probablement lors de la deuxième année. La première année sera consacrée à la formation et à la compréhension de la conduite des cultures

semencières. Pour ce qui est de la réflexion sur l'autonomie en engrais organiques, celle-ci sera basée sur la prospection des sources d'approvisionnement locales, des visites d'expériences et des temps d'échange en réunion tout au long du GIEE. Un bilan, pour mettre en évidence les suites à donner sera réalisé en fin de GIEE, durant l'été 2025.

**Indicateurs de résultat :**

Compte-rendu des contacts et visites, Résultat des tests d'implantation de céréales (exemple : seigle) et légumineuses (exemple : féverole), Bilan et perspective des tests d'implantation et de récolte des semences.

**Calendrier :**

**Date de début ::** 01 septembre 2022

**Durée ::** 3 ans

**Justification d'une durée de 9 ans demandée ::****Perspectives de poursuite des actions du collectif au delà de la durée projet ::**

Le projet a pour vocation de se poursuivre au-delà du GIEE. Les agriculteurs souhaitent en effet pérenniser la pratique de mise en place de couverts végétaux et restaurer par ce moyen la vie biologique des sols. Avec ce GIEE, ils ont pour objectif d'initier une démarche d'amélioration continue de leur système viticole.

L'accompagnement du groupe de viticulteurs sera réalisé par la Fédération des CUMA de l'Hérault. La mise en place des essais et le suivi agronomique incombent à la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Hérault au travers d'un conseiller agricole spécialisé en viticulture et de deux stages d'étudiants ingénieurs.

Un des enjeux du projet est d'assurer l'animation du développement de ces techniques, en

favorisant les échanges entre pairs et les retours d'expériences dans le cadre de réunions bout de champ, de visites d'essais et de visites d'exploitations.

Un autre enjeu est la mise en réseau des expériences et la diffusion des connaissances acquises. Le réseau des fédérations de CUMA et des chambres d'agriculture devront y veiller particulièrement et étendre cette diffusion aux autres départements d'Occitanie (et au-delà). L'organisation de journées techniques, de journées de démonstration, ou l'organisation d'échanges d'expériences entre viticulteurs et groupes de viticulteurs, permettra de diffuser le plus largement possible les références acquises. Les outils numériques et les actions de formation seront aussi mobilisés pour partager et diffuser les connaissances auprès des viticulteurs et des techniciens.

## Groupe d'agriculteurs engagés dans le projet :

**Nombre d'exploitants agricoles engagés (nombre d'agriculteurs) :** 8

**Nombre d'exploitations agricoles du projet (unités de production) :** 8

**dont nombre d'exploitations d'établissement d'enseignement (EPLEFPA) :** 0

**SAU des membres engagés dans le GIEE (ha) :** 190

**SAU totale concernée par le projet :** 180

**Plus-value de l'action collective :** La dynamique collective est le pilier central de la réussite des initiatives personnelles. En effet, dans le cadre de la mise en place d'essais et de l'adoption de nouvelles pratiques, le groupe est

sécurisant. Il permet de mutualiser les risques liés au changement de pratiques et d'apprendre des erreurs et des réussites de chacun. Les échanges de pair à pair sont un soutien indispensable pour surmonter les difficultés qui se présentent dans le processus d'apprentissage.

La CUMA est un des leviers du développement des couverts végétaux, car elle accueille notamment les matériels spécifiques de semis et de destruction. De plus, étant un lieu de rencontre, par le biais du bâtiment de remisage du matériel situé à Quarante, elle permet de se retrouver, et d'échanger dans un cadre non formalisé.

Le collectif d'agriculteurs permet de se rassurer dans la reconception de son système, de consolider les innovations et de les démultiplier au niveau des membres du groupe et au-delà de les diffuser auprès des adhérents de la Cuma. Ils ont la possibilité de tester les nouvelles pratiques en bénéficiant de l'expérience des agriculteurs pionniers et en utilisant le matériel spécifique acquis par la Cuma. La dynamique collective permet ainsi de densifier les pratiques vertueuses sur le territoire.

Les résultats agronomiques, techniques, économiques et sociaux recueillis dans les exploitations seront mis en commun, comparés, capitalisés et partagés pour en tirer des enseignements et ainsi progresser.

Le réseau d'animation des Fédérations de CUMA est également un soutien dans le partage et la diffusion des pratiques et de l'innovation, en permettant la circulation des connaissances d'une Cuma à l'autre, mais aussi d'une région à l'autre.

**Principale orientation de production du groupe :**

Viticulture

**Diagnostic agroécologique :**

[Bilan Diagnostics agrécologiques - Grappe Occitane.pdf](#)

**Saisie des agriculteurs engagés dans le GIEE :**

**Nom entreprise :** ORTIZ Sébastien

**Adresse :** 6bis Route de Saint Privat 34310 Quarante

Code INSEE : 34226

**Numéro PACAGE :** 034021924

**Nom entreprise :** REIXACH Frédéric

**Adresse :** 16bis Rue des Anciens Lavoisirs 34310 Montouliers

Code INSEE : 34170

**Numéro PACAGE :** 034020305

**Nom entreprise :** SALINAS Marie-Pierre

**Adresse :** 41 Traverse des Magnants 34620 Puisserguier

Code INSEE : 34225

**Numéro PACAGE :** 034023516

**Nom entreprise :** EARL LISMAT

**Adresse :** 22 Avenue du Stade 34370 Creissan

Code INSEE : 34089

**Numéro PACAGE :** 034022441

**Nom entreprise :** GARCIA François

**Adresse :** 18 Avenue du 1er Mai 34310 Quarante

Code INSEE : 34226

**Numéro PACAGE :** 034006618

**Nom entreprise :** SCEA DE GUERY

**Adresse :** Domaine de Guery 34310 Capestang

**Numéro PACAGE :** 034020346

**Nom entreprise :** GAEC Serge Cedric

**Adresse :** 5 Rue Emile Dufaur 34310 Quarante

Code INSEE : 34226

**Numéro PACAGE :** 034024680

**Nom entreprise :** VILLADELORT

**Adresse :** 5 Rue Mairan 34620 Puisserguier

Code INSEE : 34225

**Numéro PACAGE :** 034010629

**Saisie des sièges d'exploitation  
des agriculteurs engagés :**



Géoportail/MNHN | Etalab - avril 2022 | © Etalab



MapTiles

© Contributeurs OpenStreetMap

### Sélections utilisateur

Un point situé à 43°20'44"N 2°57'43"E

Un point situé à 43°20'25"N 2°54'34"E

Un point situé à 43°23'36"N 3°0'22"E

Un point situé à 43°22'23"N 3°0'46"E

Un point situé à 43°20'36"N 2°57'40"E

Un point situé à 43°19'9"N 3°4'19"E

Un point situé à 43°20'42"N 2°57'54"E

Un point situé à 43°22'2"N 3°2'39"E

**Engagement des exploitants sous  
forme de liste :**

[annexe\\_liste\\_exploitants\\_La\\_Grappe\\_Occitane.xls](#)

### Territoire du projet :

**Nom du territoire principal  
auquel se rattache le projet ::**

Sud de la Soubergues

**Type de territoire ::**

Petite région agricole

**Caractéristiques générales du  
territoire en lien avec le projet ::**

Le territoire du GIEE est la commune de Quarante et les communes limitrophes (Puisserguier, Montouliers, Creissan, Capestang) dans l'Hérault, au nord du Canal du Midi et à la frontière avec

l'Aude.

L'Hérault se situe dans la partie méridionale de la région Occitanie. L'agriculture est majoritairement tournée vers la viticulture. Le climat est méditerranéen : les hivers y sont doux alors que les étés sont chauds et secs avec des vents violents et un ensoleillement très important. Les prévisions d'évolutions avec le changement climatique sont des moyennes pluviométriques en baisse (actuellement 662 mm).

La production viticole prédomine dans le département avec deux exploitations sur trois dans cette orientation. Le département est leader de la production vinicole (46,5% de la surface agricole utile du département) en Occitanie, elle-même 1er bassin de production français.

Un tiers des volumes de productions est réalisés par des caves indépendantes alors que les deux tiers sont assurés par 59 caves coopératives.

L'agriculture biologique y est développée, et représente 14,5% de la SAU (Surface Agricole Utile) du département. Bien au-dessus des 8,5% de la SAU au niveau national. Ces dernières années, la conversion des exploitations, sinon en agriculture biologique, du moins en Haute Valeur Environnementale est une tendance forte, avec en particulier la nécessité de préparer le retrait du glyphosate.

L'Hérault est un département où les CUMA sont bien présentes. On dénombre sur son territoire près de 120 CUMA. Cela représente 3 630 exploitations, soit environ 46% des exploitations du département.

Certains membres du GIEE cultivent sur l'aire d'alimentation de captage du forage de la Manière qui s'étend sur les communes de Creissan, Puisserguier, Cébazan et Cazedarnes. De fait, ceci entraîne un certain nombre de restrictions notamment au niveau du prélèvement de l'eau et de l'utilisation des produits phytosanitaires. Les travaux menés dans



le cadre du GIEE peuvent avoir ici un intérêt dans la protection de cette ressource. En particulier, la mise en place des couverts végétaux qui piègent les nitrates.

Pour finir, concernant les exploitations du groupe, les diagnostics de durabilités ont pu mettre en avant que le groupe était engagé dans le développement de pratiques agroécologiques ainsi que dans l'amélioration de leur performance environnementale. Cependant, des améliorations restent possibles, notamment au niveau des consommations d'énergies et de l'émission des gaz à effet de serre, ainsi que sur l'utilisation et la gestion du phosphore. Le travail prévu dans le cadre du GIEE trouve donc ici tout son intérêt.

## Partenariat, autres membres :

**Le collectif est-il impliqué dans Ecophyto? :** Non

**Le collectif est-il impliqué dans l'enseignement? :** Non

**Partenariat: :**

**Partenaire: :** Chambre agriculture de l'Hérault

**Partenaire: :** Stéphane AISSAOUI (société Agrovideo)

**Membres non agriculteur : :**

**Membre non agriculteur: :** Julien CABROL (Chef de culture à la SCEA De Guery)

## Argumentaire à l'appui de la candidature :

**Argumentaire :** [Argumentaire-VVEM-GIEE.pdf](#)

## Budget et plan de financement prévu des actions

**Plan de financement prévisionnel des actions pour toute la durée du GIEE :** [Temps passé & budget\\_GIEE animationLa grappe - Sheet5.pdf](#)

**Sollicitez-vous une aide à l'animation du GIEE via une candidature à l'AAP Animation GIEE en 2022 ? :** Oui

## Animation du collectif

**Nom de la structure choisie pour l'Animation: :** Fédération Départementale des CUMA de l'Hérault

**Type de structure choisie: :** CUMA ou Fédération de CUMA

**Nom et prénom de l'animateur :** SALS Sylvain

**Courriel animateur :** [cuma.herault@free.fr](mailto:cuma.herault@free.fr)

**Annexe engagement organisme d'accompagnement signée : :** [Engagement-accompagnement-FDCUMAHERAULT-VVEM.pdf](#)

## Capitalisation des résultats du collectif

**Nom de la structure choisie pour la capitalisation: :** Fédération départementale des CUMA de l'Hérault

**Type de structure choisie pour la capitalisation :** CUMA ou Fédération de CUMA

**NouAnnexe engagement organisme de capitalisation: :** [Engagement-capitalisation-FDCUMAHERAULT-VVEM.pdf](#)

## Image

**Photo(s) représentative(s) du groupe :** [Photos-groupe-GIEE-VVEM.pdf](#)

## Autres pièces justificatives

**Copie du certificat d'immatriculation indiquant le** [Avis\\_de\\_situation\\_CUMA-La-Grappe-Occitane.pdf](#)

**n°SIRET dûment attribué. :**

**Copie des statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés : :** [STATUTS GE LA GRAPPE OCCITANE.pdf](#)

**Copie pour une association de la publication au JO ou le récépissé de déclaration à la préfecture : :** [AGREMENT LA GRAPPE OCCITANE QUARANTE.pdf](#)

**Copie pour les sociétés de l'extrait K-bis ou l'inscription au registre ou répertoire concerné : :** [k bis la grappe du 21 04 2022.pdf](#)

**Liste des membres de la personne morale : :** [Listes-adhérents-CUMA-La-Grappe-Occitane.pdf](#)

**Tout document démontrant que les exploitants agricoles engagés dans le projet détiennent la majorité des voix dans l'instance décisionnelle : :** [PV DU CA DE LA GRAPPE 14 11 2018 \(2\).pdf](#)

**Copie du procès-verbal de la réunion de l'organe délibérant de la personne morale candidate approuvant le projet : :** [Extrait de délibération du conseil - La Grappe Occitane.pdf](#)

**Tout autre élément que je souhaite transmettre à l'administration : :**

**Toute autre pièce que je souhaite transmettre à l'administration : :** [Document-complémentaire-ANALYSES-VVEM.pdf](#)

### **Engagements du demandeur :**

**J'accepte les mentions légales : :**  Oui

**J'autorise : :**  Oui

**Je certifie : :**  Oui

**Je m'engage en cas de reconnaissance GIEE :**

Oui

**Pièces post-instruction :**

Pièce justificative non fournie

DRAAF Occitanie

R76-2022-09-13-00018

Arrêté portant reconnaissance de GVA Plateau  
Neste-Barousse en qualité de groupement  
d'intérêt économique et environnemental (GIEE)  
au titre du projet GIEE PASTEL = Pratiques  
Agroécologiques et Solutions pour la Transition  
des systèmes d'Élevage

le 13 septembre 2022

## Arrêté portant reconnaissance de **GVA du Plateau Neste-Barousse** en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Numéro de l'arrêté : **AGRI 2022 R76 320**

Le préfet de la région Occitanie,

Vu

- la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, notamment son article 3 ;
- le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 à L. 315-6, D. 315-1 à D. 315-9 et R. 313-45 à R. 313-46 ;
- le décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental ;
- le décret n°2015-467 du 23 avril 2015 relatif à la compétence et aux modalités d'intervention de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural sur les demandes de reconnaissance de groupements d'intérêt économique et environnemental ;
- l'appel à candidatures à la reconnaissance GIEE ouvert pour 2022 en région Occitanie ;
- l'avis de la présidente du conseil régional Occitanie consultée le 4 juillet 2022 ;
- l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural consultée le 4 juillet 2022 ;
- l'arrêté portant délégation de signature du préfet de la région Occitanie à Florent GUHL, Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie du 15 mars 2021;

Considérant la demande de reconnaissance GIEE déposée auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie par GVA du Plateau Neste-Barousse en date du 27 avril 2022;

Sur proposition du Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie,

Arrête :

### **Article 1er –**

En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime,  
GVA du Plateau Neste-Barousse,  
dont le siège social est situé Antenne de la Chambre d'Agriculture - 48 rue du huit mai 1945 – 65300 LANNEMEZAN,  
est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental au titre du projet:

**GIEE PASTEL = Pratiques Agroécologiques et Solutions pour la Transition des systèmes d'Élevage.**

Le GIEE a choisi la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées pour son accompagnement, et la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées comme organisme de développement.

Pour ce projet, la Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural a émis les recommandations suivantes :

Au-delà de la démarche de capitalisation prévue par ce groupe, il sera pertinent de monter un dossier sans le cadre de l'appel « capitalisation » de manière à envisager une capitalisation multi collectifs, notamment avec les autres GIEE du 65 traitant de ces thématiques.

La liste des adhérents de ce GIEE est la suivante :

LAY	Florent	37 AU BOURG	65330	RECURT	
BAZERQUE	Frédéric	FERME CASTERA	65150	BIZE	
GAEC LA FERME DU HOURQUET				65250	GAZAVE
BAZERQUE	Catherine	QUARTIER GAJAN DESSUS	65250	ST ARROMAN	
DUJARDIN	Philippe	1 PLACE DE L EGLISE	65150	MONTEGUT	
BOUCHER	Julien	5 CHEMIN DES MOLOUS	65220	FRECHEDE	
EARL D'ANTHONY		21 CHEMIN POUTGE EST - LE BOILA	65150	ST LAURENT DE NESTE	
IBOS	Eric	11 RUE DES PYRENEES	65220	MAZEROLLES	
DUBARRY Joël		6 CHEMIN DE CANDELE	65330	BONRERPOS	
NOILHAN Clément		6 ROUTE DE L'ESTELOU	65300	CLARENS	
SCEA UNIDEL AGRI		2193 chemin de bustos	65330	BONRERPOS	
BAJOU	Guillaume	17 ROUTE DU COMMINGES	65230	CASTELNAU MAGNOAC	
GROLLEAU	Benoît	19 RUE DU BAS MOUR	65250	LA BARTHE DE NESTE	
DUPLEICH	Philippe	16 RUE DES FRENES	65250	ESCALA	

Les actions prévues sont les suivantes :

Action 1 : Améliorer la maîtrise des prairies et de la qualité de l'herbe

Action 2 : Augmenter la performance du troupeau

Action 3 : Monter en compétences sur l'engraissement à l'herbe

Action 4 : Améliorer le travail en élevage

Le détail des actions prévues et de leurs indicateurs de suivi et de résultat figure dans la copie de la demande de Reconnaissance annexée au présent arrêté.

#### Article 2 –

Cette reconnaissance est valable à compter de la date de publication du présent arrêté pour **3 ans**.

Pendant cette période, GVA du Plateau Neste-Barousse porte sans délai à la connaissance du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt toute modification de la personne morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1. Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de reconnaissance.

**Article 3 -**

GVA du Plateau Neste-Barousse est tenu de fournir à la DRAAF **ou un bilan final au terme de la période de reconnaissance.**

Pour chaque action prévue lors de la demande de Reconnaissance, ce bilan devra renseigner les effets produits et les indicateurs.

**Article 4 –**

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Annexe: Copie de la demande de reconnaissance.

Fait à Toulouse,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur régional de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Forêt



Florent Guhl



[demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr)

# Appel à Projets GIEE 2022 pour la Reconnaissance des Groupements... > Dossier n° 8146690 (en instruction)

Déposé le :

27 avril 2022

## Identité du demandeur

Email :

ingenierie-financiere@hautes-  
pyrenees.chambagri.fr

Dénomination :

CHAMBRE DEPARTEMENTALE  
D'AGRICULTURE

SIRET :

18650002100016

Forme juridique :

Organisme consulaire

Libellé NAF :

Activités des organisations patronales et  
consulaires

Code NAF :

9411Z

Date de création :

1 janvier 1982

Effectif mensuel (URSSAF) :

Effectif moyen annuel (URSSAF) :

Effectif de l'organisation (INSEE) :

50 à 99 salariés

**Numéro de TVA intracommunautaire :** FR01186500021

**Adresse :**  
CHAMBRE DEPARTEMENTALE  
D'AGRICULTURE  
22 PL DU FOIRAIL  
65000 TARBES  
FRANCE

**Capital social :**

**Chiffre d'affaires :** ► Détails

→ [Autres informations sur l'organisme sur « annuaire-entreprises.data.gouv.fr »](#) (ex: fiche d'immatriculation RNCS)

## Formulaire

**J'ai pris connaissance de l'Appel à Projets, par conséquent je suis informé que je ne peux pas candidater à la fois pour être reconnu GIEE et Groupe 30000 :** Oui

**J'ai identifié que mon projet correspond à un souhait de Reconnaissance en tant que GIEE :** Oui

**Je suis informé que je peux revenir à tout moment sur mon dossier avec mes identifiants mais que je ne serai plus autorisé à modifier le dossier au delà de la date de fermeture de cette démarche :** Oui

**Je suis informé que mon collectif peut être accompagné par une structure de son choix mais** Oui

que le dépôt de la  
candidature doit être réalisé  
par la personne morale  
porteuse qui sera reconnue  
GIEE :

Je suis informé que l'adresse Oui  
mail utilisée pour accéder à  
cette démarche sera  
l'adresse utilisée par  
l'administration pour les  
échanges relatifs à la  
candidature. :

### Structure porteuse candidate :

Raison sociale de la structure candidate :	GVA du Plateau Neste-Barousse
Type de structure candidate :	GDA ou GVA
Adresse postale de la structure :	Antenne de la Chambre d'Agriculture - 48 rue du huit mai 1945 – 65300 LANNEMEZAN
Code postal :	65 300
Nom et prénom du représentant légal :	BAZERQUE Catherine
Fonction au sein de la structure :	Présidente
Courriel ::	cath.bazerque@gmail.com
Téléphone ::	07 69 70 02 27
Copie du Pouvoir habilitant le signataire à engager la personne morale candidate ::	Pièce justificative non fournie
Copie de la pièce d'identité en cours de validité du	<a href="#">01_GIEE_PASTEL_CNI_BAZERQUE.pdf</a>

**représentant signataire de la demande :**

**Cette candidature à la Reconnaissance est-elle issue de l'Emergence GIEE ? :** Oui de l'émergence 2021

**Compte-rendu de la phase d'émergence :** [02\\_GIEE\\_PASTEL\\_CR\\_EMERGENCE.pdf](#)

## **Responsable de suivi du projet :**

**Nom et prénom ::** Maxime CHEOUX DAMAS

**Fonction au sein de la structure ::** Chargé de mission élevage

**Courriel ::** [ingenierie-financiere@hautes-pyrenees.chambagri.fr](mailto:ingenierie-financiere@hautes-pyrenees.chambagri.fr)

**Téléphone ::** 06 16 12 44 96

## **Projet :**

**Intitulé du projet ::** GIEE PASTEL = Pratiques Agroécologiques et Solutions pour la Transition des systèmes d'Élevage

**Chapeau résumé du projet ::** Sur un territoire de piémont pyrénéen à dominante élevage de ruminants, un collectif d'éleveurs souhaite travailler à la transition des systèmes d'élevage en développant des pratiques agro-écologiques basées sur la valorisation accrue de l'herbe en élevage de ruminants, depuis la qualité des fourrages jusqu'à la performance des troupeaux.

**Resumé du projet ::** Le GVA du Plateau de Neste-Barousse s'était impliqué dans le projet Qualiprat entre 2015 et 2020, qui a permis de travailler sur des prairies à flore variée (PFV). Outre les expérimentations sur les PFV, au terme du projet en 2021 les agriculteurs ont progressé sur leur manière d'appréhender leur système fourrager selon les espèces fourragères et sur l'importance de l'herbe d'un point de vu technico-économique. L'opportunité de continuer à travailler en groupe sur ce sujet et de

pouvoir élargir un les champs du débat sur la gestion de la qualité des fourrages et la performance induite sur les rations basées sur la valorisation accrue de l'herbe, ont orienté les agriculteurs sur la construction d'un GIEE.

Les actions prévues visent à augmenter la performance des systèmes d'élevage herbagers en gagnant en maîtrise des prairies (de l'agronomie aux besoins des troupeaux), de développer les connaissances sur la conduite des animaux à l'herbe et plus spécifiquement en période de reproduction et en période d'engraissement.

Par ailleurs, les éleveurs du collectif souhaite engager une réflexion sur l'amélioration des conditions de travail des éleveurs en quantifiant et en qualifiant le travail en élevage d'une part, et en l'abordant précisément dans le cadre de la transition des systèmes herbagers d'autre part.

La gestion de l'herbe est largement motivée par la triple performance économique-sociale-environnementale, par rapport à des conduites plus onéreuses (type ensilage de maïs et tourteau de soja) et qui augmentent la dépendance des exploitations à des marchés instables, ou plus sensibles aux effets du changement climatique.

Le travail spécifique sur les pratiques de conduites à l'herbe pour la reproduction et l'engraissement vise aussi à gagner en performance technique et économique avec des animaux à forts besoin (période de reproduction, mise-bas, engraissement).

Le développement de l'élevage à l'herbe vise à diminuer les importations dans les élevages et de favoriser des milieux riches de biodiversité et de captage de carbone (prairies permanentes et naturelles).

L'étude sur le travail en élevage vise à conforter des systèmes durables et viables en élevage de ruminants, d'améliorer le bien-être de l'éleveur.

De même, la perspective de l'élevage à l'herbe et une filière d'engraissement locale et territoriale peut contribuer à un engagement des éleveurs dans une garantie de qualité et de relocalisation alimentaire

chère aux consommateurs.

Enfin, les actions que les éleveurs du GIEE souhaitent conduire leur permettront d'intégrer plus encore les pratiques agro-écologiques compatibles avec la triple performance des exploitations.

**Description des objectifs :** Les objectifs du GIEE Pastel sont de consolider et développer les connaissances des agriculteurs du piémont pyrénéen en termes de maîtrise de l'herbe, de valoriser les systèmes herbagers en termes de performances des animaux et de qualifier la durabilité de ces systèmes en transition. Les systèmes d'élevages de ruminants à l'herbe sont déjà très répandus sur ce territoire de piémont pyrénéen et ont vocation à perdurer dans un contexte de relocalisation alimentaire, de changement climatique et de diminution du nombre d'exploitations.

**Thématique principale :** Autonomie alimentaire des élevages

**Autre thématique au coeur du projet (4 maximum) :**

- Autre thématique :**
- Conditions de travail
  - Changement climatique

**Description de chaque action :**

**Nom de l'action :** Améliorer la maîtrise des prairies et de la qualité de l'herbe

**Objectifs, contenu :** L'objectif pour les éleveurs est d'expérimenter et de monter en compétence sur la maîtrise de l'herbe de la gestion de la prairie jusqu'à la production des fourrages. Pour y parvenir, le GIEE prévoit : - des réunions en bout de champs sur des formats courts (1h30 à 2h) pour échanger sur les techniques de pâturage, la botanique ou encore sur la récolte fourragère sont prévues, - des expérimentations sur l'amélioration de la qualité des produits en partant de l'agronomie pour aller jusqu'à l'analyse du fourrage, -

des réunions de suivis de prairies selon les saisons pour échanger sur les pratiques, - des analyses de fourrages pour certaines prairies en fonctions de critères décidés par le groupe.

**Calendrier :**

Les réunions se dérouleront au fil des saisons à raison de quatre à cinq rendez-vous par an. L'expérimentation sur l'amélioration des prairies se fera sur les trois ans du projet. Les analyses de fourrages se dérouleront une fois par an en automne (à la fin des regains et avant de réaliser les rations hivernales).

**Indicateurs de résultat :**

Ces actions doivent amener les agriculteurs à avoir une gestion plus précise de la gestion globale des prairies (en fonctions d'indicateurs agro-climatiques par exemple). Ils devront aussi viser de meilleures analyses de fourrages la troisième année par rapport au début du programme. Ils aspirent à être plus à l'aise avec les espèces présentes dans leurs prairies et leurs effets sur le sol et dans la ration.

**Nom de l'action :**

Augmenter la performance du troupeau

**Objectifs, contenu :**

L'objectif est de produire mieux (en qualité et en quantité) à structure équivalente. Cela passe notamment par une meilleure gestion de la reproduction et par la performance de l'alimentation. Pour y parvenir, le GIEE prévoit : - des expérimentations sur des itinéraires d'élevage de génisses pour mieux piloter la reproduction - un travail annuel de réalisation de rations hivernales en fonction des analyses réalisées préalablement. L'idée est de sensibiliser les éleveurs à l'élevage de précision pour optimiser le travail, la production et le gain économique (le calcul des rations ira jusqu'à chiffrer le coût alimentaire en fonction des stratégies et de la qualité des fourrages).

**Calendrier :**

L'expérimentation se déroulera sur les trois ans avec des pesées régulières, et il y a aura une fois par an un bilan des itinéraires testé avec un échange autour des

stratégies de chacun. Le calcul des rations et l'analyse économique associée se feront tous les ans en automne, après les analyses de fourrages.

**Indicateurs de résultat :** La troisième année, les agriculteurs pourront baser l'élevage et la mise à la reproduction de leurs génisses sur des itinéraires chiffrés en termes de performance. La dernière année, les rations reposant sur des fourrages de meilleure qualité grâce à l'action 1, elles devront être plus économes en intrants.

**Nom de l'action :** Monter en compétences sur l'engraissement à l'herbe

**Objectifs, contenu :** L'objectif est d'expérimenter et développer de nouvelles pratiques d'engraissement basées sur l'herbe pour les éleveurs du territoire et de vérifier la faisabilité et la généralisation sur le territoire. Les éleveurs seront sensibilisés à l'engraissement à l'herbe grâce à des voyages techniques dans des territoires où la pratique est répandue : un voyage dans le Mézenc en première année, un dans les Deux-Sèvres en deuxième année, et potentiellement dans le Doubs en troisième année (objectif de voir des itinéraires en élevage de Blonde d'Aquitaine, en Limousine, en ovin et éventuellement en Charolais). En termes d'expérimentation, des itinéraires d'engraissement seront réalisés en ovin et en bovin (race Limousine et Blonde d'Aquitaine). Ils seront basés sur des calculs de rations, des pesées régulières et sur des réunions d'échanges autour des itinéraires. Il y aurait 6 itinéraires différents : 2 en système ovin, 2 en système bovin Blonde d'Aquitaine et 2 en système bovin Limousin.

**Calendrier :** Chaque suivi d'engraissement se déroulera sur 6 à 7 mois et les suivis s'étaleront sur les trois années du projet.

**Indicateurs de résultat :** L'engraissement à l'herbe valorise les ressources locales et vise à réduire les coûts et de gagner en qualité pour les produits animaux. A l'issue des trois ans, les éleveurs



auront constitué des itinéraires de référence pour engraisser des animaux en valorisant en maximum la ressource herbagère. Ils seront aussi sensibles aux pratiques répandues dans d'autres bassins de production.

**Nom de l'action :** Améliorer le travail en élevage

**Objectifs, contenu :** L'objectif est de mieux chiffrer le travail dans les élevages pour comprendre et appréhender l'astreinte des éleveurs. Les travaux qui seront engagés par le collectif viseront l'identification des périodes de forte densité du travail et à des échanges entre les agriculteurs lors du bilan annuel. Un outil de type "calculatrice temps de travail" développé par le réseau des Chambres d'agriculture est identifié pour ce travail.

**Calendrier :** L'outil sera utilisé sur l'ensemble des trois ans et il y aura un point sur les résultats une fois par an en fin d'hiver.

**Indicateurs de résultat :** Les éleveurs auront des références collectives de temps de travail en fonction des stratégies fourragères identifiées, ce qui permettra les échanges et les recherches de solutions pour maîtriser et/ou atténuer la charge de travail lors des périodes sensibles.

## Calendrier :

**Date de début :** 05 septembre 2022

**Durée :** 3 ans

**Justification d'une durée de 9 ans demandée :**

**Perspectives de poursuite des actions du collectif au delà de la durée projet ::**

La maîtrise de l'herbe de la gestion des prairies (fertilisation, technique de pâturage, de fauche...) jusqu'à la maîtrise de l'alimentation des animaux est une ambition pour tous les éleveurs du territoire du piémont. La valorisation individuelle des actions et donc de la montée en compétence des éleveurs perdurera au-delà du projet de GIEE.

Les résultats et les retours d'expérience du GIEE PASTEL seront diffusés via les canaux d'information classiques de la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées et du réseau des groupes de développement : Le Bulletin Agricole (journal local), réseaux sociaux (Facebook), site internet, réunions de services internes de la Chambre d'agriculture, journées techniques et autres formations spécifiques.

**Groupe d'agriculteurs engagés dans le projet :**

**Nombre d'exploitants agricoles engagés (nombre d'agriculteurs) ::** 17

**Nombre d'exploitations agricoles du projet (unités de production) ::** 14

**dont nombre d'exploitations d'établissement d'enseignement (EPLEFPA) ::** 0

**SAU des membres engagés dans le GIEE (ha) ::** 1 000

**SAU totale concernée par le projet ::** 1 000

**Plus-value de l'action collective ::**

Le projet vise à monter en compétence individuellement et collectivement. Il doit servir à conserver voire renforcer la dynamique de groupe qui caractérise le territoire du Plateau de la Neste. De même, la capitalisation des résultats du GIEE doit être accessible au plus grand nombre, et permettre d'intégrer des jeunes agriculteurs dans la voie de

l'élevage à l'herbe.

En collectif, le GVA du Plateau Neste-Barousse est un collectif bien implanté et dynamique sur le territoire pour mener des projets en groupe. Les travaux du GIEE seront largement diffusés au sein du GVA et au sein du réseau des groupes de développement départementaux concernés par les systèmes herbagers.

**Principale orientation de production du groupe :** Élevage

**Diagnostic agroécologique :** [03\\_GIEE\\_PASTEL\\_SYNTHESE\\_DIAGNOSTICS.pdf](#)

**Saisie des agriculteurs engagés dans le GIEE :**

**Nom entreprise :** Frédéric BAZERQUE

**Adresse :** Ferme Castera 65150 Bize

**Numéro PACAGE :** 065155372

**Nom entreprise :** Catherine BAZERQUE

**Adresse :** Gajan Dessus 65250 Saint-Arroman

Code INSEE : 65385

**Numéro PACAGE :** 065009909

**Nom entreprise :** Clément NOILHAN

**Adresse :** 6 L'Estelou 65300 Clarens

Code INSEE : 65150

**Numéro PACAGE :** 065157772

**Nom entreprise :** Julien BOUCHER

**Adresse :** 5 Chemin Molous 65220 Fréchède

**Numéro PACAGE :** 065159245

**Nom entreprise :** EARL d'Anthony

**Adresse :** 21 Chemin de la Poutge Est 65150 Saint-Laurent-de-Neste

Code INSEE : 65389

**Numéro PACAGE :** 065157839

**Nom entreprise :** Eric IBOS

**Adresse :** 11 Rue des Pyrénées 65220 Mazerolles

Code INSEE : 65308

**Numéro PACAGE :** 065159776

**Nom entreprise :** Guillaume BAJOU

**Adresse :** 17 Route du Comminges 65230 Castelnau-Magnoac

Code INSEE : 65129

**Numéro PACAGE :** 065159639

**Nom entreprise :** SCEA UNIDEL AGRI

**Adresse :** 2193 Chemin de Bustos 65330 Bonrepos

Code INSEE : 65097

**Numéro PACAGE :** 065159987

**Nom entreprise :** GAEC LA FERME DU HOURQUET

**Adresse :** Gazave  
Code INSEE : 65190

**Numéro PACAGE :** 065158460

**Nom entreprise :** Florent LAY

**Adresse :** 37 Au Bourg 65330 Recurt  
Code INSEE : 65376

**Numéro PACAGE :** 065157413

**Nom entreprise :** Joël DUBBARY

**Adresse :** 6 Chemin de Candele 65330 Bonrepos  
Code INSEE : 65097

**Numéro PACAGE :** 065011973

**Nom entreprise :** Philippe DUJARDIN

**Adresse :** 1 Place de l'Eglise 65150 Montégut  
Code INSEE : 65319

**Numéro PACAGE :** 065003801

**Nom entreprise :** Philippe DUPLEICH

**Adresse :** 16 Rue des Frênes 65250 Escala

**Numéro PACAGE :** 065158547

**Saisie des sièges  
d'exploitation des  
agriculteurs engagés :**



 Géoportail/MNHN | © Etalab   © OpenMapTiles   © Contributeurs  
 StreetMap

### Sélections utilisateur

Un point situé à 43°12'44"N 0°26'2"E  
Florent LAY

Un point situé à 43°12'44"N 0°23'9"E  
SCEA UNIDEL AGRI

Un point situé à 43°17'28"N 0°31'35"E  
Guillaume BAJOU

Un point situé à 43°21'15"N 0°17'9"E  
Eric IBOS

Un point situé à 43°5'46"N 0°29'19"E  
EARL d'Anthony

Un point situé à 43°22'13"N 0°14'57"E

Julien BOUCHER

Un point situé à 43°9'36"N 0°24'40"E

Clément NOILHAN

Un point situé à 43°3'7"N 0°23'47"E

Catherine BAZERQUE

Un point situé à 43°3'9"N 0°28'43"E

Frédéric BAZERQUE

Un point situé à 43°2'19"N 0°24'58"E

GAEC la ferme du Hourquet

Un point situé à 43°11'50"N 0°22'29"E

Joël DUBARRY

Un point situé à 43°3'54"N 0°30'13"E

Philippe DUJARDIN

Un point situé à 43°4'19"N 0°23'13"E

Benoît GROLLEAU

Un point situé à 43°5'47"N 0°25'1"E

Philippe DUPLEICH

**Engagement des exploitants  
sous forme de liste :**

[04\\_GIEE\\_PASTEL\\_LISTE\\_EXPLOITANTS.xls](#)

## Territoire du projet :

**Nom du territoire principal  
auquel se rattache le projet**

Piémont pyrénéen, plateau de la Neste

::

**Type de territoire ::**

Autres

**Caractéristiques générales  
du territoire en lien avec le  
projet :**

Le territoire du projet correspond à la zone de piémont sur l'est des Hautes-Pyrénées. C'est une terre d'élevage de ruminants avec une orientation très herbagère pour l'alimentation des troupeaux. 3 agriculteurs des Coteaux d'Astarac et de Bigorre ayant des systèmes d'élevage assez similaires sont intégrés dans le collectif. L'augmentation des cours des matières premières et les

tensions sur le marché de la viande pousse un certain nombre d'éleveurs à renforcer leur intérêt pour l'herbe, qui reste le fourrage le plus équilibré et le moins cher. C'est déjà dans cette optique que le GVA du Plateau Neste-Barousse avait travaillé sur les prairies dans le cadre du projet Qualiprat. C'est donc pour aller encore plus loin avec l'opportunité d'élargir un peu le groupe à tous les éleveurs du territoire, que le collectif souhaite travailler au sein d'un GIEE.

## Partenariat, autres membres :

**Le collectif est-il impliqué dans Ecophyto? :** Non

**Le collectif est-il impliqué dans l'enseignement? :** Non

**Partenariat: :**

**Partenaire: :** SAS du marché du Parc Val d'Adour

**Partenaire: :** Syndicat de la boucherie des Hautes-Pyrénées

**Membres non agriculteur : :**

## Argumentaire à l'appui de la candidature :

**Argumentaire :** [05\\_GIEE\\_PASTEL\\_ARGUMENTAIRE.pdf](#)

## Budget et plan de financement prévu des actions

**Plan de financement prévisionnel des actions pour toute la durée du GIEE :** [06\\_GIEE\\_PASTEL\\_BUDGET.pdf](#)

**Sollicitez-vous une aide à l'animation du GIEE via une candidature à l'AAP Animation GIEE en 2022 ? :** Oui

## Animation du collectif



**Nom de la structure choisie pour l'Animation :** Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées

**Type de structure choisie :** Chambre d'agriculture

**Nom et prénom de l'animateur :** Maxime CHEOUX DAMAS

**Courriel animateur :** m.cheoux-damas@hautes-pyrenees.chambagri.fr

**Annexe engagement organisme d'accompagnement signée :** [07\\_GIEE\\_PASTEL\\_ENGAGEMENT\\_ANIMATION.pdf](#)

## Capitalisation des résultats du collectif

**Nom de la structure choisie pour la capitalisation :** Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées

**Type de structure choisie pour la capitalisation :** Chambre d'agriculture

**NouAnnexe engagement organisme de capitalisation :** [08\\_GIEE\\_PASTEL\\_ENGAGEMENT\\_CAPITALISATION.pdf](#)

## Image

**Photo(s) représentative(s) du groupe :** [09\\_GIEE\\_PASTEL\\_PHOTO.jpg](#)

## Autres pièces justificatives

**Copie du certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué. :** [10\\_GIEE\\_PASTEL\\_ATTESTATION\\_IMMAT\\_GVA\\_PNB.pdf](#)

**Copie des statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés :** [11\\_GIEE\\_PASTEL\\_STATUTS\\_GVA\\_PNB.pdf](#)

**Copie pour une association de la publication au JO ou le** [12\\_GIEE\\_PASTEL\\_ATTESTATION\\_JO\\_GVA\\_PNB.pdf](#)

**récépissé de déclaration à la  
préfecture : :**

**Copie pour les sociétés de  
l'extrait K-bis ou l'inscription  
au registre ou répertoire  
concerné : :** Pièce justificative non fournie

**Liste des membres de la  
personne morale : :** [13\\_GIEE\\_PASTEL\\_MEMBRES\\_GVA\\_PNB.pdf](#)

**Tout document démontrant  
que les exploitants agricoles  
engagés dans le projet  
détennent la majorité des  
voix dans l'instance  
décisionnelle : :** [14\\_GIEE\\_PASTEL\\_PV\\_CONSTITUTION\\_GIEE\\_GVA.pdf](#)

**Copie du procès-verbal de la  
réunion de l'organe  
délibérant de la personne  
morale candidate  
approuvant le projet : :** [15\\_GIEE\\_PASTEL\\_PV\\_GIEE\\_GVA\\_PNB.pdf](#)

**Tout autre élément que je  
souhaite transmettre à  
l'administration : :**

**Toute autre pièce que je  
souhaite transmettre à  
l'administration : :** [16\\_GIEE\\_PASTEL\\_ENGAGEMENTS\\_EXPLOITATIONS.pdf](#)

### **Engagements du demandeur :**

**J'accepte les mentions  
légales : :** Oui

**J'autorise : :** Oui

**Je certifie : :** Oui

**Je m'engage en cas de  
reconnaissance GIEE : :** Oui

**Pièces post-instruction : :** Pièce justificative non fournie



DRAAF Occitanie

R76-2022-09-13-00022

Arrêté portant reconnaissance de SCA  
Vignerons de St Mont en qualité de groupement  
d'intérêt économique et environnemental (GIEE)  
au titre du projet GIEE VIGNERONS DU SAINT  
MONT

le 13 septembre 2022

## Arrêté portant reconnaissance de **SCA VIGNERONS DU SAINT MONT** en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Numéro de l'arrêté : **AGRI 2022 R76 324**

Le préfet de la région Occitanie,

Vu

- la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, notamment son article 3 ;
- le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 à L. 315-6, D. 315-1 à D. 315-9 et R. 313-45 à R. 313-46 ;
- le décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental ;
- le décret n°2015-467 du 23 avril 2015 relatif à la compétence et aux modalités d'intervention de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural sur les demandes de reconnaissance de groupements d'intérêt économique et environnemental ;
- l'appel à candidatures à la reconnaissance GIEE ouvert pour 2022 en région Occitanie ;
- l'avis de la présidente du conseil régional Occitanie consultée le 4 juillet 2022 ;
- l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural consultée le 4 juillet 2022 ;
- l'arrêté portant délégation de signature du préfet de la région Occitanie à Florent GUHL, Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie du 15 mars 2021;

Considérant la demande de reconnaissance GIEE déposée auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie par SCA VIGNERONS DU SAINT MONT en date du 20 mai 2022;

Sur proposition du Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie,

Arrête :

### **Article 1er –**

En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime,  
SCA VIGNERONS DU SAINT MONT,  
dont le siège social est situé 101 rue Bernard Tumapaler, Saint-Mont 32400,  
est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental au titre du projet:  
**GIEE VIGNERONS DU SAINT MONT.**

Le GIEE a choisi CERFRANCE GASCOGNE OCCITANE pour son accompagnement, et CERFRANCE GASCOGNE OCCITANE comme organisme de développement.

Pour ce projet, la Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural a émis les recommandations suivantes :  
néant

La liste des adhérents de ce GIEE est la suivante :

BOURNAZEL RIVIERE	EARL	bournazel.gilles@orange.fr	6 chemin de Louis	65700	LABATUT
BURGAN STEPHANE GELLENAVE		stephane.burgan@orange.fr	L'Escloupé	32290	BOUZON-
LACAHUZE	GAEC	peres.florian@gmail.com	Lacahuze	32290	AIGNAN
PROVIDENCE MONT	SARL	chicoy@wanadoo.fr	2 Rue Ste Barbe	32400	SAINT
D'ALBERT	EARL	cedric.laborde1@gmail.com	Manaoutia	32400	VIELLA
SERGENT	EARL	gaecsergent@orange.fr	Au Luc	32400	AURENSAN
ADES	EARL	denis.poeysegur@orange.fr		32160	SAINT AUNIX
AMASSAG 32160 BEAUMARCHES		Association Médico Sociale	vignes.e2p@gmail.com		Complexe de Pagès
FITAN ERIC		fitan.eric@wanadoo.fr	Bernerot	32290	POUYDRAGUIN
TERRADE POUYDRAGUIN	GAEC	veronique.terrade@yahoo.fr	Cardenaou d'En Bas		32290
DE PAILLET LABARTHETE	GAEC	martinedubospaillet@orange.fr	Paillet		32400
MESPLES GERARD		gerard.mesples@orange.fr	A Hontan	32400	SARRAGACHIES
MALABIRADE LESBATS VERLUS	GAEC	gaecmalabirade@gmail.com	Laouhéou		32400
VAN DE CASTEELE BENJAMIN BOUZON-GELLENAVE		benjamin.vdcasteele@gmail.com		Le 21	32290
TARTAS DUFFOUR JEGUN CRAVENCERES	SCEA	tristan.jegun@gmail.com	Tucom		32110
DORMAL	EARL	chicoy@wanadoo.fr	2 Rue Ste Barbe	32400	SAINT MONT
PLAIMONT CHÂTEAU DE SABAZAN 32400 SAINT MONT			m.gandou@plaimont.fr		route de Corneillan

Les actions prévues sont les suivantes :

ACTION N°1 : Animer et coordonner le GIEE

ACTION N° 2a : Se former et acquérir de nouvelles compétences

ACTION n° 2b : Echanger entre agriculteurs expérimentés

ACTION N° 3 : Expérimenter les couverts végétaux

ACTION n° 4 : Accompagner collectivement la mise en place de couverts végétaux

ACTION N°5 : Diffuser les expériences et les résultats

Le détail des actions prévues et de leurs indicateurs de suivi et de résultat figure dans la copie de la demande de Reconnaissance annexée au présent arrêté.

**Article 2 –**

Cette reconnaissance est valable à compter de la date de publication du présent arrêté pour **6 ans**.  
Pendant cette période, SCA VIGNERONS DU SAINT MONT porte sans délai à la connaissance du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt toute modification de la personne morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1. Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de reconnaissance.

**Article 3 -**

SCA VIGNERONS DU SAINT MONT est tenu de fournir à la DRAAF **un bilan intermédiaire des actions du GIEE à 3 ans et un bilan final au terme de la période de reconnaissance.**

Pour chaque action prévue lors de la demande de Reconnaissance, ce bilan devra renseigner les effets produits et les indicateurs.

**Article 4 –**

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Annexe: Copie de la demande de reconnaissance.

Fait à Toulouse,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur régional de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Forêt



Florent Guhl

[demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr)

# Appel à Projets GIEE 2022 pour la Reconnaissance des Groupements... > Dossier n° 8739414 (en instruction)

Déposé le : 20 mai 2022

## Identité du demandeur

**Email :** fberton@go.cerfrance.fr

**Dénomination :** ASSOCIATION DE GESTION ET DE  
COMPTABILITE GASCOGNE-OCCITANE  
DITE "AGC.GO"

**SIRET :** 32721686700017

**SIRET du siège social:** 32721686700173

**Forme juridique :** Association déclarée

**Libellé NAF :** Activités comptables

**Code NAF :** 6920Z

**Date de création :** 2 mai 1983

**Effectif mensuel (URSSAF) :**

**Effectif moyen annuel (URSSAF) :**

**Effectif de l'organisation (INSEE) :** 100 à 199 salariés



<b>Numéro de TVA intracommunautaire :</b>	FR40327216867
<b>Adresse :</b>	ASSOCIATION DE GESTION ET DE COMPTABILITE GASCOGNE OCCITANE CHE DE LA CAILLAOUERE BP 166 32003 AUCH CEDEX FRANCE
<b>Capital social :</b>	
<b>Chiffre d'affaires :</b>	► Détails
<b>Numéro RNA :</b>	W321000487
<b>Titre :</b>	ASSOCIATION DE GESTION ET DE COMPTABILITE GASCOGNE-OCCITANE DITE "AGC.GO"
<b>Objet :</b>	EXERCER L'ACTIVITE D'EXPERTISE COMPTABLE ET APPORTER CONSEIL ET ASSISTANCE EN MATIERE DE GESTION. REALISER TOUTES LES PRESTATIONS DE SERVICES DANS TOUS LES DOMAINES CONCERNANT LA GESTION ET L'ACCOMPA- GNEMENT DES ENTREPRISES ET ORGANISMES ADHERENTS OU NON, NOTAMMENT AGRICULTEURS, AINSI QUE TOUTE ACTION EN FORMATION.
<b>Date de création :</b>	16 mars 1983
<b>Date de publication :</b>	27 mars 1983
<b>Date de déclaration :</b>	4 janvier 2019
	<a href="#">→ Autres informations sur l'organisme sur « <a href="http://annuaire-entreprises.data.gouv.fr">annuaire-entreprises.data.gouv.fr</a> »</a> (ex: fiche d'immatriculation RNCS)

## Formulaire

**J'ai pris connaissance de l'Appel à Projets, par conséquent je suis informé que je ne peux pas**  **Oui**

**candidater à la fois pour être reconnu GIEE et Groupe 30000 :**

**J'ai identifié que mon projet correspond à un souhait de Reconnaissance en tant que GIEE :** Oui

**Je suis informé que je peux revenir à tout moment sur mon dossier avec mes identifiants mais que je ne serai plus autorisé à modifier le dossier au delà de la date de fermeture de cette démarche :** Oui

**Je suis informé que mon collectif peut être accompagné par une structure de son choix mais que le dépôt de la candidature doit être réalisé par la personne morale porteuse qui sera reconnue GIEE :** Oui

**Je suis informé que l'adresse mail utilisée pour accéder à cette démarche sera l'adresse utilisée par l'administration pour les échanges relatifs à la candidature. :** Oui

### **Structure porteuse candidate :**

**Raison sociale de la structure candidate: :** SCA VIGNERONS DU SAINT MONT

**Type de structure candidate :** Coopérative (hors CUMA)

**Adresse postale de la structure: :** 101 rue Bernard Tumapaler, Saint-Mont

**Code postal :** 32 400

**Nom et prénom du représentant légal: :** MARC DUCOURNEAU

**Fonction au sein de la structure : :** Président

**Courriel ::** m.gandou@plaimont.fr

**Téléphone ::** 06 85 84 78 45

**Copie du Pouvoir habilitant le signataire à engager la personne morale candidate ::** Pièce justificative non fournie

**Copie de la pièce d'identité en cours de validité du représentant signataire de la demande: :** [Carte Identité Marc \(1\).pdf](#)

**Cette candidature à la Reconnaissance est-elle issue de l'Emergence GIEE ? :** Oui de l'émergence 2021

**Compte-rendu de la phase d'émergence :** [CR\\_Partiel\\_emergence\\_GIEE VigST MONT\\_2021.pdf](#)

## **Responsable de suivi du projet :**

**Nom et prénom ::** Sylvain COURNET

**Fonction au sein de la structure ::** Agronome CERFRANCE Gascogne Occitane

**Courriel ::** scournet@go.cerfrance.fr

**Téléphone ::** 06 49 78 71 65

## **Projet :**

**Intitulé du projet ::** GIEE VIGNERONS DU SAINT MONT

**Chapeau résumé du projet ::**

Des viticulteurs du Saint-Mont travaillent pour améliorer la fertilité des sols de leurs vignes. L'émergence GIEE 2021-2022 a permis de fédérer un groupe autour de cette thématique. Ainsi avec le CERFRANCE et la cave des vignerons du Saint Mont, les agriculteurs vont poursuivre l'évolution de leurs systèmes grâce à la structuration du GIEE.

**Resumé du projet ::**

Depuis quelques années dans la région du Armagnac, les viticulteurs commencent à mettre en place des actions pour améliorer la fertilité de leurs sols. A travers les acteurs qui accompagnent les agriculteurs sur les parties techniques comme la Cave des vignerons du Saint Mont et le pôle agronomie CERFRANCE Gascogne Occitane, une dynamique informelle s'est créée. Les viticulteurs souhaitent en groupe capitaliser et aller plus loin dans leurs expériences. Nous avons déposé un projet d'émergence en mai 2021 et les agriculteurs souhaitent poursuivre en déposant une demande de reconnaissance GIEE.

Il est prévu de cibler les actions du GIEE autour des couverts végétaux sur les vignes en AOP (vins rouges qualitatifs) et les couverts végétaux sur le cavaillon car ce sont deux modes de gestion de la vigne qui nécessitent une approche systémique du système de culture. Les actions retenues du GIEE sont : des plateformes d'essais, des tours de plaine, des formations, des journées d'échange avec des agriculteurs expérimentés.

Par l'implantation de couverts végétaux, se développe la triple performance sur les exploitations. En effet, les couverts végétaux enrichissent le sol en matière organique et développent l'auto-fertilité des sols donc moins d'apports d'engrais extérieurs et une meilleure résilience face aux aléas climatiques (sécheresse/érosion/pollution par lixiviation). En terme économique, des économies d'intrants

sont à prévoir. Au niveau social, ils fédèrent les agriculteurs par la réflexion de groupe, la mutualisation des connaissances et une dynamique territoriale positive.

La diffusion des expériences et essais sera large afin de sensibiliser les viticulteurs du Bas Armagnac, notamment les viticulteurs livrant leur récolte au groupe Plaimont.

**Description des objectifs :**

Pour l'ensemble des viticulteurs du groupe, les objectifs sont les suivants :

Pour les vignes en AOP, re-concevoir le système des pratiques agronomiques pour être capable d'avoir des vignes assez, mais pas trop vigoureuses pour réussir à produire un raisin de qualité avec une vigne saine.

Améliorer la fertilité de sols afin de pouvoir réduire les charges opérationnelles et être plus résilients face aux aléas climatiques (excès/manque d'eau).

Pour les les couverts sur le cavaillon, il faut re-concevoir le système dans sa globalité pour maintenir les objectifs technico-économiques tout en produisant/gérant une biomasse sur le cavaillon, qui est aujourd'hui inexistante.

**Thématique principale :**

Couverts végétaux

**Autre thématique au coeur du projet (4 maximum) :**

**Autre thématique :**

- Amélioration fertilisation
- autonomie en azote
- légumineuses
- Conservation des sols
- Produits phytos: réduction d'usage et alternatives
- Échanges entre agriculteurs et avec la société

**Description de chaque action :**

<b>Nom de l'action :</b>	ACTION N°1 : Animer et coordonner le GIEE
<b>Objectifs, contenu :</b>	Animation du GIEE : création et animation d'un comité de pilotage avec les agriculteurs et les partenaires pour le suivi du projet ; rédaction du rapport d'activité ; demande de solde
<b>Calendrier :</b>	Septembre 2022 : Création du comité de pilotage- 2 réunions / an
<b>Indicateurs de résultat :</b>	Nombre de réunions du comité de pilotage; Rapports d'activité du GIEE
<b>Nom de l'action :</b>	ACTION N° 2a : Se former et acquérir de nouvelles compétences
<b>Objectifs, contenu :</b>	L'objectif de l'action est de former les agriculteurs sur de nouvelles pratiques pour devenir autonome dans la prise de décision. Ces formations sont indiquées afin de donner de la cohérence au projet mais elles seront financées par le VIVEA. Ces formations seront axées sur la mise en place des couverts, le choix des espèces et tipicités de chaque escèces.
<b>Calendrier :</b>	Hiver/ printemps 2023
<b>Indicateurs de résultat :</b>	Nombre d'agriculteurs ayant participés aux formations. Nous mettrons en place un questionnaire d'auto-évaluation de l'évolution des connaissances de chacun en début et à la fin des sessions de formation. Il nous permettra de mesurer le résultat de l'évolution des compétences de chacun
<b>Nom de l'action :</b>	ACTION n° 2b : Echanger entre agriculteurs expérimentés

<b>Objectifs, contenu :</b>	La connaissance vient de l'expérience. Aussi l'échange entre pairs et avec des agriculteurs expérimentés est indispensable pour accompagner l'évolution de pratiques durablement sur les exploitations. Rencontres avec d'autres agriculteurs expérimentés
<b>Calendrier :</b>	une rencontre par an
<b>Indicateurs de résultat :</b>	Nombre de rencontres organisées
<b>Nom de l'action :</b>	ACTION N° 3 : Expérimenter les couverts végétaux
<b>Objectifs, contenu :</b>	Par cette action, les agriculteurs pourront tester de nouvelles pratiques afin de définir ensemble les pratiques couverts végétaux adaptées à leur système de production. Chaque année, une plateforme sera implantée chez un des agriculteurs du groupe avec plusieurs modalités sur la thématique des couverts végétaux. Sur 3 ans, 3 thématiques seront expérimentées : - Choix des espèces et des mélanges à planter sur le rang pour les vins rouges AOP avec deux critères : limiter la vigueur de démarrage de la vigne tout en maximisant la qualité des vins - Choix des espèces et des mélanges à planter sur le cavaillon sur les vignes en IGP et AOP - Quelles techniques d'implantation et de destruction ? Ces plateformes seront un lieu d'échange aussi avec d'autres agriculteurs du secteur lors des journées porte-ouverte.
<b>Calendrier :</b>	Été : Réflexion et définition des modalités des plateformes et des partenaires techniques Automne : Mise en place des plateformes Hiver : suivi des plateformes Printemps : visites et démonstration Été suivant : bilan de la plateforme

<b>Indicateurs de résultat :</b>	Nombre de visites sur les plateformes Nombre d'agriculteurs qui auront visité les plateformes Rapport d'essai + fiche synthèse permettant de définir les meilleurs itinéraires techniques pour les couverts végétaux dans le secteur et le contexte pédo-climatique.
<b>Nom de l'action :</b>	ACTION n° 4 : Accompagner collectivement la mise en place de couverts végétaux
<b>Objectifs, contenu :</b>	Des tours de plaine seront organisés avec objectif d'échanger sur : implantation des couverts, suivi du développement, destruction, mesure de biomasse, suivi des vigueur de vignes, qualité des raisins
<b>Calendrier :</b>	Hiver 2022 : démarrage des tours de plaine 2 à 3 / an répartis sur l'hiver, printemps, été. Eté 2024 : Enquête sur les pratiques des couverts végétaux
<b>Indicateurs de résultat :</b>	Nombre d'agriculteurs ayant participé aux rencontres; Mesure de l'évolution de la pratique des couverts végétaux en année 3 du programme avec un questionnaire de pratique : nombre d'espèces implantées, date de semis, technique de semis, destruction (technique et date)
<b>Nom de l'action :</b>	ACTION N°5 : Diffuser les expériences et les résultats
<b>Objectifs, contenu :</b>	Cette action consiste à diffuser largement les expériences et résultats du GIEE. Aussi nous prévoyons : 1 journée porte-ouverte / an : Permettre un temps d'échange autour des expériences du GIEE ; 1 fiche synthèse des résultats d'expérimentation / an mis en ligne sur le site internet Cerfrance Go; 1 interview par



agriculteur du groupe mis en ligne sur le site internet Cerfrance Go

**Calendrier :**

1 journée porte-ouverte / an : en mars de chaque année, 1 fiche synthèse des résultats d'expérimentation / an : en fin de campagne, 1 interview d'agriculteur du groupe : retour sur les tests des agriculteurs en fonction des expériences

**Indicateurs de résultat :**

Nombre de journées porte-ouverte; Nombre de livrables

**Calendrier :****Date de début ::**

01 juillet 2022

**Durée ::**

6 ans

**Justification d'une durée de 9 ans demandée ::****Perspectives de poursuite des actions du collectif au delà de la durée projet ::**

Le changement de l'approche système ainsi que la mise en place de nouvelles pratiques pour les viticulteurs va demander du temps pour ajuster et affiner les pratiques, notamment face aux évolutions climatiques. Ce projet est donc le départ d'expériences pluriannuelles pour les viticulteurs. Les agriculteurs sont fédérés notamment autour d'une même cave coopérative ce qui prouve un engagement à long terme. Ce projet est donc voué à durer minimum 6 ans.

**Groupe d'agriculteurs engagés dans le projet :**

**Nombre d'exploitants agricoles engagés (nombre d'agriculteurs) ::** 16

**Nombre d'exploitations agricoles du projet (unités de production) ::** 17

**dont nombre d'exploitations  
d'établissement d'enseignement  
(EPLEFPA) ::**

0

**SAU des membres engagés dans le  
GIEE (ha) ::**

1 590

**SAU totale concernée par le projet  
::**

430

**Plus-value de l'action collective ::**

Le travail en collectif est indispensable à l'évolution des pratiques sur les exploitations agricoles. En effet, le groupe comme échelle de travail permet à ses membres d'échanger, de rendre ou se rendre compte des difficultés, de mutualiser les avancées et les échecs, de collaborer sur des projets et de créer du lien au-delà du seul apport de connaissances techniques agricoles.

L'évolution des pratiques agricoles commence avant tout par une évolution psychologique des individus afin d'être prêt à tester, à mettre en place des essais, à mesurer, à se tromper... Le travail groupe est également une "assurance risque". En mutualisant les expériences, on avance d'autant plus vite et plus loin.

**Principale orientation de  
production du groupe ::**

Viticulture

**Diagnostic agroécologique :**

[DIAG EXPLOITATIONS\\_20.05.2022.pdf](#)

**Saisie des agriculteurs engagés dans le GIEE :**

**Nom entreprise :**

EARL BOURNAZEL

**Adresse :**

6 Chemin de Louis 65700 Labatut-Rivière

Code INSEE : 65240

**Numéro PACAGE :**

065159691

**Nom entreprise :** BURGAN STEPHANE  
**Adresse :** L'Église 32290 Bouzon-Gellenave  
Code INSEE : 32063  
**Numéro PACAGE :** 032020644

**Nom entreprise :** GEAC LACAHUZE  
**Adresse :** Lacahuze, 32290 AIGNAN  
**Numéro PACAGE :** 032015590

**Nom entreprise :** SARL PROVIDENCE  
**Adresse :** 2 Rue Sainte-Barbe 32400 Saint-Mont  
Code INSEE : 32398  
**Numéro PACAGE :** 032169890

**Nom entreprise :** EARL D'ALBERT  
**Adresse :** Manaoutia, 32400 VIELLA  
**Numéro PACAGE :** 032159332

**Nom entreprise :** EARL SERGENT  
**Adresse :** Luc 32400 Aurensan  
Code INSEE : 32017  
**Numéro PACAGE :** 032165369

**Nom entreprise :** GAEC DE PAILLET

**Adresse :** Paillet, 32400 LABARTHETE

**Numéro PACAGE :** 032159926

**Nom entreprise :** MESPLES GERARD

**Adresse :** A Hontan, 32400 SARRAGACHIES

**Numéro PACAGE :** 032158011

**Nom entreprise :** GAEC MALABIRADE LESBATS

**Adresse :** Lahouéou 32400 Verlus

Code INSEE : 32461

**Numéro PACAGE :** 032000198

**Nom entreprise :** VAN DE CASTEELE BENJAMIN

**Adresse :** Le 21, 32290 BOUZON-GELLENAVE

**Numéro PACAGE :** 032170173

**Nom entreprise :** EARL ADES

**Adresse :** Saint-Aunix-Lengros 32160

**Numéro PACAGE :** 032170173

**Nom entreprise :** AMASSAG - Association Médico Sociale

**Adresse :** Chateau de Pagés 32160 Beaumarchés

Code INSEE : 32036

**Numéro PACAGE :** 032166556

**Nom entreprise :** FITAN ERIC

**Adresse :** Bernerot 32290 Pouydraguin

**Numéro PACAGE :** 032165093

**Nom entreprise :** GAEC TERRADE

**Adresse :** Cardenaou 32290 Pouydraguin

Code INSEE : 32325

**Numéro PACAGE :** 032170443

**Nom entreprise :** SCEA TARTAS DUFFOUR JEGUN

**Adresse :** Tucom, 32110 Cravenceres

**Numéro PACAGE :** 032168746

**Nom entreprise :** EARL DORMAL

**Adresse :** 2 Rue Ste Barbe, 32400 Saint Mont

**Numéro PACAGE :** 032166995

**Nom entreprise :** PLAIMONT CHÂTEAU DE SABAZAN

**Adresse :** Route de Corneillan 32400 Saint-Mont

Code INSEE : 32398

**Numéro PACAGE :** 032165069

**Saisie des sièges d'exploitation des agriculteurs engagés :**



**Sélections utilisateur**

Un point situé à 43°31'56"N 0°2'2"E

**Engagement des exploitants sous forme de liste :**

[Copie\\_Agri\\_GIEE VIGNERONS DU SAINT MONT.xlsx](#)

**Territoire du projet :**

**Nom du territoire principal auquel se rattache le projet :** Bas-Armagnac

**Type de territoire :** Zone AOC/AOP/IGP

**Caractéristiques générales du territoire en lien avec le projet :**

Le territoire se situe autour de la commune de Saint-Mont dans l'ouest du Gers à proximité des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. Ce territoire rural est marqué par une activité agricole forte avec des productions à valeur ajoutée comme la vigne et les cultures de semence.

Forte dynamique d'évolution des pratiques en vigne et sur les exploitations en général avec les nouvelles règles liées au HVE.

Enjeux fort de maintien de la rentabilité des exploitations familiales dans un contexte économique changeant, réglementairement en évolution, et climatiquement de plus en plus imprévisible.

Exploitations situées en zones vulnérables avec beaucoup de coteaux (érosion, faible productivité, aléas climatiques ...)

**Partenariat, autres membres :**

**Le collectif est-il impliqué dans Ecophyto? :** Non

**Le collectif est-il impliqué dans l'enseignement? :** Non

**Partenariat :**

**Partenaire :** Lycée Professionnel Agri-Viticole de Riscle

**Membres non agriculteur :**

**Membre non agriculteur :** Non

**Argumentaire à l'appui de la candidature :**

**Argumentaire :** [Argumentaire projet GIEE VIGNERONS DU SAINT MONT RECONAISSANCE MAI 2022.pdf](#)

## Budget et plan de financement prévu des actions

Plan de financement prévisionnel des actions pour toute la durée du GIEE : [plan prévisionnel de financement du GIEE.xlsx](#)

Sollicitez-vous une aide à l'animation du GIEE via une candidature à l'AAP Animation GIEE en 2022 ? : Oui

## Animation du collectif

Nom de la structure choisie pour l'Animation: : CERFRANCE GASCOGNE OCCITANE

Type de structure choisie: : Centre de gestion

Nom et prénom de l'animateur : Sylvain COURNET

Courriel animateur : [scournet@go.cerfrance.fr](mailto:scournet@go.cerfrance.fr)

Annexe engagement organisme d'accompagnement signée : : [annexe\\_fiche\\_animation\\_CERFRANCE GO.pdf](#)

## Capitalisation des résultats du collectif

Nom de la structure choisie pour la capitalisation: : CERFRANCE GASCOGNE OCCITANE

Type de structure choisie pour la capitalisation : Centre de gestion

NouAnnexe engagement organisme de capitalisation: : [annexe\\_fiche\\_capitalisationCERFRANCE GO.pdf](#)

## Image

Photo(s) représentative(s) du groupe : [Photo 1 .jpg](#)

## Autres pièces justificatives



<b>Copie du certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué. :</b>	<a href="#">Avis_de_situation_77558133300033_18_05_2022 15 11 29.pdf</a>
<b>Copie des statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés : :</b>	<a href="#">Statuts VDSM Arrêté 20.02.2020docx.pdf</a>
<b>Copie pour une association de la publication au JO ou le récépissé de déclaration à la préfecture : :</b>	Pièce justificative non fournie
<b>Copie pour les sociétés de l'extrait K-bis ou l'inscription au registre ou répertoire concerné : :</b>	<a href="#">KBIS_2022-04-14 VDSM.pdf</a>
<b>Liste des membres de la personne morale : :</b>	<a href="#">Copie de Listing CA VDSM 2022.xlsx</a>
<b>Tout document démontrant que les exploitants agricoles engagés dans le projet détiennent la majorité des voix dans l'instance décisionnelle : :</b>	<a href="#">PV de l'AG 2022 (002).pdf</a>
<b>Copie du procès-verbal de la réunion de l'organe délibérant de la personne morale candidate approuvant le projet : :</b>	<a href="#">Extrait PV projet GIEE.pdf</a>
<b>Tout autre élément que je souhaite transmettre à l'administration : :</b>	
<b>Toute autre pièce que je souhaite transmettre à l'administration : :</b>	Pièce justificative non fournie
<b>Engagements du demandeur :</b>	
<b>J'accepte les mentions légales : :</b>	Oui
<b>J'autorise : :</b>	Oui
<b>Je certifie : :</b>	Oui

**Je m'engage en cas de reconnaissance GIEE : :**

Oui

**Pièces post-instruction :**

Pièce justificative non fournie

DRAAF Occitanie

R76-2022-09-13-00011

Arrêté portant reconnaissance de Sols vivants  
en Comminges en qualité de groupement  
d'intérêt économique et environnemental (GIEE)  
au titre du projet Sols vivants en Comminges

le 13 septembre 2022

## Arrêté portant reconnaissance de **SOLS VIVANTS EN COMMINGES** en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Numéro de l'arrêté : **AGRI 2022 R76 313**

Le préfet de la région Occitanie,

Vu

- la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, notamment son article 3 ;
- le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 à L. 315-6, D. 315-1 à D. 315-9 et R. 313-45 à R. 313-46 ;
- le décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental ;
- le décret n°2015-467 du 23 avril 2015 relatif à la compétence et aux modalités d'intervention de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural sur les demandes de reconnaissance de groupements d'intérêt économique et environnemental ;
- l'appel à candidatures à la reconnaissance GIEE ouvert pour 2022 en région Occitanie ;
- l'avis de la présidente du conseil régional Occitanie consultée le 4 juillet 2022 ;
- l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural consultée le 4 juillet 2022 ;
- l'arrêté portant délégation de signature du préfet de la région Occitanie à Florent GUHL, Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie du 15 mars 2021;

Considérant la demande de reconnaissance GIEE déposée auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie par SOLS VIVANTS EN COMMINGES en date du 27 avril 2022

Sur proposition du Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie,

Arrête :

### **Article 1er –**

En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime, SOLS VIVANTS EN COMMINGES, dont le siège social est situé CHAMBRE D'AGRICULTURE 6 ESPACE PEGOT 31800 SAINT-GAUDENS, est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental au titre du projet:

### **Sols vivants en Comminges**

Le GIEE a choisi la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne pour son accompagnement, et la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne comme organisme de développement.

Pour ce projet, la Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural a émis les recommandations suivantes :

Un point d'attention reste sur le caractère innovant et les moyens développés pour capitaliser et communiquer sur les enseignements acquis dans le cadre du GIEE.

La liste des adhérents de ce GIEE est la suivante :

Gaec de Lances	Lances	31360	ARNAUD-GUILHEM
Gaec ADELIS	village	31420	SAINT ELIX SEGLAN
Tanchon	158 route du moulin	31800	SAINT IGNAN
Gaec de Sepx	331 chemin des carrières	31360	SEPX
Cistac	Eric 18 les artigues	31260	MONTESPAN
Julien Chambert	1303 route d'Esparron	31420	CASTAGNABERE TOURNAS

Les actions prévues sont les suivantes :

Action 1: Assurer la continuité de la mise en place des techniques culturales qui ont été réalisées sur l'émergence

Action 2: Poursuivre l'édition de fiches pour aider les autres agriculteurs à faire leur transition

Action 3: Organiser des formations dispensées par des intervenants spécialisés en agriculture de conservation des sols. A cette occasion, inviter les agriculteurs extérieurs au groupe.

Action 4: Mettre en place des infrastructures agroécologiques sur les exploitations

Action 5: Divulguer les expériences et les connaissances acquises par le groupe lors de rencontres terrain, de réunions, de manifestations agricoles, sur les réseaux sociaux et d'échange avec d'autres groupes

Le détail des actions prévues et de leurs indicateurs de suivi et de résultat figure dans la copie de la demande de Reconnaissance annexée au présent arrêté.

#### Article 2 –

Cette reconnaissance est valable à compter de la date de publication du présent arrêté pour **3 ans**.

Pendant cette période, SOLS VIVANTS EN COMMINGES porte sans délai à la connaissance du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt toute modification de la personne morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1. Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de reconnaissance.

#### Article 3 -

**SOLS VIVANTS EN COMMINGES est tenu de fournir à la DRAAF un bilan final** au terme de la période de reconnaissance.

Pour chaque action prévue lors de la demande de Reconnaissance, ce bilan devra renseigner les effets produits et les indicateurs.

#### Article 4 –

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Annexe: Copie de la demande de reconnaissance.

Fait à Toulouse,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur régional de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Forêt

  
Florent Guhl

[demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr)

# Appel à Projets GIEE 2022 pour la Reconnaissance des Groupements... > Dossier n° 8482659 (en instruction)

Déposé le :

27 avril 2022

## Identité du demandeur

Email :

adeline.izard@haute-garonne.chambagri.fr

Dénomination :

SOLS VIVANTS EN COMMINGES

SIRET :

91242493400012

Forme juridique :

Association déclarée

Libellé NAF :

Autres organisations fonctionnant par  
adhésion volontaire

Code NAF :

9499Z

Date de création :

21 mars 2022

Effectif mensuel (URSSAF) :

Effectif moyen annuel (URSSAF) :

Effectif de l'organisation (INSEE) :

Numéro de TVA intracommunautaire :

FR95912424934

**Adresse :** SOLS VIVANTS EN COMMINGES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
6 ESPACE PEGOT  
31800 SAINT-GAUDENS  
FRANCE

**Capital social :**

**Chiffre d'affaires :** ► Détails

**Numéro RNA :** W312006376

**Titre :** SOLS VIVANTS EN COMMINGES

**Objet :** fédérer autour de la transition  
agroécologique

**Date de création :** 21 mars 2022

**Date de publication :** 29 mars 2022

**Date de déclaration :** 21 mars 2022

→ [Autres informations sur l'organisme sur « annuaire-entreprises.data.gouv.fr »](#) (ex: fiche d'immatriculation RNCS)

## Formulaire

**J'ai pris connaissance de l'Appel à Projets, par conséquent je suis informé que je ne peux pas candidater à la fois pour être reconnu GIEE et Groupe 30000 :** Oui

**J'ai identifié que mon projet correspond à un souhait de Reconnaissance en tant que GIEE :** Oui

**Je suis informé que je peux revenir à tout moment sur mon dossier avec mes identifiants mais que je ne serai plus autorisé à modifier le dossier au delà de la date de fermeture de cette démarche :** Oui

**Je suis informé que mon collectif peut être accompagné par une structure de son choix mais que le dépôt de la candidature doit être réalisé par la personne morale porteuse qui sera reconnue GIEE :**

Oui

**Je suis informé que l'adresse mail utilisée pour accéder à cette démarche sera l'adresse utilisée par l'administration pour les échanges relatifs à la candidature. :**

Oui

### **Structure porteuse candidate :**

**Raison sociale de la structure candidate: :** Sols vivants en Comminges

**Type de structure candidate :** Autres associations

**Adresse postale de la structure: :** Chambre d'Agriculture, 6 espace Pégot

**Code postal :** 31 800

**Nom et prénom du représentant légal: :** Tanchon Philippe

**Fonction au sein de la structure : :** Président

**Courriel : :** philippe.tanchon@wanadoo.fr

**Téléphone : :** 06 88 89 37 57

**Copie du Pouvoir habilitant le signataire à engager la personne morale candidate : :** Pièce justificative non fournie

**Copie de la pièce d'identité en cours de validité du représentant signataire de la demande: :** [CI Philippe Tanchon.jpg](#)

**Cette candidature à la Reconnaissance est-elle issue de l'Emergence GIEE ? :** Oui de l'émergence 2021



**Compte-rendu de la phase d'émergence :** [Bilan partiel emergence du GIEE conservation des sols + livrables.pdf](#)

## Responsable de suivi du projet :

**Nom et prénom ::** Merienne Carole

**Fonction au sein de la structure ::** Animatrice

**Courriel ::** [carole.merienne@haute-garonne.chambagri.fr](mailto:carole.merienne@haute-garonne.chambagri.fr)

**Téléphone ::** 06 47 44 07 65

## Projet :

**Intitulé du projet ::** Sols vivants en Comminges

**Chapeau résumé du projet ::** Le projet du GIEE Sols vivants en Comminges vise à fédérer et accompagner les agriculteurs autour de la transition agroécologique de leur système, via les techniques de conservation du sol.

**Resumé du projet ::** En 2021, après une formation sur la conservation des sols organisée par la Chambre d'agriculture, les agriculteurs participants ont souhaité constituer un groupe afin de travailler plus en profondeur cette thématique. Le groupe a choisi de participer à une phase d'émergence durant laquelle les 6 agriculteurs concernés ont défini plus précisément leurs attentes et objectifs. Le bilan de cette première phase étant très positif, le groupe a souhaité candidater à la phase de reconnaissance des GIEE. Voici les actions prévues par les membres du GIEE accompagnés par la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne:  
- assurer la continuité de la mise en place

des techniques culturales qui ont été réalisées sur l'émergence,

- mettre en place des infrastructures agroécologiques

- divulguer les expériences et les connaissances acquises par le groupe lors de rencontres terrain, de réunions, de manifestations agricoles, sur les réseaux sociaux et d'échange avec d'autres groupes.

- Poursuivre l'édition de fiches pour aider les autres agriculteurs à faire leur transition.

- Organiser des formations dispensées par les intervenants spécialisés en agriculture de conservation des sols pour assurer une montée en compétence du groupe. A cette occasion, des agriculteurs extérieurs au groupe seront également invités afin de les sensibiliser et les initier.

La mise en place de ces pratiques permettra à la fois de réduire les coûts de mécanisation, d'intrants et le temps de travail, tout en préservant les rendements actuels voire en les augmentant.

D'un point de vue environnemental le projet assurera l'augmentation du taux de carbone dans le sol (augmentation de la matière organique, diminution de l'érosion hydrique et de la stabilité des sols) et la stimulation de la biodiversité globale.

### **Description des objectifs :**

Le groupe est très hétérogène dans la transition vers la conservation des sols. Trois agriculteurs moteurs cherchent à consolider leurs pratiques agronomiques afin de maîtriser les leviers "couverts végétaux", "rotation de l'assolement" et "intégration des légumineuses" .

Ces leviers ont pour but d':

-augmenter la fertilité des sols pour

réduire le recours aux engrais chimiques et herbicides,

-augmenter la biodiversité des sols pour réduire les pressions des bio agresseurs et ainsi réduire l'usage des insecticides et fongicides,

-augmenter l'efficacité et la résilience du système.

Les autres agriculteurs du groupe ont pour objectif de s'engager progressivement vers la reconception du système de production en mettant en place dans un premier temps le levier "couverts végétaux".

**Thématique principale :** Conservation des sols

**Autre thématique au coeur du projet (4 maximum) :**

**Autre thématique :**

- Couverts végétaux
- Changements de systèmes
- diversification des assolements
- Amélioration fertilisation
- autonomie en azote
- légumineuses
- Échanges entre agriculteurs et avec la société

**Description de chaque action :**

**Nom de l'action :**

Assurer la continuité de la mise en place des techniques culturales qui ont été réalisées sur l'émergence

**Objectifs, contenu :**

Engager toutes les exploitations du projet dans la transition agroécologique à travers des pratiques culturales de conservation des sols: leviers couverts végétaux, diminution du travail du sol, diversification de l'assolement.

<b>Calendrier :</b>	Mai 2022 suite à la destruction des couverts végétaux mise en place durant l'émergence, implantation des cultures de printemps. Aout/sept réflexion sur la mise en place des couverts végétaux hivernaux.
<b>Indicateurs de résultat :</b>	nombre de couverts végétaux mis en place par ha sur les 3ans. L'évolution de la rotation et des itinéraires techniques culturales. Bilan humiques et méthode MERCI
<b>Nom de l'action :</b>	Poursuivre l'édition de fiches pour aider les autres agriculteurs à faire leur transition
<b>Objectifs, contenu :</b>	faciliter la transmission des connaissances et expériences, informer et soutenir les agriculteurs désireux de se lancer dans la transition agroécologique
<b>Calendrier :</b>	les fiches seront réalisées au fur et à mesure des problématiques rencontrées par les agriculteurs et en fonction des formations.
<b>Indicateurs de résultat :</b>	Nombre de fiches réalisées, diversité des canaux de diffusion,
<b>Nom de l'action :</b>	Organiser des formations dispensées par des intervenants spécialisés en agriculture de conservation des sols. A cette occasion, inviter les agriculteurs extérieurs au groupe.
<b>Objectifs, contenu :</b>	Assurer la monter en compétence des agriculteurs membres du groupe. Sensibiliser et initier les agriculteurs

	extérieurs au groupe
<b>Calendrier :</b>	un calendrier annuel de formation sera mis en place. Les journées de formations seront en salle et sur le terrain réparties de l'automne à la fin de l'hiver.
<b>Indicateurs de résultat :</b>	Nombres de participants du GIEE, hors du GIEE, nombre de formations organisées
<b>Nom de l'action: :</b>	Mettre en place des infrastructures agroécologiques sur les exploitations
<b>Objectifs, contenu: :</b>	stimuler la biodiversité de l'agroécosystème, améliorer les capacités d'infiltration de l'eau et diminuer l'érosion éolienne et hydrique.
<b>Calendrier :</b>	plantation d'arbres et haies en hiver 2024.
<b>Indicateurs de résultat :</b>	linéaires plantés (agroforesterie, haies), nombre d'essences,
<b>Nom de l'action: :</b>	Divulguer les expériences et les connaissances acquises par le groupe lors de rencontres terrain, de réunions, de manifestations agricoles, sur les réseaux sociaux et d'échange avec d'autres groupes
<b>Objectifs, contenu: :</b>	Enrichir le groupe de connaissances et de compétences, sensibiliser les agriculteurs étranger aux groupes, Promouvoir l'ACS. Valoriser l'agriculture commingeoise auprès du grand public notamment à travers les ACVA (Association Cantonale de Vulgarisation Agricole).

**Calendrier :**

12 rencontres de terrain par an de 2h pour implantation couverts végétaux, mise en place en semis direct des cultures et destruction des couverts. 1/2 journée par an de réunion pour la restitution des activités. 1 rencontre /an avec d'autres groupes. Participation aux différentes manifestations agricoles Les boulonnaises /Innovagri/Les pyrénéennes

**Indicateurs de résultat :**

fiches de présences, panneaux, publications sur facebook et autres réseaux sociaux, photos, articles dans la presse

**Calendrier :****Date de début ::**

01 septembre 2022

**Durée ::**

3 ans

**Justification d'une durée de 9 ans demandée ::****Perspectives de poursuite des actions du collectif au delà de la durée projet ::**

L'association des agriculteurs, née à l'occasion du projet de GIEE est un véritable tremplin pour le territoire. Les membres sont motivés, dynamiques, communiquent bien entre eux et envisagent de poursuivre la démarche à l'issue des 3 ans, soit en redéposant un dossier de GIEE, soit en poursuivant des actions avec l'association.

Les agriculteurs vont tout au long des 3 années de reconnaissance communiquer largement auprès d'autres collègues commingeois sur les démarches initiées par le collectif ainsi que sur les résultats. Cette sensibilisation devrait permettre de mobiliser un groupe plus conséquent dans les 3 ans à venir. Cet effet "tache d'huile" est la base du travail de massification et

de transfert de compétences et expérience.

## Groupe d'agriculteurs engagés dans le projet :

**Nombre d'exploitants agricoles engagés (nombre d'agriculteurs) :** 6

**Nombre d'exploitations agricoles du projet (unités de production) :** 6

**dont nombre d'exploitations d'établissement d'enseignement (EPLEFPA) :** 0

**SAU des membres engagés dans le GIEE (ha) :** 920

**SAU totale concernée par le projet :** 34

**Plus-value de l'action collective :** La dynamique collective permise par le fonctionnement du GIEE est un réel levier, indispensable aux agriculteurs pour changer leurs pratiques. En effet, les rencontres et temps d'échanges organisés et animés dans le cadre du GIEE permettent aux agriculteurs de partager leurs expériences, leurs réussites, leurs échecs. Les agriculteurs témoignent d'un grand besoin de références, échanger entre eux, entre professionnels du domaine, leur permet de se situer, de se référer, de se conseiller, et d'organiser au mieux les changements effectués dans leur système.

**Principale orientation de production du groupe :** Polyculture-élevage

**Diagnostic agroécologique :** [Diagnosics agroécologiques - GIEE sols vivants en Comminges.pdf](#)

**Saisie des agriculteurs engagés dans le GIEE :**

**Nom entreprise :** Tanchon

**Adresse :** Saint-Ignan  
Code INSEE : 31487

**Numéro PACAGE :** 31000461

**Nom entreprise :** Gaec de Sepx

**Adresse :** 31360 Sepx

**Numéro PACAGE :** 31011223

**Nom entreprise :** Gaec de Lances

**Adresse :** Arnaud-Guilhem  
Code INSEE : 31018

**Numéro PACAGE :** 31013982

**Nom entreprise :** Gaec Adelis

**Adresse :** Lestelle

**Numéro PACAGE :** 31155878

**Nom entreprise :** Cistac

**Adresse :** Montespan  
Code INSEE : 31372

**Numéro PACAGE :** 31000509



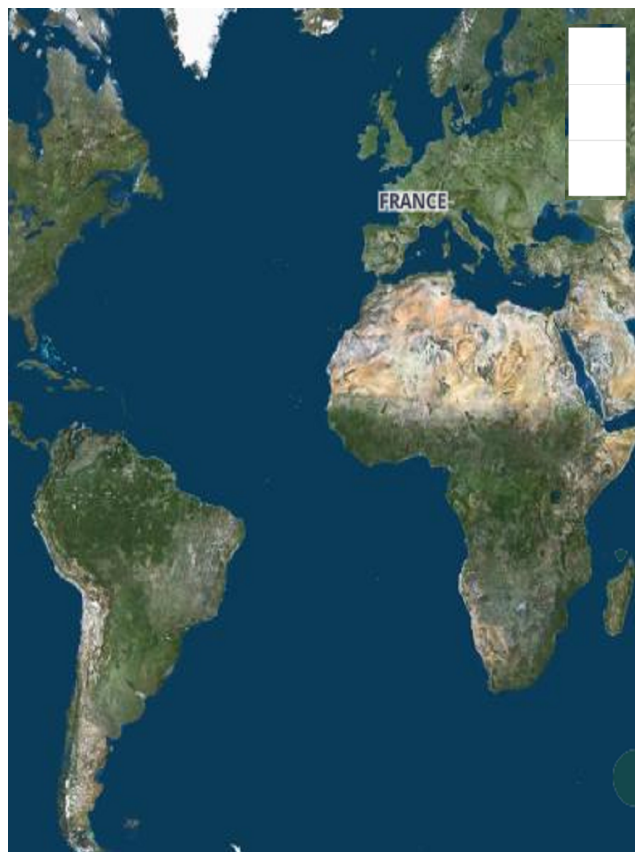
**Nom entreprise :** Julien Chambert

**Adresse :** Cassagnabère-Tournas

Code INSEE : 31109

**Numéro PACAGE :** 31156542

**Saisie des sièges d'exploitation des agriculteurs engagés :**



ICM7/Géoportail/MNHN | Etalab - avril 2022 | © Etalab  
© OpenMapTiles © Contributeurs OpenStreetMap

### Sélections utilisateur

Un point situé à 43°5'34"N 0°51'41"E  
CISTAC

Un point situé à 43°11'43"N 0°51'16"E  
ADELIS

Un point situé à 43°8'26"N 0°54'58"E  
LANCES

Un point situé à 43°9'32"N 0°51'3"E  
SEPX

Un point situé à 43°14'38"N 0°48'10"E  
CHAMBERT

Un point situé à 43°9'24"N 0°41'49"E  
TANCHON

**Engagement des exploitants sous forme de liste :**

[annexe\\_liste\\_exploitants.xls](#)

## Territoire du projet :

**Nom du territoire principal auquel se rattache le projet :**

Comminges

**Type de territoire :**

Petite région agricole

**Caractéristiques générales du territoire en lien avec le projet :**

Le Comminges se situe au Sud du département de la Haute-Garonne. 3 communautés de communes sont présentes sur le Comminges et un PETR (Comminges Pyrénées). Ce territoire est fortement composé de polyculteurs-éleveurs, bovins viande, bovins lait et ovins.

Forte activité des associations d'agriculteurs (ACVA) association cantonale de vulgarisation agricole au nombre de 8 sur le Comminges. Elles sont regroupées au travers de la Fédération des ACVA du Comminges. De nombreuses manifestations et temps d'échanges sont organisés par ces associations sur ce territoire.

L'association pour le Parc Naturel Comminges Barousse Pyrénées (PNR) organise régulièrement des échanges avec le grand public afin de mettre en avant l'agriculture locale.

**Partenariat, autres membres :**

**Le collectif est-il impliqué dans Ecophyto? :** Non

**Le collectif est-il impliqué dans l'enseignement? :** Non

**Partenariat: :**

**Partenaire: :** Sarah SINGLA, Hum's

**Partenaire: :** Aubin LAFON

**Partenaire: :** Jean Pierre SARTHOU, ENSAT

**Partenaire: :** Agr'Eau

**Partenaire: :** Emmanuelle RICHARD, Agronomie Terroirs

**Membres non agriculteur : :**

## **Argumentaire à l'appui de la candidature :**

**Argumentaire :** [Argumentaire en faveur de notre GIEE.pdf](#)

## **Budget et plan de financement prévu des actions**

**Plan de financement prévisionnel des actions pour toute la durée du GIEE :** [animation du giee.pdf](#)

**Sollicitez-vous une aide à l'animation du GIEE via une candidature à l'AAP Animation GIEE en 2022 ? :** Oui

## **Animation du collectif**

**Nom de la structure choisie pour l'Animation :** Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne

**Type de structure choisie :** Chambre d'agriculture

**Nom et prénom de l'animateur :** Carole MERIENNE

**Courriel animateur :** carole.merienne@haute-garonne.chambagri.fr

**Annexe engagement organisme d'accompagnement signée :** [courrier accompagnement capitalisation.pdf](#)

### Capitalisation des résultats du collectif

**Nom de la structure choisie pour la capitalisation :** Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne

**Type de structure choisie pour la capitalisation :** Chambre d'agriculture

**NouAnnexe engagement organisme de capitalisation :** [courrier accompagnement capitalisation.pdf](#)

### Image

**Photo(s) représentative(s) du groupe :** [groupe Sols vivants en Comminges.jpg](#)

### Autres pièces justificatives

**Copie du certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué. :** [numéro siret - Sols vivants en Comminges.pdf](#)

**Copie des statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés :** [Statuts\\_d\\_association - Sols vivants en Comminges.pdf](#)

**Copie pour une association de la publication au JO ou le récépissé de déclaration à la préfecture : :** [JOAFE\\_Sols vivants en Comminges.pdf](#)

**Copie pour les sociétés de l'extrait K-bis ou l'inscription au registre ou répertoire** Pièce justificative non fournie

**concerné ::**

**Liste des membres de la personne morale ::**

[liste des membres de Sols vivants en Comminges.pdf](#)

**Tout document démontrant que les exploitants agricoles engagés dans le projet détiennent la majorité des voix dans l'instance décisionnelle ::**

[liste des membres de Sols vivants en Comminges.pdf](#)

**Copie du procès-verbal de la réunion de l'organe délibérant de la personne morale candidate approuvant le projet ::**

[PV de l'AG 28.03.2022 + fiche de présence.pdf](#)

**Tout autre élément que je souhaite transmettre à l'administration ::**

**Toute autre pièce que je souhaite transmettre à l'administration ::**

Pièce justificative non fournie

### **Engagements du demandeur :**

**J'accepte les mentions légales ::**

Oui

**J'autorise ::**

Oui

**Je certifie ::**

Oui

**Je m'engage en cas de reconnaissance GIEE ::**

Oui

**Pièces post-instruction :**

Pièce justificative non fournie

DRAAF Occitanie

R76-2022-09-13-00020

Arrêté portant reconnaissance de Groupe Gasconne des Pyrénées en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au titre du projet CAP GASCON : Comment pérenniser l'activité d'élevage Gasconne des Pyrénées sur le territoire face au changement climatique, aux contraintes du milieu, du marché et aux évolutions des attentes sociétales

le 13 septembre 2022

## Arrêté portant reconnaissance de **Groupe Gasconne des Pyrénées** en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Numéro de l'arrêté : **AGRI 2022 R76 322**

Le préfet de la région Occitanie,

Vu

- la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, notamment son article 3 ;
  - le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 à L. 315-6, D. 315-1 à D. 315-9 et R. 313-45 à R. 313-46 ;
  - le décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental ;
  - le décret n°2015-467 du 23 avril 2015 relatif à la compétence et aux modalités d'intervention de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural sur les demandes de reconnaissance de groupements d'intérêt économique et environnemental ;
  - l'appel à candidatures à la reconnaissance GIEE ouvert pour 2022 en région Occitanie ;
  - l'avis de la présidente du conseil régional Occitanie consultée le 4 juillet 2022 ;
  - l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural consultée le 4 juillet 2022 ;
  - l'arrêté portant délégation de signature du préfet de la région Occitanie à Florent GUHL, Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie du 15 mars 2021;
- Considérant la demande de reconnaissance GIEE déposée auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie par Groupe Gasconne des Pyrénées en date du 27 avril 2022 ;

Sur proposition du Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie,

Arrête :

### **Article 1er –**

En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime,  
Groupe Gasconne des Pyrénées,  
dont le siège social est situé 378, Route de Crieu 09100,  
est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental au titre du projet:  
**CAP GASCON : Comment pérenniser l'activité d'élevage Gasconne des Pyrénées sur le territoire face au changement climatique, aux contraintes du milieu, du marché et aux évolutions des attentes sociétales ?.**

Le GIEE a choisi Groupe Gasconne des Pyrénées pour son accompagnement, et Groupe Gasconne des Pyrénées comme organisme de développement.

Pour ce projet, la Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural a émis les recommandations suivantes :

néant

La liste des adhérents de ce GIEE est la suivante :

GAEC DE PAILHERES	LOPES Rémi	"Les Coudoumines"	09460	ROUZE
GAEC DES ROUQUATIERS	TOUSTOU Joël	"LA ROQUETTE"	11340	ROQUEFEUIL
GAEC AB2C	ASNA Camille	La Ferme de Taux	09350	CASTEX
PEPIRAG	378, route de Crieu	09100	VILLENEUVE DU PAREAGE	
GAEC DES BORDES	GRAUBY Jérôme	LES ESCOUMEILLES	11340	ROQUEFEUIL
SCEA CHAUDESAIGUES		l'Espinelle	11400	SAINT PAPOUL
RESPAUD	Patrick	Lieu Dit LE GAY	09290	LE MAS D'AZIL
MARC	Jean-Louis	12 chemin de Canoha	66500	PRADES

Les actions prévues sont les suivantes :

Action 1 : Pilotage

Action 2 : Formation Acquisition de compétences

Action 3: Expérimentation, suivi des résultats et enregistrement

Action 4 : Appui technique collectif

Action 5 : Communication

Le détail des actions prévues et de leurs indicateurs de suivi et de résultat figure dans la copie de la demande de Reconnaissance annexée au présent arrêté.

#### Article 2 –

Cette reconnaissance est valable à compter de la date de publication du présent arrêté pour **6 ans**.

Pendant cette période, Groupe Gasconne des Pyrénées porte sans délai à la connaissance du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt toute modification de la personne morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1. Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de reconnaissance.

#### Article 3 -

Groupe Gasconne des Pyrénées est tenu de fournir à la DRAAF **un bilan intermédiaire des actions du GIEE à 3 ans et un bilan final au terme de la période de reconnaissance**.

Pour chaque action prévue lors de la demande de Reconnaissance, ce bilan devra renseigner les effets produits et les indicateurs.

#### Article 4 –

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Annexe: Copie de la demande de reconnaissance.

Fait à Toulouse,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur régional de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Forêt

  
Florent Guhl



[demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr)

# Appel à Projets GIEE 2022 pour la Reconnaissance des Groupements... > Dossier n° 8496361 (en instruction)

Déposé le : 27 avril 2022

## Identité du demandeur

<b>Email :</b>	gascon@wanadoo.fr
<b>Dénomination :</b>	GROUPE GASCON
<b>SIRET :</b>	49427434300016
<b>Forme juridique :</b>	Association déclarée
<b>Libellé NAF :</b>	Recherche-développement en biotechnologie
<b>Code NAF :</b>	7211Z
<b>Date de création :</b>	1 juillet 2006
<b>Effectif mensuel (URSSAF) :</b>	
<b>Effectif moyen annuel (URSSAF) :</b>	
<b>Effectif de l'organisation (INSEE) :</b>	6 à 9 salariés
<b>Numéro de TVA intracommunautaire :</b>	FR46494274343

<b>Adresse :</b>	GROUPE GASCON CENTRE NATIONAL GASCON 09100 VILLENEUVE-DU-PAREAGE FRANCE
<b>Capital social :</b>	
<b>Chiffre d'affaires :</b>	► Détails
<b>Numéro RNA :</b>	W092000293
<b>Titre :</b>	GROUPE GASCON
<b>Objet :</b>	La gestion de la population bovine de la race gasconne ; l'orientation, l'organisation, l'animation du programme d'amélioration génétique de la race en tant qu'organisme de sélection...
<b>Date de création :</b>	8 décembre 2006
<b>Date de publication :</b>	30 décembre 2006
<b>Date de déclaration :</b>	16 octobre 2007
<a href="#">→ Autres informations sur l'organisme sur « <a href="http://annuaire-entreprises.data.gouv.fr">annuaire-entreprises.data.gouv.fr</a> » (ex: fiche d'immatriculation RNCS)</a>	

## Formulaire

**J'ai pris connaissance de l'Appel à Projets, par conséquent je suis informé que je ne peux pas candidater à la fois pour être reconnu GIEE et Groupe 30000 :** Oui

**J'ai identifié que mon projet correspond à un souhait de Reconnaissance en tant que GIEE :** Oui

**Je suis informé que je peux revenir à tout moment sur mon dossier avec mes identifiants mais que je ne serai plus autorisé à modifier le** Oui

**dossier au delà de la date de fermeture de cette démarche :**

**Je suis informé que mon collectif peut être accompagné par une structure de son choix mais que le dépôt de la candidature doit être réalisé par la personne morale porteuse qui sera reconnue GIEE :** Oui

**Je suis informé que l'adresse mail utilisée pour accéder à cette démarche sera l'adresse utilisée par l'administration pour les échanges relatifs à la candidature. :** Oui

### **Structure porteuse candidate :**

**Raison sociale de la structure candidate: :** Groupe Gasconne des Pyrénées

**Type de structure candidate :** Autres associations

**Adresse postale de la structure: :** 378, Route de Crieu

**Code postal :** 09 100

**Nom et prénom du représentant légal: :** ASNA Christian

**Fonction au sein de la structure : :** Président

**Courriel : :** gascon@wanadoo.fr

**Téléphone : :** 05 61 60 15 30

**Copie du Pouvoir habilitant le signataire à engager la personne morale candidate : :** [13 extrait PV bureau 290322.pdf](#)

**Copie de la pièce d'identité en cours de validité du représentant signataire de la demande: :** [CNI ASNA Christian.pdf](#)

**Cette candidature à la Reconnaissance est-elle issue de l'Emergence GIEE ? :** Oui de l'émergence 2020

**Compte-rendu de la phase d'émergence :** [2 bilan technique phase emergence.pdf](#)

## **Responsable de suivi du projet :**

**Nom et prénom ::** JOUHET Emeric

**Fonction au sein de la structure ::** Directeur

**Courriel ::** emeric@orange-business.fr

**Téléphone ::** 06 82 88 27 85

## **Projet :**

**Intitulé du projet ::** CAP GASCON : Comment pérenniser l'activité d'élevage Gasconne des Pyrénées sur le territoire face au changement climatique, aux contraintes du milieu, du marché et aux évolutions des attentes sociétales ?

**Chapeau résumé du projet ::** CAP GASCON est constitué autour d'un groupe de jeunes éleveurs qui souhaite travailler sur la valorisation des veaux mâles de race Gasconne des Pyrénées dans le cadre d'une filière Bœuf « bas carbone » de 36 mois élevés à l'herbe, s'appuyant sur la pratique de la transhumance et sur les principes de l'agriculture biologique.

**Resumé du projet ::** Le projet Emergence visait à travailler sur la durabilité de la filière raciale sur le massif pyrénéen : Comment pérenniser les élevages de race Gasconne des Pyrénées sur le territoire face au changement climatique, aux contraintes du milieu, du marché et aux évolutions des attentes sociétales ? Dans les premiers échanges, le groupe de jeunes éleveurs qui s'est constitué a

souhaité axer son travail sur la valorisation des veaux mâles des élevages dans le cadre d'une filière Bœuf « bas carbone » de 36 mois élevé à l'herbe, s'appuyant sur la pratique de la transhumance et sur les principes de l'agriculture biologique. Produit phare de la race, le Gascon des Pyrénées est une production stratégique : elle est rémunératrice (conservation de la valeur ajoutée sur l'exploitation) et hautement qualitative (inscription dans une démarche Label rouge). La réforme de l'Aide aux bovins allaitants (passage de la prime à la vache à la prime à l'UGB) va créer des opportunités de développement de cette production, mais le renchérissement des intrants conduit les éleveurs à rechercher l'autonomie alimentaire par le pastoralisme, la transhumance et une culture de l'herbe optimisée, tout en anticipant les effets attendus du changement climatique. Le GIEE travaillera sur la caractérisation et la valorisation du produit finis et sur l'optimisation des ressources fourragères tout en réduisant l'impact carbone et en valorisant les services agroenvironnementaux de cette production. Le GIEE fonctionnera sur la base d'un appui technique collectif, de formations par l'intervention ciblée d'experts ou des échanges avec d'autres GIEE, d'expérimentations de pratiques identifiées collectivement comme intéressantes et d'une communication vers un cercle plus large d'éleveurs lors de journées portes ouvertes.

### **Description des objectifs :**

L'objectif du projet CAP GASCON est de plusieurs ordres :

- Consolidation des systèmes d'élevages Gascons des Pyrénées fondés sur le pastoralisme et la transhumance par le renforcement de la valeur ajoutée par la finition des animaux.
- Anticiper les effets du changement climatique sur la production fourragère par un renforcement de la technicité des élevages sur la culture de l'herbe.

- Valoriser les travaux menés dans le cadre d'un projet ADEME sur l'écoconception de pratiques d'élevages pour la production de viande (Projet Pasto-éco).
- Plus généralement, dynamiser la production de viande de haute qualité chez les éleveurs Gascons des Pyrénées en utilisant les élevages du GIEE comme démonstrateurs territoriaux.

**Thématique principale :** Démarches de filières et signes de qualité

**Autre thématique au coeur du projet (4 maximum) :**

- Autre thématique :**
- Autonomie alimentaire des élevages
  - Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences variétés)
  - Changements de systèmes
  - diversification des assolements
  - Changement climatique

**Description de chaque action :**

**Nom de l'action :** Pilotage

**Objectifs, contenu :** Organisation des réunions du groupe pour : suivre l'état d'avancement du plan d'action, décider des actions à mettre en œuvre dans les exploitations, organiser les échanges d'expériences, réajuster les actions, faire le bilan à mi-parcours, définir le plan d'action 2025-2027...

**Calendrier :** 2022-2027

**Indicateurs de résultat :** Nombre de réunion de pilotage organisées - Compte-rendus de réunions - Nombre de participants

<b>Nom de l'action :</b>	Formation Acquisition de compétences
<b>Objectifs, contenu :</b>	Mobilisation d'experts dans le cadre de présentations collectives sur les conditions de production de viande de bœuf. Ces intervention concerneront l'alimentation, la culture de l'herbe, le pâturage, la finition des animaux, le sanitaire, la qualité des viandes...
<b>Calendrier :</b>	2022-2025
<b>Indicateurs de résultat :</b>	Programmes de formation - Fiche de bonnes pratiques
<b>Nom de l'action :</b>	Expérimentation, suivi des résultats et enregistrement
<b>Objectifs, contenu :</b>	Capitalisation et valorisation des éléments recueillis lors de la phase d'émergence. Valorisation des diagnostics agro écologiques et des ACV par le suivi de l'impact des mesures mises en œuvre.
<b>Calendrier :</b>	2022-2024
<b>Indicateurs de résultat :</b>	Rapport sur les actions
<b>Nom de l'action :</b>	Appui technique collectif

**Objectifs, contenu :** Faire évoluer chaque exploitation vers une production optimisée de viande de bœuf plus autonome et plus résiliente. Maximiser et optimiser la culture de l'herbe, le pâturage et la transhumance. Anticiper les changements pédoclimatiques. Organiser des échanges d'expérience avec d'autres GIEE travaillant sur la culture de l'herbe et le pâturage.

**Calendrier :** 2022-2024

**Indicateurs de résultat :** Compte-rendus de visite de ferme, identification de solutions, présentation de réalisations concrètes.

**Nom de l'action :** Communication

**Objectifs, contenu :** Réaliser des documents de communication et utilisation des réseaux sociaux à destination des éleveurs non membres du GIEE mais pouvant s'approprier les résultats du groupe. Organisation de journées portes ouvertes. Communication presse et revues techniques et/ou scientifiques.

**Calendrier :** 2023-2024

**Indicateurs de résultat :** Nombre de publication. Nombre de journées portes ouvertes.

## Calendrier :

**Date de début :** 01 juillet 2022

**Durée :** 6 ans

**Justification d'une durée de 9 ans demandée :**



**Perspectives de poursuite des actions du collectif au delà de la durée projet ::**

Le GIEE a vocation à fonctionner pendant 6 ans autour de deux plans d'action de 3 ans chacun. Un bilan à mi parcours sera réalisé. Durant le programme et au delà de la durée du projet, l'objectif du groupe est de servir de démonstrateur territorial. Les exploitations mobilisées sont constituées de jeunes éleveurs qui auront pour mission de susciter de nouvelles vocations au sein du GIEE ou à l'extérieur sur la production de viande de haute qualité.

**Groupe d'agriculteurs engagés dans le projet :**

**Nombre d'exploitants agricoles engagés (nombre d'agriculteurs) ::** 8

**Nombre d'exploitations agricoles du projet (unités de production) ::** 8

**dont nombre d'exploitations d'établissement d'enseignement (EPLEFPA) ::** 0

**SAU des membres engagés dans le GIEE (ha) ::** 1 500

**SAU totale concernée par le projet ::** 10 000

**Plus-value de l'action collective ::** Comme indiqué plus haut, le GIEE va favoriser l'échange d'expérience et la recherche de solutions concrètes au sein du groupe pour améliorer les pratiques, anticiper les effets du changement climatique et optimiser économiquement leurs systèmes de production. Cette dynamique de groupe sera appuyée et orientée par l'intervention ponctuelle d'experts ou par des rencontres avec d'autres GIEE pour lever les verrous à la production de bœuf qui auront été identifiés collectivement. Par ailleurs, les journées "ferme ouverte" permettront de mobiliser et d'accompagner d'autres éleveurs Gascons des Pyrénées dans la démarche de production de bœuf au delà du cercle des

membres du GIEE.

**Principale orientation de production du groupe :**

Polyculture-élevage

**Diagnostic agroécologique :**

[2 bilan technique phase emergence.pdf](#)

**Saisie des agriculteurs engagés dans le GIEE :**

**Nom entreprise :**

PEPIRAG

**Adresse :**

378 Route de Crieu 09100 Villeneuve-du-Paréage

**Numéro PACAGE :**

09339039

**Nom entreprise :**

GAEC de PAILHERES

**Adresse :**

Le Village 09460 Rouze

Code INSEE : 09252

**Numéro PACAGE :**

09252017

**Nom entreprise :**

GAEC DES ROUQUATIERS

**Adresse :**

La Roquette 11340 Roquefeuil

Code INSEE : 11320

**Numéro PACAGE :**

11320077

**Nom entreprise :**

GAEC AB2C

**Adresse :**

Lieu Dit le Taux 09350 Castex

Code INSEE : 09084

**Numéro PACAGE :**

31517064

**Nom entreprise :** SCEA CHAUDESAIGUES

**Adresse :** L'Espinelle Sud 11400 Saint-Papoul

Code INSEE : 11361

**Numéro PACAGE :** 09181027

**Nom entreprise :** GAEC DES BORDES

**Adresse :** Les Escoumeilles du Haut 11340 Roquefeuil

**Numéro PACAGE :** 11320077

**Nom entreprise :** RESPAUD Patrick

**Adresse :** Mas d'Azil 09290 Le Mas-d'Azil

Code INSEE : 09181

**Numéro PACAGE :** 11361006

**Nom entreprise :** MARC Jean Louis

**Adresse :** 12 Chemin de Canoha 66500 Prades

Code INSEE : 66149

**Numéro PACAGE :** 66161009

**Saisie des sièges d'exploitation des agriculteurs engagés :**



IGN / Géoportail / MNHN | Etalab - avril 2022 | © Etalab  
MapTiles © Contributors OpenStreetMap

### Sélections utilisateur

Un point situé à 43°9'22"N 1°38'52"E  
PEPIRAG

Un point situé à 43°10'13"N 1°18'49"E  
GAEC AB2C

Un point situé à 42°51'24"N 2°0'33"E  
GAEC DES ROUQUATIERES

Un point situé à 42°51'43"N 1°59'51"E  
GAEC DES BORDES

Un point situé à 42°43'54"N 2°4'32"E  
GAEC DE PAILHERES

Un point situé à 43°3'46"N 1°20'4"E  
RESPAUD PATRICK

Un point situé à 43°19'40"N 2°4'53"E  
SCEA CHAUDESAIGUE

Un point situé à 42°37'2"N 2°24'35"E  
MARC Jean Louis

**Engagement des exploitants sous  
forme de liste :**

3 annexe\_liste\_exploitants (1).xls

**Territoire du projet :**

**Nom du territoire principal auquel se rattache le projet :** Massif Pyrénées

**Type de territoire :** Autres

**Caractéristiques générales du territoire en lien avec le projet :**

Les exploitations membres du GIEE sont situées pour la plupart sur le massif des Pyrénées, plus précisément sur les départements de la Haute Garonne, l'Ariège, l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Cette région est caractérisée par un élevage à dominante pastorale avec une part importante d'exploitations qui pratiquent la transhumance.

De tous les massifs français, le massif des Pyrénées est celui où le poids de l'agriculture reste le plus important avec 8,4% des actifs contre 3,5% en moyenne nationale. Les exploitations y sont plus petites qu'ailleurs et majoritairement individuelles. Cette agriculture reste un des principaux facteurs de développement économique, d'entretien des espaces montagnards (agropastoralisme), d'occupation des territoires et contribue à leur attractivité. La place centrale de l'agropastoralisme dans le Massif fait des Pyrénées une terre d'élevage par excellence : 60% des 13 000 exploitations du massif sont à dominante herbivore et près de 30 % sont dites pastorales, c'est-à-dire qu'elles valorisent des espaces à végétation spontanée complexe comme les estives, les landes, les parcours. Sur 800 000ha de surfaces agricoles, les éleveurs transhumants valorisent 650 000ha dont 400 000ha en gestion collective (1/4 de la superficie totale des Pyrénées). Les estives accueillent chaque année 520 000 ovins, 100 000 bovins et 11 000 équins soit plus de 65 000 UGB équivalent temps plein, en augmentation de 2% depuis 2010. Les exploitations pastorales font vivre 7 200 éleveurs et bergers.

Les exploitations du massif sont directement concernées / impactées par les enjeux relatifs à

l'adaptation au changement climatique, à la biodiversité, au tourisme, et plus largement à l'ensemble des multi-usages de la montagne dans toutes leurs déclinaisons. Le pastoralisme génère de nombreuses aménités évaluées à 360M€ de services non-marchands. 60% des surfaces d'estive sont classées en Natura 2000, 50% en parc national ou parc naturel régional, 100% sont reconnues à Haute Valeur Naturelle.

Les filières agricoles pyrénéennes, qui ont fait le choix de la valorisation des ressources locales, choix fondé sur le triptyque races locales – terroir – pratiques, constituent un patrimoine unique et adapté aux nouvelles exigences sociétales et politiques. Elles contribuent au maintien de la biodiversité domestique en encourageant le recours aux races locales, et en permettant de les soutenir et de les mettre en valeur.

Dans un contexte pédoclimatique évoluant à grande vitesse, seuls des systèmes pastoraux dont la conduite s'appuie sur la complémentarité entre les différents espaces utilisés (fonds de vallées-piémont / zones intermédiaires / estives), seront en mesure de résister aux crises climatiques et environnementales à venir (autonomie fourragère, autonomie énergétique...). Or on observe aujourd'hui une concurrence des usages sur le foncier agricole entre urbanisation et agriculture, un abandon des zones sur lesquelles le parcours seul ne permet pas d'éviter enfrichement et reboisements progressifs, une forte pression sur les estives.

La ressource fourragère plus rare en plaine (périodes de sécheresse plus longues, canicules plus fréquentes) augmente la pression sur les territoires d'estive, avec une augmentation des demandes d'éleveurs éloignés, parfois au détriment de jeunes installés localement. Surfaces herbagères convoitées, les estives subissent également les effets du changement

climatique, avec une réduction des surfaces utilisables ou utilisées (embroussaillage ou boisement qui tendent à remonter en altitude, quartiers abandonnés car trop difficiles à garder ou protéger des prédatons...), une moindre production liée aux périodes de sécheresse et / ou chaleur, une tension accrue sur la ressource en eau, avec des risques importants de surpâturage des zones humides, voire une dégradation de la qualité pastorale des estives par l'abandon de la complémentarité entre les troupeaux et le sur- ou sous-pâturage de certains secteurs.

Les exploitations du GIEE en émergence sont caractéristiques de ce territoire et sont soumises quotidiennement aux contraintes et enjeux cités plus haut. Cinq exploitations sur huit exploitent des terres en zone Natura 2000 et toutes sont situées en zone ZNIEFF et toutes sont transhumantes. Deux exploitations sont sur des communes appartenant à un PNR.

### Partenariat, autres membres :

**Le collectif est-il impliqué dans Ecophyto? :** Non

**Le collectif est-il impliqué dans l'enseignement? :** Non

**Partenariat: :**

**Partenaire: :** GIEE Agrivaleur

**Partenaire: :** Lycée agricole de Pamiers

**Membres non agriculteur : :**

**Membre non agriculteur: :** Boucherie TONIAZZO

**Membre non agriculteur :** Viande du Sud Toulousain

## Argumentaire à l'appui de la candidature :

**Argumentaire :** [4 argumentaire.pdf](#)

## Budget et plan de financement prévu des actions

**Plan de financement prévisionnel des actions pour toute la durée du GIEE :** [5 Budget prévisionnel.docx](#)

**Sollicitez-vous une aide à l'animation du GIEE via une candidature à l'AAP Animation GIEE en 2022 ? :** Oui

## Animation du collectif

**Nom de la structure choisie pour l'Animation :** Groupe Gasconne des Pyrénées

**Type de structure choisie :** Autres associations

**Nom et prénom de l'animateur :** JOUHET Emeric

**Courriel animateur :** emeric.jouhet@orange-business.fr

**Annexe engagement organisme d'accompagnement signée :** [6 Annexe engagement organisme d'accompagnement signée.pdf](#)

## Capitalisation des résultats du collectif

**Nom de la structure choisie pour la capitalisation :** Groupe Gasconne des Pyrénées

**Type de structure choisie pour la capitalisation :** Autres associations

**NouAnnexe engagement organisme de capitalisation :** [6 Annexe engagement organisme d'accompagnement signée.pdf](#)

## Image



Photo(s) représentative(s) du groupe : [image0000001\\_2.jpg](#)

## Autres pièces justificatives

Copie du certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué. : [Avis\\_de\\_situation\\_49427434300016\\_15\\_04\\_2022, 15 10 00.pdf](#)

Copie des statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés : : [statuts GG.pdf](#)

Copie pour une association de la publication au JO ou le récépissé de déclaration à la préfecture : : [parutionJOGG.jpg](#)

Copie pour les sociétés de l'extrait K-bis ou l'inscription au registre ou répertoire concerné : : Pièce justificative non fournie

Liste des membres de la personne morale : : [détail adhérents représentations GGDP.xlsx](#)

Tout document démontrant que les exploitants agricoles engagés dans le projet détiennent la majorité des voix dans l'instance décisionnelle : : [CA Groupe Gascon 2021.pdf](#)

Copie du procès-verbal de la réunion de l'organe délibérant de la personne morale candidate approuvant le projet : : [13 extrait PV bureau 290322.pdf](#)

Tout autre élément que je souhaite transmettre à l'administration : :

Toute autre pièce que je souhaite transmettre à l'administration : : Pièce justificative non fournie

## Engagements du demandeur :

J'accepte les mentions légales : :  Oui

<b>J'autorise ::</b>	Oui
<b>Je certifie ::</b>	Oui
<b>Je m'engage en cas de reconnaissance GIEE ::</b>	Oui
<b>Pièces post-instruction :</b>	Pièce justificative non fournie

DRAAF Occitanie

R76-2022-09-13-00016

Arrêté portant reconnaissance de Opti prairies en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au titre du projet RESIST-PRAIRIES Renforcer l'autonomie et la résilience des exploitations par une meilleure utilisation et reconnaissance des prairies

le 13 septembre 2022

## Arrêté portant reconnaissance de **Opti’Prairies** en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Numéro de l'arrêté : **AGRI 2022 R76 318**

Le préfet de la région Occitanie,

Vu

- la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, notamment son article 3 ;
- le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 à L. 315-6, D. 315-1 à D. 315-9 et R. 313-45 à R. 313-46 ;
- le décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental ;
- le décret n°2015-467 du 23 avril 2015 relatif à la compétence et aux modalités d'intervention de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural sur les demandes de reconnaissance de groupements d'intérêt économique et environnemental ;
- l'appel à candidatures à la reconnaissance GIEE ouvert pour 2022 en région Occitanie ;
- l'avis de la présidente du conseil régional Occitanie consultée le 4 juillet 2022 ;
- l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural consultée le 4 juillet 2022 ;
- l'arrêté portant délégation de signature du préfet de la région Occitanie à Florent GUHL, Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie du 15 mars 2021;

Considérant la demande de reconnaissance GIEE déposée auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie par Opti’Prairies en date du 27 avril 2022;

Sur proposition du Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie,

Arrête :

### **Article 1er –**

En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime,  
Opti’Prairies,

dont le siège social est situé 32 avenue du Général de Gaulle 09000,

est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental au titre du projet:

**RESIST-PRAIRIES Renforcer l'autonomie et la résilience des exploitations par une meilleure utilisation et reconnaissance des prairies.**

Le GIEE a choisi la Chambre d'agriculture de l'Ariège pour son accompagnement, et la Chambre d'agriculture de l'Ariège comme organisme de développement.

Pour ce projet, la Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural a émis les recommandations suivantes :

Le groupe étant opérant depuis un temps assez long, il conviendra de développer un plan de capitalisation fourni avec diffusion à l'ensemble des réseaux d'agriculteurs. Envisager de candidater à l'AAP Capitalisation en mutualisant avec les nombreuses démarches engagées par d'autres collectifs (par exemple événement commun).

La liste des adhérents de ce GIEE est la suivante :

GAEC des Pyrénées	POUCHOU	09330	MONTGAILLARD
GAEC DE LA NOUGARASSE	LA NOUGARASSE	09240	ALLIERES
RECORD Christelle Le Soulé	09000	BAULOU	
FERRAND Agnès	PITOT	09330	MONTGAILHARD
GAEC LES GRANGES	LES GRANGES	09600	LERAN
GAEC LAZERGES	LIQUET	09240	LA BASTIDE DE SEROU
GAEC DE LA TUILERIE	LA TUILERIE	09600	LERAN
GAEC DU PAYS D AILLOU	LE VILLAGE	09110	PRADES
GAEC MAZIERES	brau	09240	LA BASTIDE DE SEROU
LYCEE AGRICOLE PAMIERS	rte de belpech	09100	PAMIERS
DEOM DOMINIQUE	le nougarol	09300	ROQUEFORT LES CASCADES
LAMY Alexandre	GOUTTELONGUE	09130	PAILHES
GAEC HENRICH	LE VILLAGE	09110	PRADES
SCEA CAMPAURIES	LA RIVIERE	09120	MONTEGUT PLANTAUREL
GAEC FERME DE BARANE	BARANE	09290	GABRE
GAEC MOHAIR DU FREYCHE	LE FREYCHE DE DARRE	09240	LA BASTIDE DE SEROU

Les actions prévues sont les suivantes :

Action 1 : Qualité et pérennité des prairies

Action 2 : Conduite des prairies et de l'exploitation : trouver le bon équilibre entre optimisation des ressources et conditions de travail.

Action 3 : Faire reconnaître et valoriser les animaux issus des systèmes agroécologiques et autosuffisants

Action 4 : Transfert déploiement au sein des membres du GIEE, et au sein des agriculteurs du territoire

Action 5 : Actions transversales : piloter le GIEE, l'accompagner dans la prise en compte du changement climatique.

Le détail des actions prévues et de leurs indicateurs de suivi et de résultat figure dans la copie de la demande de Reconnaissance annexée au présent arrêté.

#### Article 2 –

Cette reconnaissance est valable à compter de la date de publication du présent arrêté pour **6 ans**.

Pendant cette période, Opti'Prairies porte sans délai à la connaissance du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt toute modification de la personne morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1. Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par

la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de reconnaissance.

**Article 3 -**

Opti'Prairies est tenu de fournir à la DRAAF **un bilan intermédiaire des actions du GIEE à 3 ans et un bilan final au terme de la période de reconnaissance.**

Pour chaque action prévue lors de la demande de Reconnaissance, ce bilan devra renseigner les effets produits et les indicateurs.

**Article 4 –**

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Annexe: Copie de la demande de reconnaissance.

Fait à Toulouse,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur régional de l'Alimentation, de  
l'Agriculture et de la Forêt



Florent Guhl

[demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr)

# Appel à Projets GIEE 2022 pour la Reconnaissance des Groupements... > Dossier n° 8526569 (en instruction)

Déposé le :

27 avril 2022

## Identité du demandeur

Email :

projets@ariege.chambagri.fr

Dénomination :

CHAMBRE DEPARTEMENTALE  
D'AGRICULTURE

SIRET :

18090002900018

Forme juridique :

Organisme consulaire

Libellé NAF :

Activités des organisations patronales et  
consulaires

Code NAF :

9411Z

Date de création :

1 janvier 1982

Effectif mensuel (URSSAF) :

Effectif moyen annuel (URSSAF) :

Effectif de l'organisation (INSEE) :

50 à 99 salariés

Numéro de TVA intracommunautaire :

FR37180900029

**Adresse :**  
CHAMBRE DEPARTEMENTALE  
D'AGRICULTURE  
32 AV DU GENERAL DE GAULLE  
09000 FOIX  
FRANCE

**Capital social :**

**Chiffre d'affaires :** ▶ Détails

→ [Autres informations sur l'organisme sur « annuaire-entreprises.data.gouv.fr »](#) (ex: fiche d'immatriculation RNCS)

## Formulaire

**J'ai pris connaissance de l'Appel à Projets, par conséquent je suis informé que je ne peux pas candidater à la fois pour être reconnu GIEE et Groupe 30000 :** Oui

**J'ai identifié que mon projet correspond à un souhait de Reconnaissance en tant que GIEE :** Oui

**Je suis informé que je peux revenir à tout moment sur mon dossier avec mes identifiants mais que je ne serai plus autorisé à modifier le dossier au delà de la date de fermeture de cette démarche :** Oui

**Je suis informé que mon collectif peut être accompagné par une structure de son choix mais que le dépôt de la candidature doit être réalisé par la personne morale porteuse qui sera reconnue GIEE :** Oui



Je suis informé que l'adresse mail utilisée pour accéder à cette démarche sera l'adresse utilisée par l'administration pour les échanges relatifs à la candidature. : **Oui**

### Structure porteuse candidate :

Raison sociale de la structure candidate: : Opti'Prairies

Type de structure candidate : Autres associations

Adresse postale de la structure: : 32 avenue du Général de Gaulle

Code postal : 09 000

Nom et prénom du représentant légal: : LEPOUTRE François

Fonction au sein de la structure : : Président

Courriel : : projets@ariege.chambagri.fr

Téléphone : : 05 61 02 14 00

Copie du Pouvoir habilitant le signataire à engager la personne morale candidate :: [PV AG OPTIPRAIRIE 14-10-21.pdf](#)

Copie de la pièce d'identité en cours de validité du représentant signataire de la demande: : [CNI François 2029.pdf](#)

Cette candidature à la Reconnaissance est-elle issue de l'Emergence GIEE ? : Non

Compte-rendu de la phase d'émergence : [doc vide.docx](#)

### Responsable de suivi du projet :

Nom et prénom : : TRIPOGNEY Nicolas

<b>Fonction au sein de la structure ::</b>	Chargé de projets
<b>Courriel ::</b>	projets@ariege.chambagri.fr
<b>Téléphone ::</b>	05 61 02 14 00
<b>Projet :</b>	
<b>Intitulé du projet ::</b>	: RESIST-PRAIRIES Renforcer l'autonomie et la résilience des exploitations par une meilleure utilisation et re-connaissance des prairies
<b>Chapeau résumé du projet ::</b>	Pâturer plutôt que faucher, valoriser ses prairies plutôt qu'acheter de l'aliment... les éleveurs d'Opti'Prairies sont attachés à renforcer l'autonomie et la résilience de leurs exploitations, mais sans laisser filer le temps de travail !
<b>Resumé du projet ::</b>	Née en 2016, l'association Opti'prairies a été reconnue GIEE 2017, et a développé un programme d'actions visant à renforcer la résilience des systèmes d'élevage en s'appuyant sur un atout clé : les prairies. Durant ces 6 premières années, les agriculteurs du groupe sont montés en compétences, se sont appropriés des outils de suivi et d'observation de leurs prairies (usage de l'herbomètre), ont expérimenté et éprouvé des pratiques nouvelles (sursemis, mélanges prairiaux...). Ils ont également pris conscience des impacts du changement climatique, actuels et attendus, et engagé des démarches d'adaptation, s'appuyant sur une analyse des impacts (diagnostic de vulnérabilité) et sur des mesures adéquates (pâturage tournant dynamique, fourrages estivaux, arbres fourragers...). Au cours de ces années, le groupe s'est

renforcé, en accueillant de nouveaux membres, apportant de la diversité dans les productions, les contextes géographiques, les idées et les stratégies. Opti'prairies s'est donné de nouvelles perspectives pour les prochaines années : pérenniser des systèmes à l'herbe, autonomes, à faible consommation d'intrants et à faible émission de carbone ; préserver le « capital prairie » face aux aléas climatiques ; gagner du temps en se simplifiant le travail, pour mieux se consacrer à l'observation du troupeau et des prairies ; faire reconnaître, auprès de la société civile et des consommateurs, la pertinence de systèmes rémunérateurs, durables et vivables.

### **Description des objectifs :**

Le nouveau programme pluri-annuel d'Opti'Prairies vise clairement à renforcer la triple performance et la résilience de systèmes d'élevage dont les prairies constituent l'élément central. Face au changement climatique et ses impacts attendus sur les systèmes d'élevage, plusieurs stratégies peuvent être conduites, en fonction des caractéristiques des exploitations et des choix des agriculteurs : valoriser l'ensemble des ressources (parcours, sylvopastoralisme, paillage bois...), renforcer la qualité alimentaire et la résistance des prairies face aux aléas, faire pâturer plutôt que récolter... Devant cette diversité de stratégies, l'intérêt d'une démarche collective est d'apporter aux agriculteurs les connaissances et les outils leur permettant de choisir une orientation, d'engager des changements à titre expérimental et d'évaluer les résultats attendus, avant de généraliser ces changements, sur leur exploitation comme auprès de leurs pairs.

La mise en œuvre de ce programme d'action pourra s'appuyer sur des ressources acquises.

En 2021, 12 agriculteurs participants aux actions d'Opti'Prairies se sont engagés dans un groupe DEPHY. La validation de ce projet de 5 ans (2022-2026) a confirmé l'intérêt d'un programme qui répondait aux attentes locales, particulièrement fortes au regard du changement climatique, et qui inclut un fort volet multi-performance. Avec cette reconnaissance, Opti'Prairies dispose d'un programme d'action cohérent et de moyens attribués pour financer sa mise en œuvre (0.5 ETP par an sur 5 ans, ainsi qu'une enveloppe annuelle de 2.000€ pour les dépenses extérieures : voyages d'études, analyses, intervenants). Pour autant, les agriculteurs souhaitent conserver la reconnaissance en tant que GIEE, pour mettre en œuvre des actions qui ne répondraient pas aux objectifs Ecophyto (notamment sur la performance sociale), et pour ne pas pénaliser les agriculteurs participants au GIEE sans être dans le groupe DEPHY (le réseau DEHY comprend en effet 12 agriculteurs, tandis que 19 agriculteurs demandent aujourd'hui la labellisation au titre du GIEE). D'autres dispositifs pourront donc venir compléter les moyens déjà acquis.

**Thématique principale :**

Autonomie alimentaire des élevages

**Autre thématique au coeur du projet (4 maximum) :**

**Autre thématique :**

- Changement climatique
- Échanges entre agriculteurs et avec la société
- Conditions de travail

**Description de chaque action :****Nom de l'action :**

Qualité et pérennité des prairies

**Objectifs, contenu :**

Cette action vise à augmenter la productivité et la valeur alimentaire des prairies, pour gagner en autonomie, tout en préservant cette ressource, potentiellement fragilisée par le changement climatique (en particulier les aléas). Plusieurs volets seront développés pour renforcer la qualité et la pérennité des prairies : implantation de Prairies Multi-Espèces (prairies permanentes) et de Prairies à Flore Variée (prairies temporaires) ; renouvellement des prairies et sur-semis ; rotations prairies temporaires/méteils/sorgho ; fertilisation des prairies. L'accompagnement des agriculteurs s'appuiera sur des mesures et des analyses réalisées pour l'ensemble des agriculteurs (par ex : analyses de valeurs alimentaires de prélèvements de fourrages), afin de partager la connaissance, sur le suivi d'essais (implantation de prairies multi-espèces et à flore variée), sur des démonstrations (sur-semis). Des journées techniques permettront également de faire monter en compétences les agriculteurs (reconnaissance des espèces prairiales).

**Calendrier :**

Action développée tout au long de la période 2023-2028. Les actions seront renouvelées chaque année : caractérisation des prairies (analyse des valeurs alimentaires, analyses de sols), suivi de parcelles sursemées, conseils pédologiques, suivi et appui à la conduite des rotations prairies temporaires/méteils /sorgho.

**Indicateurs de résultat :**

Nombre d'essais mis en place sur cette thématique, enseignements tirés de ces essais, et déploiement des pratiques à un plus grand nombre d'élèves. Montée en compétence des agriculteurs (nombre de journées techniques, nombre de participants).

**Nom de l'action :**

Conduite des prairies et de l'exploitation: trouver le bon équilibre entre optimisation des ressources et conditions de travail.

**Objectifs, contenu :**

De nombreuses pratiques sont aujourd'hui disponibles pour optimiser le pâturage des prairies, mais elles sont encore peu généralisées, ce que l'on peut expliquer, entre autres facteurs, par l'organisation et le temps de travail qu'elles supposent de consacrer aux phases de mise en place. Il est donc primordial, pour vérifier la pertinence de ces pratiques et envisager leur déploiement généralisé, de réaliser une analyse coût/bénéfice, dans lequel l'évolution du temps de travail est un élément central. Plusieurs modalités de conduite de prairies seront développées, qui en ont pour point commun le déploiement d'outils de suivi permettant aux agriculteurs d'être plus autonomes et plus efficaces dans la gestion de leurs prairies : - Le suivi de croissance de l'herbe, en s'appuyant sur les calendriers de pâturage), mais également sur les stations météo connectées avec l'application « happygrass » ; - Le suivi du comportement animal sur de grandes surfaces où le découpage en parcs est limité (estives, parcours, pâturage des couverts végétaux), avec le suivi de troupeaux équipés de colliers GPS ; - Gestion des clôtures sans herbicide :

solutions pour maîtriser  
l'embroussaillage sans augmenter la  
charge de travail

**Calendrier :**

Certaines actions seront renouvelées  
chaque année : suivis de croissance de  
l'herbe, diffusion calendrier de pâturage,  
conseil à la mise en place et la gestion du  
pâturage tournant Dynamique... D'autres  
actions prévoient la mise en place d'essais  
en 2023, suivie de plusieurs années de  
collecte et d'analyse des données.

**Indicateurs de résultat :**

L'évaluation des outils de pilotage des  
prairies devra permettre aux agriculteurs  
d'en vérifier la pertinence : impacts sur la  
production de fourrages (quantité et  
qualité), la gestion des stocks et les  
besoins d'achats extérieurs, le temps de  
travail.

**Nom de l'action :**

Faire reconnaître et valoriser les animaux  
issus des systèmes agroécologiques et  
autosuffisants

**Objectifs, contenu :**

Cette action s'inscrit dans l'objectif de  
faire reconnaître des pratiques  
agroécologiques visant l'autonomie, à la  
fois auprès de la société civile et des  
consommateurs. Elle sera déclinée en  
deux volets : - en savoir plus sur les  
émissions et stockage de Carbone en  
bovin lait et allaitant, et réfléchir sur la  
manière de communiquer auprès des  
consommateurs. La réalisation d'un bilan  
carbone sera proposée aux agriculteurs du  
GIEE (qui ne peuvent disposer des  
dispositifs en place, comme le Bon Diag  
carbone, qui concerne uniquement les  
jeunes agriculteurs, installés depuis moins  
de 5 ans). - Produire la totalité des besoins

alimentaires du troupeau sur l'exploitation sans recours aux aliments achetés (et ayant été produits avec traitements phytosanitaires), et développer les pratiques d'engraissement à l'herbe.

**Calendrier :**

La réalisation des diagnostics carbone sera concentrée sur les années intermédiaires (les années de début et de fin du programme étant d'ores et déjà particulièrement chargées). Les actions de sensibilisation des consommateurs seront mises en œuvre dans la deuxième partie du programme d'action, après une première phase consacrée à la montée en compétences des éleveurs sur l'engraissement à l'herbe.

**Indicateurs de résultat :**

Nombre de diagnostics Carbone réalisés, Nombre d'actions de sensibilisation du grand public et des consommateurs : diffusion outils de sensibilisation, en liens avec la dégustation/vente de viande, lors d'évènementiels grand public.

**Nom de l'action :**

Transfert déploiement au sein des membres du GIEE, et au sein des agriculteurs du territoire

**Objectifs, contenu :**

Cette action s'inscrit pleinement dans le programme d'action du Groupe DEPHY Opti'prairies. Des compléments pourront être mis en place pour les résultats du GIEE qui ne sont pas directement liés aux objectifs Ecophyto (notamment les actions relevant de la reconnaissance auprès de la société civile et des consommateurs. Pour renforcer le partage d'expériences au sein du groupe, et favoriser les échanges entre ses membres, le programme Dephy prévoit ainsi



l'organisation d'une matinée « Tour de coteaux » chaque année, de journées techniques sur les principales pratiques mises en place, l'animation d'un groupe Whatsapp spécifique au groupe (plus interactif que le dispositif Slack mis en place précédemment). Le transfert auprès des agriculteurs du territoire et d'autres régions s'appuiera sur les échanges avec d'autres groupes du territoire (Journées techniques partagées) et la tenue de journée « transfert » ouvertes à tous ; le transfert de connaissances, de références et de pratiques auprès des autres conseillers de la Chambre d'agriculture ; la conception et la diffusion de fiches techniques par pratiques avec descriptif technique, résultats économiques et organisationnels.

**Calendrier :**

Le programme DEPHY décline les actions de partage et de transfert auprès des agriculteurs tout au long des 5 années de réalisation (2022-2026), il sera complété en 2027 et 2028.

**Indicateurs de résultat :**

Nombre d'éleveurs accompagnés par la CDA09 (hors GIEE Opti'Prairies) qui ont adopté en 2022 une pratique mise en avant le GIEE.

**Nom de l'action :**

Actions transversales : piloter le GIEE, l'accompagner dans la prise en compte du changement climatique.

**Objectifs, contenu :**

L'adaptation au changement climatique est une préoccupation transversale aux stratégies et aux orientations d'évolutions des agriculteurs. Dans le cadre du projet POCTEFA Clim'agil, la CDA09 a produit plusieurs outils sur la question climatique,

comme les projections agroclimatiques et la production de fiches dédiées à des mesures d'adaptation ; elle a expérimenté un diagnostic de vulnérabilité, qui permet d'identifier les points faibles d'une exploitation au regard des impacts attendus. Elle participe également au projet REFLEX « Climacoach », qui lui permet de partager des méthodes d'accompagnement à l'adaptation au changement climatique avec d'autres membres du réseau Chambres (issus de 4 régions et une quinzaine de départements). L'idée est donc de proposer aux agriculteurs du GIEE de poursuivre cette démarche, en s'appuyant notamment sur les diagnostics de vulnérabilité, leur permettant ainsi de vérifier en quoi les pratiques qu'ils mettent en place (conduite des prairies, renforcement de leur qualité...) peuvent résoudre certains points faibles, et leur apporter une plus grande résilience. Les actions de pilotage du GIEE et d'animation générale du groupe s'inscrivent dans cet axe: intégration de nouveaux agriculteurs, gestion de l'association porteuse (AG...).

**Calendrier :**

Cette action sera mise en œuvre tout au long de la période 2023-2028.

**Indicateurs de résultat :**

10 diagnostics de vulnérabilité au changement climatique avec conseils d'adaptation 2 demi-journées : sensibilisation aux adaptations des élevages au changement climatique  
Distribution de fiches techniques : pratiques adaptées au changement climatique à 15 éleveurs

**Calendrier :**

**Date de début ::** 01 janvier 2023

**Durée ::** 6 ans

**Justification d'une durée de 9 ans demandée ::**

**Perspectives de poursuite des actions du collectif au delà de la durée projet ::** Avoir un groupe d'éleveur pilote dans leur gestion de l'herbe et proche de l'autonomie alimentaire avec des prairies résilientes et adaptées aux conditions climatiques.  
Les références et connaissances acquises sur le groupe serviront pour le conseil aux éleveurs du département.

### **Groupe d'agriculteurs engagés dans le projet :**

**Nombre d'exploitants agricoles engagés (nombre d'agriculteurs) ::** 32

**Nombre d'exploitations agricoles du projet (unités de production) ::** 16

**dont nombre d'exploitations d'établissement d'enseignement (EPLEFPA) ::** 1

**SAU des membres engagés dans le GIEE (ha) ::** 2 539

**SAU totale concernée par le projet ::** 2 539

**Plus-value de l'action collective ::** Opti'Prairies s'est construit autour d'éleveurs assez différents, et qui n'avaient pas forcément l'habitude d'échanger entre eux sur des aspects techniques. Ils ont appris à partager leurs résultats, à être transparents sur leurs pratiques, et apprécient aujourd'hui de participer à la vie du groupe, en étant attachés à ce que chacun contribue aux travaux du groupe. Le recours aux expertises extérieures, la mise en place, le suivi et l'évaluation

d'essais, la participation à des voyages d'études, sont autant d'exemples concrets de cette plus-value qu'apporte l'approche collective.

**Principale orientation de production du groupe :** Élevage

**Diagnostic agroécologique :** [OP COMPIL DIAG.pdf](#)

**Saisie des agriculteurs engagés dans le GIEE :**

**Nom entreprise :** GAEC DES PYRENEES

**Adresse :** Chemin de Pouchou 09330 Montgailhard

Code INSEE : 09207

**Numéro PACAGE :** 009010641

**Nom entreprise :** GAEC DU PAYS D'AILLOU

**Adresse :** Le Village 09110 Prades

Code INSEE : 09232

**Numéro PACAGE :** 009009293

**Nom entreprise :** GAEC MAZIERES

**Adresse :** Lieu Dit Brau 09240 La Bastide-de-Sérou

Code INSEE : 09042

**Numéro PACAGE :** 009009438

**Nom entreprise :** LYCEE AGRICOLE DE PAMIERS

**Adresse :** Route de Belpech 09100 Pamiers

	Code INSEE : 09225
<b>Numéro PACAGE :</b>	009004380
<b>Nom entreprise :</b>	DEOM Dominique
<b>Adresse :</b>	Nougarol 09300 Roquefort les Cascades
<b>Numéro PACAGE :</b>	009004030
<b>Nom entreprise :</b>	LAMY Alexandre
<b>Adresse :</b>	Lieu Dit Gouttelongue 09130 Pailhès
	Code INSEE : 09224
<b>Numéro PACAGE :</b>	009010325
<b>Nom entreprise :</b>	GAEC HENRICH
<b>Adresse :</b>	Le Village 09110 Prades
	Code INSEE : 09232
<b>Numéro PACAGE :</b>	009007743
<b>Nom entreprise :</b>	SCEA CAMPAURIES
<b>Adresse :</b>	La Rivière 09120 Montégut-Plantaurel
	Code INSEE : 09202
<b>Numéro PACAGE :</b>	009010673
<b>Nom entreprise :</b>	GAEC FERME DE BARANE

**Adresse :** Ferme Barane 09290 Gabre  
Code INSEE : 09127

**Numéro PACAGE :** 009010402

**Nom entreprise :** GAEC MOHAIR DU FREYCHE

**Adresse :** Lieu Dit le Freyche de Darre 09240 La Bastide-de-Sérou  
Code INSEE : 09042

**Numéro PACAGE :** 009010115

**Nom entreprise :** GAEC DE LA NOUGARASSE

**Adresse :** Ferme la Nougasse 09240 Allières  
Code INSEE : 09007

**Numéro PACAGE :** 009000113

**Nom entreprise :** RECORD Christelle

**Adresse :** Lieu Dit le Soule 09000 Baulou  
Code INSEE : 09044

**Numéro PACAGE :** 009009022

**Nom entreprise :** FERRAND Agnès

**Adresse :** Pitot 09330 Montgailhard

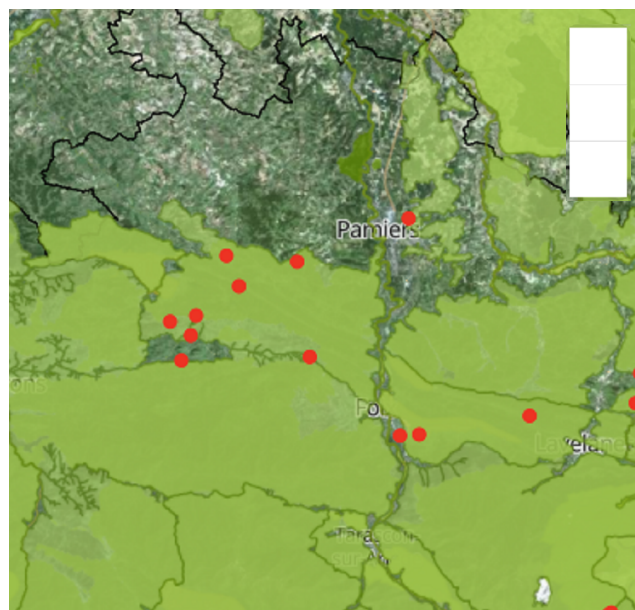
**Numéro PACAGE :** 009006691

**Nom entreprise :** GAEC LES GRANGES  
**Adresse :** Les Granges 09600 Lérans  
Code INSEE : 09161  
**Numéro PACAGE :** 009009507

**Nom entreprise :** GAEC LAZERGES  
**Adresse :** Liquez 09240 La Bastide-de-Sérou  
Code INSEE : 09042  
**Numéro PACAGE :** 009007977

**Nom entreprise :** GAEC DE LA TUILERIE  
**Adresse :** La Tuilerie 09600 Lérans  
**Numéro PACAGE :** 009009140

**Saisie des sièges d'exploitation des agriculteurs engagés :**



### Sélections utilisateur

Un point situé à 43°0'23"N 1°31'41"E  
RECORD Christelle

Un point situé à 42°56'22"N 1°38'2"E  
GAEC DES PYRENEES

Un point situé à 43°2'10"N 1°21'53"E  
GAEC DE LA NOUGARASSE

Un point situé à 42°56'26"N 1°39'23"E  
FERRAND Agnès

Un point situé à 42°59'32"N 1°54'53"E  
GAEC LES GRANGES

Un point situé à 43°1'28"N 1°23'20"E  
GAEC LAZERGES

Un point situé à 42°58'1"N 1°54'36"E  
GAEC DE LA TUILERIE

Un point situé à 42°47'14"N 1°52'40"E  
GAEC DU PAYS D'AILLOU

Un point situé à 43°0'12"N 1°22'41"E  
GAEC MAZIERES

Un point situé à 43°7'25"N 1°38'38"E  
LYCEE AGRICOLE DE PAMIERS

Un point situé à 42°57'23"N 1°47'8"E  
DEOM Dominique

Un point situé à 43°5'31"N 1°25'50"E  
LAMY Alexandre

Un point situé à 42°47'21"N 1°52'53"E  
GAEC HENRICH

Un point situé à 43°5'13"N 1°30'48"E



SCEA CAMPAURIES

Un point situé à 43°3'58"N 1°26'44"E  
GAEC FERME DE BARANE

Un point situé à 43°2'29"N 1°23'42"E  
GAEC MOHAIR DU FREYCHE

**Engagement des exploitants sous forme de liste :**

[OP annexe\\_liste\\_exploitants.xls](#)

## Territoire du projet :

**Nom du territoire principal auquel se rattache le projet ::**

Département Ariège

**Type de territoire ::**

Département

**Caractéristiques générales du territoire en lien avec le projet :**

Depuis sa création en 2016, l'association GIEE souhaite être ouverte à des contextes géographiques et à des productions complémentaires, c'est pourquoi le territoire concerné recouvre une grande partie de l'Ariège. Eleveurs en bovins viande ou lait, mais également en ovins viande et chèvres mohair, les exploitations du groupe GIEE ont pour point commun de dédier la totalité de leurs surfaces à l'alimentation de leur troupeau (ce qui les distingue d'exploitations de type « polyculture élevage », disposant d'ateliers de cultures de vente). Ils sont situés en partie autour de La Bastide de Sérou à l'Ouest, sur coteaux bien arrosés et sur les pré-pyrénées (zone de piémont), et en partie autour de Lérans à l'Est et dans la partie Nord du département, sur des zones de coteaux secs. Deux agriculteurs situés en zone de montagne apportent également une spécificité liée à ce secteur, où les projections sur le changement climatique annoncent des impacts particulièrement forts (bien qu'encore peu observés et

ressentis par les éleveurs).

Les systèmes de polyculture-élevage et de grandes cultures en sec caractérisent les zones de coteaux ; l'élevage a progressivement cédé la place aux cultures en sec, malgré des rendements assez médiocres, dus à des sols à faible potentialité et de fortes pentes qui ne permettent pas de déployer l'irrigation en dehors des fonds de vallée.

Le Piémont constitue une bande allant d'ouest en est, un territoire où l'élevage bovin viande est majoritaire, avec des systèmes à l'herbe (prairies permanentes), généralement autonomes sur leur production de foin. Pour les éleveurs qui engraisent, le maïs fourrage complète le pâturage et le foin, mais ces élevages manquent généralement d'autonomie protéique (achat de concentrés). Les élevages de montagne ont plus de difficultés à atteindre l'autonomie en foin, du fait de parcelles moins appropriées pour la fauche. De nombreuses exploitations se tournent vers les zones de plaine ou de coteaux pour leur production de foin (achat de foin ou d'herbe sur pied).

Plusieurs phénomènes conduisent aujourd'hui les éleveurs à faire évoluer leurs systèmes de productions.

Les filières d'élevage doivent s'adapter à un contexte évolutif caractérisé par la vulnérabilité des marchés, le renchérissement des matières premières et de l'énergie, les conséquences du changement climatique et les exigences en matière environnementale.

Le changement climatique vient perturber l'équilibre et la cohérence des systèmes d'élevage centrés sur les prairies : les aléas climatiques compliquent la gestion au quotidien, que ce soit dans la conduite

des cultures ou du cheptel, et les changements plus structurels, observés aujourd'hui et confirmés par les projections à plus long terme, conduisent à devoir repenser les systèmes, notamment pour affronter des périodes de sécheresse estivale, courant sur l'été et l'automne, préserver les prairies de risques de dégradation, et pour gérer des productions de fourrages qui peuvent s'avérer aléatoires d'une année à l'autre. Face à la dégradation des marchés en filière longue, de nombreux éleveurs cherchent à mieux valoriser leurs animaux, et des démarches collectives, structurées, comme « Les Steakeurs », peuvent constituer une alternative à l'export comme à la vente directe, et une forme d'« entre deux » à la fois valorisante et inclusive. Le développement des circuits de proximité conduit les éleveurs allaitants à renforcer l'engraissement, ce qui pose la question de l'autonomie protéique. Des partenariats sont en cours d'émergence avec les céréaliers (projet de filière locale d'aliment pour bétail), mais cette autonomie peut également provenir des cultures fourragères produites sur l'exploitation (méteils, intégration de légumineuses avec des fourrages d'été comme le sorgho) ou d'une évolution de la composition florale des prairies. L'engraissement à l'herbe peut-il devenir une pratique éprouvée et généralisable ?

### Partenariat, autres membres :

**Le collectif est-il impliqué dans Ecophyto? :** Oui

**Le collectif est-il impliqué dans l'enseignement? :** Oui

**Partenariat :**

**Partenaire :** Chambre D'agriculture de l'Ariège  
departement 26 (JP Manteaux)

**Partenaire :** INRAE

**Partenaire :** Groupe DEPHY Polyculteurs Eleveurs

**Partenaire :** GIEE BOIS PAYSAN

**Membres non agriculteur :**

**Membre non agriculteur :** 0

**Argumentaire à l'appui de la candidature :**

**Argumentaire :** [Argumentaire OP.pdf](#)

**Budget et plan de financement prévu des actions**

**Plan de financement prévisionnel des actions pour toute la durée du GIEE :** [GIEE OP\\_plan fin 2023\\_2028.pdf](#)

**Sollicitez-vous une aide à l'animation du GIEE via une candidature à l'AAP Animation GIEE en 2022 ? :** Oui

**Animation du collectif**

**Nom de la structure choisie pour l'Animation :** Chambre agriculture de l'Ariège

**Type de structure choisie :** Chambre d'agriculture

**Nom et prénom de l'animateur :** BASCOU Pierre Damien

**Courriel animateur :** [projets@ariego.chambagri.fr](mailto:projets@ariego.chambagri.fr)

**Annexe engagement organisme d'accompagnement signée :** [ATT ANIMATION OPTIPRAIRIES.pdf](#)

## Capitalisation des résultats du collectif

**Nom de la structure choisie pour la capitalisation :** [Chambre d'agriculture de l'Ariège](#)

**Type de structure choisie pour la capitalisation :** [Chambre d'agriculture](#)

**NouAnnexe engagement organisme de capitalisation :** [ATT CAPITALISATION OPTIPRAIRIES.pdf](#)

## Image

**Photo(s) représentative(s) du groupe :** [Photo groupe optiprairie.jpg](#)

## Autres pièces justificatives

**Copie du certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué. :** [OP\\_3\\_INSEE OPTI PRAIRIES.pdf](#)

**Copie des statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés :** [OP\\_1\\_STATUT OPTIPRAIRES.pdf](#)

**Copie pour une association de la publication au JO ou le récépissé de déclaration à la préfecture :** [OP\\_2\\_RECEPISSE PREFECTURE OPTI PRAIRIES.pdf](#)

**Copie pour les sociétés de l'extrait K-bis ou l'inscription au registre ou répertoire concerné :** [Pièce justificative non fournie](#)

**Liste des membres de la personne morale :** [BP annexe\\_liste\\_exploitants.xls](#)

**Tout document démontrant que les exploitants agricoles engagés dans le projet détiennent la majorité des voix dans l'instance décisionnelle :** [PV AG OPTIPRAIRIE 14-10-21.pdf](#)

**Copie du procès-verbal de la réunion de l'organe délibérant de la personne** [PV AG OPTIPRAIRIE 14-10-21.pdf](#)

**morale candidate approuvant le projet ::****Tout autre élément que je souhaite transmettre à l'administration ::**

Engagements agriculteurs signés

**Toute autre pièce que je souhaite transmettre à l'administration ::**[GIEE Optiprairies\\_engagements signés.pdf](#)**Engagements du demandeur :****J'accepte les mentions légales ::**

Oui

**J'autorise ::**

Oui

**Je certifie ::**

Oui

**Je m'engage en cas de reconnaissance GIEE ::**

Oui

**Pièces post-instruction :**

Pièce justificative non fournie